

Indice africain de développement social: mesurer l'exclusion humaine pour la transformation structurelle

Rapport Afrique de l'Ouest





Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



The
ROCKEFELLER
FOUNDATION

**INDICE AFRICAIN DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL :
MESURER L'EXCLUSION HUMAINE
DANS UNE OPTIQUE DE
TRANSFORMATION STRUCTURELLE**

Rapport Afrique de l'Ouest

To order copies of *Indice africain de développement social: mesurer l'exclusion humaine pour la transformation structurelle* by the Economic Commission for Africa, please contact:

Publications
Economic Commission for Africa
P.O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia

Tel: +251 11 544-9900
Fax: +251 11 551-4416
E-mail: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© 2016 Economic Commission for Africa
Addis Ababa, Ethiopia
All rights reserved
First printing: April 2016

Material in this publication may be freely quoted or reprinted.
Acknowledgement is requested, together with a copy of the publication.

Printed in Addis Ababa, Ethiopia by the ECA Printing and Publishing Unit. ISO 14001:2004 certified.

The designations employed in this report and the material presented in it do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Economic Commission for Africa concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

Cover photos: Shutterstock

Contents

Abréviations	iv
Remerciements	v
Résumé analytique	vi
Section I : Introduction	viii
Historique.....	1
L'Indice africain de développement social	1
Un nouveau paradigme de développement inclusif.....	3
Principaux facteurs d'exclusion humaine.....	3
Impacts différentiels de l'exclusion entre hommes et femmes	5
L'exclusion humaine par milieu de résidence	5
Section II : L'indice Africain de développement social	6
Section III: Afrique de l'Ouest : brève introduction	9
4.1. Bénin.....	13
4.2. Burkina Faso.....	20
4.3. Cabo Verde.....	27
4.4. Gambie	31
4.5. Ghana	37
4.6. Guinée	46
4.7. Sénégal	54
4.8. Togo.....	61
Références	69
Annexe I : Méthode de calcul de l'Indice africain de développement social (IADS).....	73
Agrégation de l'indice.....	81
Annexe 2 : Revue des indices de développement social dans le monde	82

Abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
DAES (ONU)	Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies
EIU	Economist Intelligence Unit
IADS	Indice africain de développement social
IDH	Indice de développement humain
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Remerciements

La rédaction de ce rapport a été placée sous la direction de Takyiwaa Manuh, Directrice de la Division des politiques de développement social, et la supervision directe de Saurabh Sinha, chef de la Section de l'emploi et de la protection sociale. Les deux responsables sont à la tête d'une équipe qui comprend : Adrian Gauci (économiste et coordonnateur du rapport), Iris Macculi (économiste), Jack Jones Zulu (spécialiste des questions sociales), Kalkidan Assefa (technicien de recherche), Tumaini Bulere et Melat Getachew (assistant de recherche).

Le rapport est aussi le résultat d'efforts et de la contribution de plusieurs entités, fondations, États et experts. C'est pourquoi la Commission économique pour l'Afrique (CEA) voudrait exprimer toute sa gratitude à :

Tous les experts qui ont participé aux formations sous-régionales pour l'Afrique de l'Ouest sur l'Indice africain de développement social (IADS). Étaient représentés à ces ateliers les pays suivants : Assogba Hodonou (Bénin), Baya Banza, Bambara Gustave, Ibrahima Nombo (Burkina Faso), José Sanches (Cabo Verde), Alagie Fadera, Lamin L. Dibba et Mamadi Dampha (Gambie), Emmanuel Nana Opoku (Ghana), Maxime Foromo Touaro et Lamine Sidibe (Guinée), Souleymane Cissé (Sénégal) et Robert Gozo (Togo). Ils ont participé à la production et à la validation des résultats de ce rapport.

Les États membres pour leur engagement et appui, en termes de données et apports techniques indispensables au rapport.

Les membres du personnel du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest pour leur soutien à l'organisation des ateliers de formation et au lancement du présent rapport

La Fondation Rockefeller pour le soutien financier à la production de ce Rapport et l'organisation des activités de renforcement des capacités sur l'Indice.

M. Demba Diarra et la Section des publications, pour la révision et la publication du rapport.

Résumé analytique

La croissance économique positive enregistrée en Afrique au cours des deux dernières décennies a été résiliente face à la crise internationale de 2008. Elle ne s'est cependant pas traduite en retombées significatives sur le développement social.

La hausse moyenne des revenus s'est accompagnée d'inégalités – sapant, dans de nombreux pays, les efforts accomplis pour la réduction de la pauvreté et alimentant l'instabilité socioéconomique dans la région. Par ailleurs, la transformation structurelle en cours sur le continent – induite essentiellement par des secteurs à forte intensité de capitaux – n'a pas créé suffisamment d'emplois productifs pour relever les conditions de vies des populations et les conditions d'un développement inclusif et équitable en Afrique.

L'inégalité de l'accès aux opportunités socioéconomiques et une protection sociale inadéquate ont aussi limité la capacité de nombreux individus de contribuer à la croissance économique dans leurs pays et d'en bénéficier. L'exclusion est donc devenue un véritable défi pour le développement de l'Afrique. Jusqu'à présent, aucun indicateur ne permet de suivre correctement les tendances de cette exclusion et d'aider les États membres à formuler des politiques adéquates d'inclusion.

L'indice de développement social répond à un besoin : la nécessité pour les pays africains de disposer d'un outil leur permettant de mesurer les problèmes de développement, spécifiques au continent. L'Indice africain du développement social (IADS) se fonde sur l'hypothèse que le développement devrait se traduire en amélioration des conditions de vie des populations. Grâce à l'approche du cycle de vie, l'indice mesure l'importance de l'exclusion humaine dans six dimensions clés du bien-être, à savoir la survie, la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et l'espérance de vie à 60 ans. Un des aspects essentiels de l'indice est de pouvoir être mesuré dans le temps et ventilé par sexe et milieu de résidence ; ce qui aide à saisir les tendances des inégalités et de l'exclusion dans les pays et entre les pays. L'Indice offre ainsi un nouveau cadre conceptuel pour identifier les déterminants de l'exclusion humaine en Afrique et fournir une orientation aux politiques publiques en matière de nutrition, d'éducation, d'emploi et de protection sociale. Il est donc conçu pour aider les États membres dans le suivi et la formulation de politiques sociales plus inclusives et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ces deux programmes mettent l'accent sur l'inclusion et la nécessité de « ne laisser personne pour compte » comme conditions essentielles au développement au niveau régional et mondial.

L'application de l'Indice africain de développement social aux pays de l'Afrique de l'Ouest a révélé les inégalités structurelles et les principaux facteurs de l'exclusion dans chaque phase de vie et pour chaque groupe de la population. Les résultats de ce rapport, revus et validés par les experts nationaux, fournissent des éléments importants pour accompagner les pays dans la formulation et la mise en œuvre de politiques sociales mieux ciblées et plus efficaces.

Section I :

Introduction

Introduction

Historique

Les pays africains ont connu depuis le début des années 2000 une période de croissance économique sans précédent, et manifesté une solide résilience face à la récession mondiale qui a touché la plupart des économies du monde. La croissance a été de 5 pour cent en moyenne pour le continent africain, certains pays ayant vu leur produit intérieur brut (PIB) croître de 7 à 11 pour cent ces dernières années. Malgré ce parcours remarquable, les États africains n'ont pas encore réussi à véritablement transformer leur économie ni à atteindre le niveau de développement social qu'ont connu d'autres régions.

Le continent est encore en proie à des inégalités et à des formes d'exclusion causées par des différences de revenus, d'appartenance ethnique, de genre, d'âge, ou de milieu de résidence. Les faits montrent que pour les enfants pauvres d'Afrique, le risque d'insuffisance pondérale est d'environ deux fois et demie plus élevé, et celui de n'être pas scolarisé jusqu'à trois fois plus élevé que pour les enfants des ménages les plus riches (Nations Unies, 2012). Ces inégalités entraînent souvent un manque d'opportunités sociales et économiques dans la vie, ce qui exclut ces mêmes personnes d'une pleine participation au processus de développement.

Le point de vue dominant est que l'Afrique s'est concentrée pendant longtemps sur la seule croissance économique, comptant qu'une amélioration du développement social suivrait. L'une des raisons de ce paradoxe tient à la nature même de la croissance, entraînée dans une large mesure par des secteurs à forte intensité de capital, où la valeur ajoutée et la création d'emplois sont limitées et la redistribution des gains économiques inéquitable. Le résultat est que la croissance en Afrique n'a pas été assez inclusive et équitable, compromettant ainsi sa durabilité et alimentant les risques d'instabilité sociale et politique dans la région.

Par ailleurs, la couverture limitée de la protection sociale dans nombre de pays a exacerbé l'exclusion des groupes les plus marginalisés. Ces derniers, qui n'ont déjà un accès moindre aux opportunités sociales et économiques, sont également plus vulnérables aux chocs externes, ce qui réduit leurs capacités d'être des agents productifs et augmente leur risque de tomber ou de persister en état de pauvreté.

La promotion d'une voie de développement plus inclusive en Afrique est une priorité urgente, et une condition indispensable à l'édification de sociétés plus viables et plus solidaires. Cependant, les interventions publiques basées sur des chiffres agrégés ne mènent généralement pas à une prise de décisions optimale, et l'insuffisance des données et des dispositifs de suivi sur ce sujet ont toutes les chances de mener à une formulation et une planification inadéquate des politiques publiques.

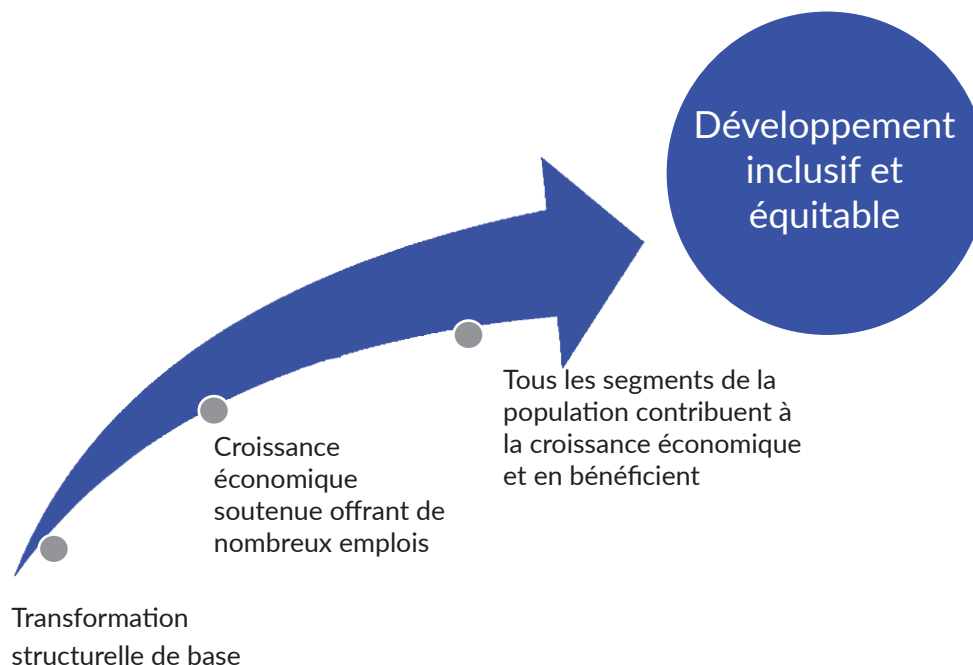
L'Indice africain de développement social

Le développement social est de plus en plus perçu en Afrique comme une composante centrale du développement économique. Les dirigeants africains ont clairement fait de la nécessité d'une stratégie de croissance visant l'inclusion et la transformation sociale une intention politique ferme dans l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sont fondés sur l'égalité, la durabilité de la croissance et le principe « ne laisser personne pour compte » (Commission de l'Union africaine et CEA, 2013).

L'accent mis sur l'inclusion dans la poursuite du développement n'est pas nouveau. Au Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995), les dirigeants mondiaux avaient déjà reconnu l'importance de l'inclusion et de l'intégration sociale pour la réalisation du développement durable dans le monde. C'est là qu'a été avancé pour la première fois, au lieu d'un simple modèle de privation, un modèle holistique prenant en compte la pauvreté et l'exclusion sociale.

À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012), les dirigeants mondiaux ont réaffirmé leur détermination à promouvoir l'intégration sociale en instaurant plus de cohésion et d'inclusion dans le processus de développement¹. À la suite de cette Conférence, la nécessité de s'attaquer à l'exclusion a commencé à s'imposer en tant qu'objectif en soi dans les cadres du développement.

Graphique I.1 : De la transformation structurelle de base au développement inclusif



Les gouvernements africains sont aussi devenus de plus en plus sensibles à la problématique de l'exclusion dans le programme de développement du continent, comme le prouve leur engagement en faveur de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague (1995), qu'ils soulignent dans la Déclaration de Windhoek sur le développement social de 2008 et le Cadre de politique sociale pour l'Afrique, qui ont joué un rôle important dans le programme de développement social du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les pays africains ont aussi pris des mesures visant les problèmes spécifiques de certains des groupes les plus exclus, dont les jeunes, les femmes et les personnes âgées, à travers des programmes tels que celui de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Programme d'action de Beijing, le Plan d'action de Ouagadougou, la Déclaration d'Abuja et le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Toutefois, la mise en œuvre de ces engagements n'a pas livré les résultats souhaités, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, rares étaient jusqu'à présent ceux qui ont réussi à appréhender les conséquences de l'exclusion, les solutions à y apporter et les moyens de les incorporer dans la planification nationale du développement (CEA, 2008).

Deuxièmement, la plupart des objectifs de développement internationalement convenus, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, n'ont pas expressément intégré la dimension d'inclusion dans le modèle de développement, ou identifié les inégalités à l'intérieur des pays qui appelleraient des interventions politiques différentes de celles que l'on définit au niveau national ou régional.

¹ Une société inclusive y a été définie comme « une société pour tous, où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer ». Une telle société doit se fonder sur les valeurs fondamentales que sont l'équité, l'égalité, la justice sociale, et les droits et libertés humains. Elle doit aussi être dotée de dispositifs bien conçus permettant à ses citoyens de participer à la prise des décisions qui retentissent sur leur vie et définissent leur avenir commun (Nations Unies, 1995).

Par ailleurs, des insuffisances institutionnelles et de capacités persistent, et il manque des dispositifs de suivi permettant d'évaluer les progrès en matière d'inclusion en Afrique, de sorte que la formulation des politiques reste peu adaptée. Pour accélérer les progrès, les gouvernements auront à mettre au point des politiques faisant de l'égalité et de l'inclusion un choix délibéré des stratégies de développement plutôt qu'un produit accessoire. Pour que la transformation structurelle de l'Afrique soit inclusive, il faudra un développement solide et équitable, et une planification à long terme qui corresponde à une conception plus inclusive du développement, telle qu'elle est inscrite dans l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Un nouveau paradigme de développement inclusif

L'exclusion est un phénomène multidimensionnel, difficile à cerner si on n'établit pas un cadre précisant comment l'évaluer et quels aspects inclure dans son évaluation. Il est admis que malgré une forte croissance économique, une société 'non-inclusive' risque fort de limiter le développement humain et social des citoyens. Et c'est bien ce que connaît actuellement le continent africain, dont la forte croissance économique n'est pas à même de garantir une répartition inclusive et équitable de ses avantages parmi toutes les couches de la société.

L'expérience a montré que les progrès en vue d'un développement plus inclusif en Afrique ont été lents, et que les facteurs qui y sont favorables ont été limités. Certains individus sont de ce fait plus vulnérables et plus exposés aux chocs externes, notamment les groupes les plus pauvres et marginalisés. Il est ainsi indispensable de faire en sorte que ces groupes soient inclus dans la marche du développement, afin d'accélérer la transition vers un développement plus équitable et inclusif (Graphique 1.1).

Dans ce contexte, la transformation économique en cours dans la plupart des pays africains semble bien définie, marquée par quatre processus liés entre eux : une diminution de la part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi; un processus d'urbanisation accéléré; une progression des activités dans des secteurs à plus forte intensité de travail; et une transition démographique caractérisée par une diminution des taux de mortalité et de fécondité, poussée par une amélioration des services de santé de base (CEA, 2013b). Cependant, les effets sur le développement humain et social des individus restent à élucider.

Un élément essentiel de ce cadre est la nécessité de s'attaquer aux besoins des groupes les plus vulnérables pour promouvoir une véritable transformation sociale du continent. On aurait ainsi une base pour rectifier les schémas d'exclusion spécifiques à chaque pays en définissant des politiques sociales plus efficaces aux niveaux national et infranational.

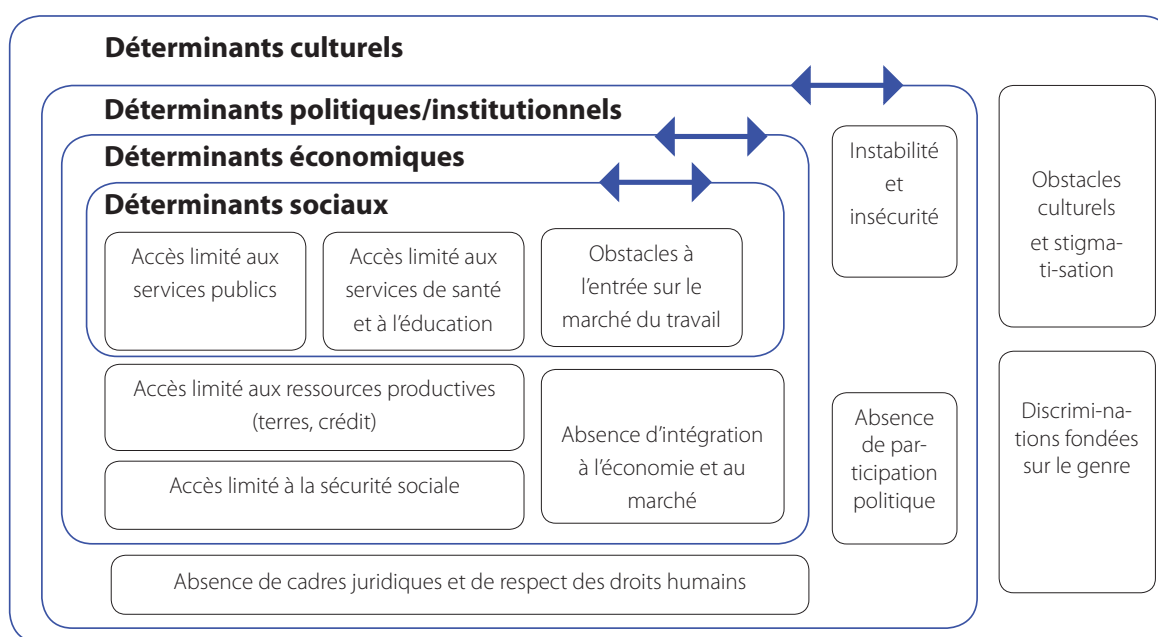
C'est dans cet esprit qu'on envisage ici un nouveau paradigme en vue de la transformation sociale de l'Afrique, centré sur la réduction de l'exclusion humaine. La justification en est que l'inclusion humaine devrait être une condition première de l'inclusion sociale et économique, car donner aux êtres humains le moyen de prendre part au développement est la première étape en vue de l'intégration sociale et économique. La tâche que doivent accomplir les pays africains est donc d'accélérer leurs progrès vers la transformation structurelle, tout en luttant contre les facteurs qui concourent à l'exclusion des individus au processus de développement.

Principaux facteurs d'exclusion humaine

L'exclusion est un phénomène structurel, dont il faut faire une priorité pour soutenir la croissance économique et préserver la paix. Par ailleurs, l'exclusion a un effet négatif sur la dynamique du développement, les opportunités économiques et la création d'emplois, rétrécissant la base des économies et les rendant plus vulnérables aux chocs externes. Outre ses conséquences économiques, l'exclusion, qu'elle tienne au revenu, au genre, à la situation géographique ou à des facteurs politiques, entraîne des coûts sociaux importants. Il est admis en effet que les facteurs d'exclusion sont souvent déterminés par l'interaction d'une série de facteurs contextuels, comme l'illustre le Graphique 1.2².

2 Pour plus de détails, voir également Macculi and Acosta (2014).

Graphique 1.2 : Les déterminants de l'exclusion humaine :



- Les facteurs sociaux comprennent les éléments associés à l'accès aux services sociaux de base, dont les soins de santé, l'éducation et la sécurité sociale ;
- Les facteurs économiques prennent en compte l'accès aux ressources productives, dont la terre et le crédit, ainsi que le degré d'intégration à l'économie et au marché ;
- Les facteurs politiques et institutionnels englobent les politiques et les programmes ayant pour but de garantir la participation politique et l'accès aux droits civils et humains ;
- Les facteurs culturels définissent les normes et l'environnement dans lequel vivent les êtres humains, y compris les facteurs ou les obstacles liés au genre.³

Ces facteurs, qui sont souvent la conséquence de choix et d'interventions politiques, peuvent retentir sur la probabilité qu'une personne soit incluse ou exclue du développement. Dans ce contexte, on peut donc définir l'exclusion humaine comme résultant d'obstacles sociaux, économiques, politiques, institutionnels et culturels qui se manifestent par une détérioration des conditions de vie et limitent la capacité d'un individu de bénéficier du processus de développement et d'y contribuer.

Il importe dans ce sens de faire la distinction entre l'exclusion humaine et le terme usuel d'exclusion sociale. L'exclusion sociale désigne généralement l'incapacité d'une personne ou d'un groupe de participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle et leurs relations avec autrui. L'exclusion humaine, quant à elle, se réfère à l'incapacité d'une personne de bénéficier du processus de développement et d'y participer. En ce sens, on peut considérer l'inclusion humaine comme le stade précédant l'inclusion sociale : il faut que les gens soient intégrés au processus de développement et en bénéficient avant de pouvoir apporter une véritable participation et intégration à la société.

L'exclusion humaine peut se manifester à différentes étapes de la vie d'une personne. Ainsi, un être humain qui, enfant, a souffert d'un retard de croissance, se trouve plus souvent confronté à des difficultés durant les années de formation (en matière de résultats scolaires par exemple), qui représentent des facteurs d'exclusion importants en âge adulte. L'approche du cycle de vie montre en particulier que l'exclusion

³ D'autres facteurs, qui ne sont pas expressément inclus dans ce cadre mais dont on constate souvent qu'ils sont des déterminants sous-jacents de l'exclusion, sont notamment le handicap, l'appartenance ethnique, la situation au regard du VIH/sida, et les conflits intra- ou internationaux.

dans une phase de vie de l'individu a des retombées négatives dans les phases de vie successives, avec des différences notables entre genre et milieu de résidence (CUA et al., 2014).

Impacts différentiels de l'exclusion entre hommes et femmes

À chaque étape de leur vie, les femmes et les filles sont exposées à des formes et des degrés de vulnérabilité différents de ceux qui touchent les hommes et les garçons. Cela provient des différences de rôles assumés par les femmes et les hommes dans la société et d'accès aux ressources productives, qui ont un impact important sur la probabilité qu'elles soient incluses ou exclues du développement.

Certaines de ces différences sont inhérentes au genre, mais d'autres résultent de préjugés culturels et de facteurs sociaux qui peuvent toucher les individus tout au long de leur vie. De nombreuses études montrent par exemple que les femmes et les filles exercent le plus souvent des travaux non rétribués, de nature informelle ; sont généralement moins bien payées que les hommes ; souffrent plus des conséquences d'une éducation écourtée ; et sont plus souvent victimes d'exploitation, de violence ou de mariage précoce. Tous ces facteurs peuvent avoir un effet dévastateur sur leur développement futur et leur capacité de participer aux processus de développement social, économique et politique de leur pays.

Toutefois, les effets peuvent varier selon le stade de vie et le lieu de résidence. Il est par exemple démontré que dans les pays en développement, les filles qui survivent aux premières années de vie et parviennent à l'âge adulte, ont une espérance de vie proche de celle des femmes des pays développés, et que l'écart se rétrécira très probablement à mesure que la mortalité infantile et juvénile reculera. Par ailleurs, la malnutrition infantile est plus répandue chez les garçons que chez les filles dans la plupart des pays en développement, encore que les résultats ne soient pas uniformes de pays à pays. En Inde, par exemple, les filles, du fait de leur statut social considéré inférieur, sont plus exposées au risque de malnutrition que les garçons (Smith et Haddad, 2000).

Le mariage précoce et d'autres pratiques traditionnelles ont également des effets marqués sur les résultats scolaires des filles, ce qui bride leurs opportunités et leurs aspirations futures.

Ce sont ces différences de résultats, qu'elles découlent de facteurs contextuels ou soient inhérentes au genre, qu'il faudra viser, car les politiques publiques qui ne luttent pas contre elles tendent à perpétuer les inégalités de genre au fil du temps (Hedman, Perucci et Sundstroem, 1996 ; CEE et Institut de la Banque mondiale, 2010).

L'exclusion humain par milieu de résidence

Les schémas de l'exclusion traduisent aussi l'influence du lieu géographique où une personne naît et vit. Pour les gens qui vivent en milieu rural, la probabilité est plus élevée de manquer d'infrastructures sociales et économiques de base, qui leur permettraient de s'épanouir et de réaliser pleinement leur potentiel. À l'échelle mondiale, 75 pour cent des personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté en 2002 étaient résidentes de zones rurales, alors que 52 pour cent seulement de la population mondiale y habitent (Ravallion, Chen et Sangraula, 2007).

Les études récentes en Afrique ont montré également des taux de pauvreté en milieu rural plus élevés (Nations Unies, 2014). Il n'en reste pas moins que les milieux urbains se trouvent de plus en plus souvent face à des difficultés telles que la congestion urbaine, les risques environnementaux et sanitaires, la mauvaise qualité des infrastructures, la fragmentation sociale, l'accès limité aux terres, ainsi qu'une concurrence accrue qui risque d'exclure les travailleurs sans qualifications de tirer parti des opportunités économiques et sociales qui se présentent à eux.

Section II : L'indice Africain de développement social

L'Indice africain de développement social

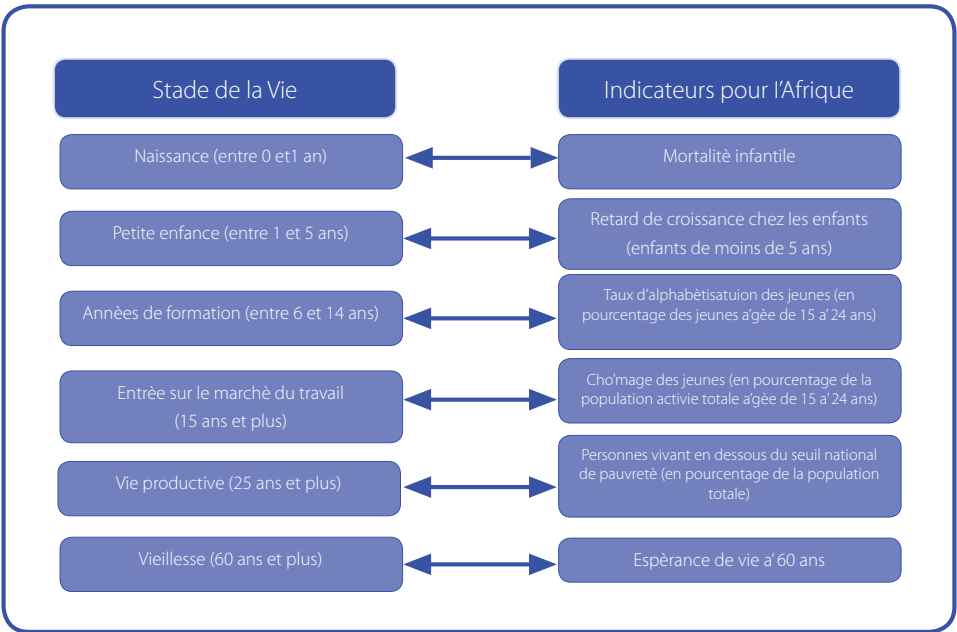
L'Indice africain de développement social a été mis au point pour évaluer le degré global d'exclusion humaine. Il permet d'évaluer le niveau d'exclusion tout au long du cycle de vie, partant de l'idée que l'exclusion peut se manifester à différents stades de la vie d'une personne avec des retombées importantes dans les phases de vie successives. Ainsi, à chaque étape de vie, on détermine une dimension clé du développement humain dont les personnes de ce même groupe d'âge sont supposées bénéficier, pour éviter la probabilité d'être exclues dans les phases successives de leur vie (voir tableau 2.1).

Tableau 2.1 : L'exclusion tout au long du cycle de vie

Période	Étape de la vie	Dimensions
De 0 à 1 an	Naissance	Survie
De 1 à 5 ans	Petite enfance	Santé/nutrition
De 6 à 14 ans	Années de formation	Éducation de qualité
15 ans et plus	Entrée sur le marché du travail	Emploi productif
25 ans et plus	Vie productive	Moyens de subsistance
60 ans et +	Vieillesse	Vie décente

Pour donner un caractère opérationnel à ce cadre, on associe chaque dimension à un indicateur qui rend le mieux compte des aspects de l'exclusion définis dans le modèle (voir graphique 2.1).

Graphique 2.1 : Indicateurs de l'exclusion humaine tout au long du cycle de vie



La valeur de chacun des indicateurs est normalisée entre 0 à 1, afin d'obtenir une valeur agrégée de l'Indice africain de développement social (IADS) comprise entre 0 et 6. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'exclusion humaine est forte. L'Indice permet également de rendre compte des différences dans le niveau d'exclusion entre hommes et femmes et milieu de résidence. Cela permet de cerner les inégalités qui

existent à l'intérieur d'un pays et entre différents groupes sociaux et milieux de résidence. Ces résultats désagrégés devraient servir à améliorer le ciblage des politiques et la planification du développement au niveau national et infranational.⁴

Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs résulte d'un processus consultatif, auquel ont participé des experts nationaux, des institutions régionales et des partenaires au développement. La sélection finale s'est basée sur trois critères principaux : i) l'adéquation des dimensions et des indicateurs au contexte africain ; ii) la disponibilité des données, à différents niveaux de l'administration ; et iii) l'existence d'indicateurs d'« impact » plutôt que de « résultats ». Bien que les indicateurs choisis ne peuvent pas rendre compte de la pleine dimension de l'exclusion à chaque étape de vie, ils ont été choisis comme meilleurs 'proxy' compte tenu des données disponibles et des manifestations empiriques de l'exclusion en Afrique. Les fondements méthodologiques de l'Indice sont détaillés dans l'annexe 1.

Caractéristiques essentielles de l'IADS

L'Indice africain de développement social présente un certain nombre de caractéristiques essentielles qui le différencient d'autres indices :

- Il a été mis au point sur demande des États membres ;
- Il est basé de données nationales, et n'assigne donc pas de rang aux pays ;
- Il est simple à appréhender et à calculer ;
- Il est le seul indice qui mesure l'exclusion humaine ;
- Il mesure l'effet *d'impact* tout au long du cycle de vie.

Stratégie de mise en œuvre

L'application de l'Indice dans 46 pays d'Afrique a permis de le tester et de l'affiner, le rendant mieux adapté aux besoins des États membres. De plus, les formations organisées sur de l'IADS en Afrique ont contribué à renforcer dans les pays la capacité de mettre en évidence les politiques et programmes qui ont eu pour effet de réduire l'exclusion au fil du temps et pour différents groupes de population. Une étape importante a été franchie avec l'élargissement de l'indice à l'échelon sous-régional, qui l'a rendu applicable dans certaines communautés économiques régionales pour renforcer la mise en œuvre de leurs plans de développement et favoriser l'intégration sociale et économique. Enfin, la CEA est en train de mettre au point un cadre de cartographie des politiques (Policy Mapping) sur la base des résultats de l'IADS, qui permettra de mieux évaluer l'efficacité des politiques sociales face à l'exclusion humaine. Ce sera là un avancement important dans l'utilisation de l'Indice pour planifier le développement et mieux cibler les politiques sociales. La mise en place d'équipes nationales d'application de l'IADS sera par ailleurs essentielle pour que les pouvoirs publics prennent cet outil en main et intègrent pleinement l'utilisation de l'Indice dans leur processus de planification, en vue de l'accélération d'un développement plus inclusif et équitable dans le continent.

⁴ L'application de l'IADS en Afrique est actuellement confiée à des équipes nationales de mise en œuvre, qui comprennent des experts chevronnés des ministères compétents et des bureaux nationaux de statistique. Les données nécessaires au calcul de l'Indice sont dérivées des statistiques nationales, essentiellement de recensements et d'enquêtes sur les ménages et d'enquêtes démographiques et sanitaires.

Section III: Afrique de l'Ouest : brève introduction

Afrique de l'Ouest : brève introduction

La croissance économique de l'Afrique a fortement chuté, ramenée de 3,7 % en 2015 à 1,7 % en 2016, après un épisode de croissance importante à un taux moyen de 5 %, qui avait duré plus d'une décennie. Cette baisse résulte en partie de la persistance de la mauvaise conjoncture mondiale, de la chute des prix des produits de base, en particulier le pétrole (bien que les cours s'inscrivent désormais à la hausse) et des conditions météorologiques défavorables. En effet, le taux de croissance économique des pays africains exportateurs de pétrole a été ramené de 4,6 % en 2013 à 0,8 % en 2016 (Commission économique pour l'Afrique, 2017). La baisse des cours internationaux du pétrole a affecté les exportateurs de pétrole de la sous-région, particulièrement le Nigéria, la plus grande économie du continent, qui devrait se contracter de 1,6 % entre 2016 et 2017.

Le déficit budgétaire et du compte courant combiné, résultant de la baisse des recettes d'exportation, s'est creusé, les déficits budgétaires en Afrique de l'Ouest passant de 1,8 % du PIB en 2015 à 2,8 % en 2016. Cette hausse est, une fois de plus, causée par l'augmentation des dépenses publiques au Nigéria, notamment en matière de sécurité, ainsi que par les élections au Ghana et une augmentation des dépenses publiques en Côte d'Ivoire. L'inflation a augmenté de façon spectaculaire en Afrique de l'Ouest, passant de 8,6 à 13 % en moyenne entre 2015 et 2016, ce qui a sapé le pouvoir d'achat des consommateurs. Le ralentissement de la croissance économique a rendu les acquis antérieurs en termes de résultats sociaux plutôt vulnérables aux chocs extérieurs.

À l'instar de toutes les autres sous-régions du continent, les pays ouest-africains ont enregistré une réduction de la pauvreté, principalement dans les zones urbaines. En effet, en Afrique de l'Ouest, la pauvreté rurale a été ramenée de près de 70 % en 1996 à un peu plus de 40 % en 2012, et la pauvreté urbaine, d'environ 30 % à 15 % au cours de la même période. Cela a été suivi par un recul de l'inégalité, exprimée en coefficient de Gini, dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Ghana, où les inégalités ont augmenté, et du Nigéria, qui a enregistré une baisse (mais on assiste actuellement à une remontée du taux). Les pays de l'Afrique de l'Ouest, exception faite de Cabo Verde et du Ghana, affichent un faible score pour ce qui est de l'indice de développement humain ($< 0,5$), avec un revenu national brut par habitant de 2 300 dollars (Banque africaine de développement *et al.*, 2016).

L'espérance de vie et les années attendues de scolarité sont les plus faibles en Afrique de l'Ouest, avec clairement un biais en défaveur des femmes. Les femmes en Afrique de l'Ouest affichent les plus fortes disparités s'agissant de la scolarité, et on note également un biais défavorable dans l'accès aux services publics (Commission économique pour l'Afrique, 2017). Une caractéristique importante du développement social dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest est que le nombre moyen de naissances par femme a été ramené de 6,53 en 1990 à 5,05 en 2014. D'autre part, la sous-région continue d'afficher le taux de fécondité moyen le plus élevé en Afrique (Nations Unies, 2015). En outre, ce taux de fécondité varie considérablement selon les quintiles de richesse, les pays d'Afrique de l'Ouest déclarant en moyenne 6,7 naissances par femme du quintile le plus pauvre à une moyenne de 3,7 naissances au quintile le plus riche, ce qui dénote un accès inéquitable aux services de santé. Les services de santé ont été sérieusement mis à rude épreuve par la crise du virus Ébola qui a mis à nu la vulnérabilité des systèmes nationaux de santé face aux chocs épidémiques.

Les chiffres globaux concernant la pauvreté, l'éducation et la parité des sexes ne fournissent pas d'informations suffisantes pour les interventions politiques. La marginalisation des groupes à faibles revenus, des femmes et des habitants des zones rurales, entre autres, requiert une analyse plus poussée par pays des facteurs de l'exclusion humaine, au moment où la sous-région et le continent s'emploient à atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 qui appellent à « ne pas faire de laissés pour compte ».

L'Indice africain de développement social aide à mesurer le niveau de l'exclusion humaine suivant six indicateurs, en utilisant des données nationales ventilées par sexe, par milieu de résidence et par niveau

infranational. L'outil offre de meilleures possibilités pour la planification, le suivi et le ciblage des politiques. Des ateliers sous-régionaux ont été organisés à Cotonou (Bénin) et au Caire pour les pays francophones et anglophones respectivement, afin de former les fonctionnaires nationaux compétents sur les calculs et l'utilisation de l'indice aux fins de l'analyse des politiques. Les huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Sénégal et Togo) ont tous pris part à ces ateliers et contribué de façon significative à la collecte de données et au calcul de l'indice.

Section IV :

Analyses-pays

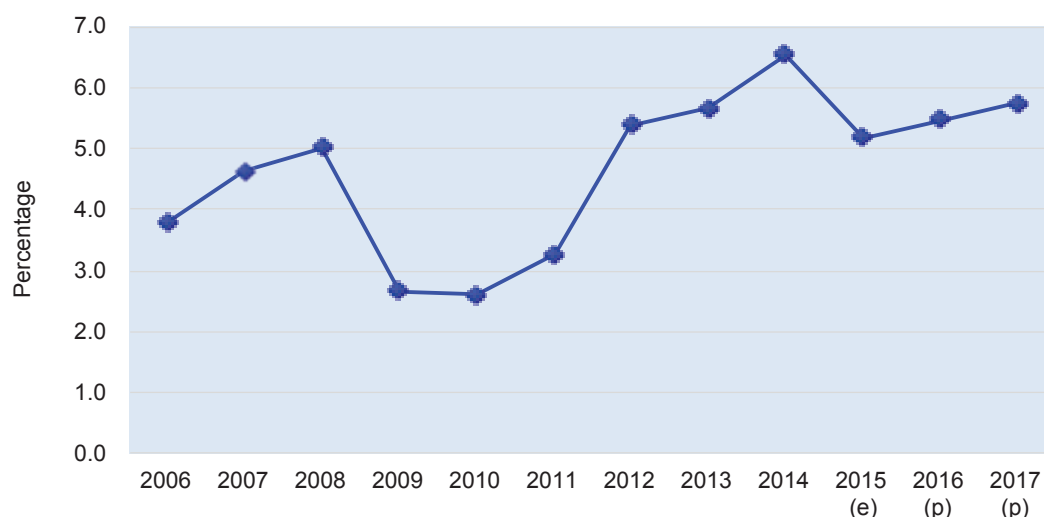
4.1. Bénin

Contexte socioéconomique

Le Bénin est l'une des démocraties africaines les plus aptes, avec une société civile très active. Le pays continue de bénéficier d'un régime démocratique stable. L'agriculture est le secteur le plus important de l'économie et une grande partie de la population continue à dépendre de l'agriculture de subsistance. Plus de 80 % des exportations béninoises sont issues de l'agriculture et des produits agricoles. Récemment, le gouvernement du Bénin a investi massivement dans l'infrastructure, l'agriculture et le tourisme ; ce qui pourrait entraîner une forte croissance économique dans un avenir proche.

Le produit intérieur brut (PIB) du Bénin a augmenté de 5 % au troisième trimestre de 2016 par rapport au même trimestre de l'année précédente (2015). Après être passé de 4,6 % en 2012 à 6,9 % en 2013, le taux de croissance annuel du PIB avait fléchi à 6,5 % en 2014 pour atteindre 5 % en 2015, (BAD et al, 2016). Cette baisse tient principalement à trois raisons : une production agricole plus faible en raison de précipitations moins favorables, les pénuries d'électricité, les délestages et le ralentissement des activités, surtout celle des réexportations vers le Nigéria. Le Nigéria est en effet, l'un des principaux partenaires d'exportation du Bénin. Il reçoit 21 % des exportations du Bénin, (BAD et al, 2016).

Graphique 4.1.1: Taux de croissance du PIB



Source : *Perspectives économiques en Afrique 2016*

Note : (e) = estimations (p) = projections

L'agriculture représente 36 % du PIB. Le coton à lui seul, représentait 38,7 % des recettes d'exportations en 2013 (en hausse de 41,8 % par rapport à 2012) malgré une forte régression due aux difficultés de gestion de la filière et à la baisse mondiale des cours. Le Bénin est le cinquième producteur mondial de la noix de cajou, avec entre 120 000 et 180 000 tonnes de noix par an, et cela représentait 7 % du PIB. Le secteur secondaire représentait 13,4 % du PIB en 2011.

L'économie béninoise reste dominée par le secteur agricole, en particulier par le coton qui assure directement ou indirectement les revenus d'une grande partie de la population. Le Cotonou constitue avec la réexportation vers les pays limitrophes, notamment le Nigéria, dont elle dépend largement, les piliers de l'économie béninoise.

Selon le récent rapport de la Banque mondiale, le Bénin est classé, pour la deuxième fois, parmi les 10 pays les plus réformateurs du monde. En 2015, le Bénin a enregistré trois réformes sur les indicateurs création d'entreprise, octroi de permis de construire et commerce transfrontalier (Banque mondiale 2016).

La structure de l'économie béninoise est largement déterminée par sa position stratégique sur la côte ouest-africaine, à la porte du géant Nigérian.

Développement social

Le Bénin reste un pays extrêmement pauvre en dépit de taux de croissance annuels modérés, situés entre 4 et 5 % depuis deux décennies. Le taux de pauvreté à l'échelle nationale était de 37,5 % en 2006 ; 35,2 % en 2009 ; 36,2 % en 2011 et de 40,1 % en 2015, (Banque mondiale, 2016). Le Bénin est un pays à faible développement humain, avec un IDH estimé à 0,48 en 2014.

Des inégalités persistantes qui érodent les gains en termes de développement humain. En 2014, l'Indice de développement humain ajusté des inégalités (IDHI) ressort à 0,300. Ainsi, 37,4 % du niveau potentiel de développement humain sont perdus au Bénin, du fait des inégalités. De fortes inégalités persistent dans le domaine de l'éducation (44,8 %), l'espérance de vie à la naissance (37 %) et du revenu (29,4 %), (Rapport national sur le développement humain 2015). Les femmes sont plus vulnérables et continuent à être pénalisées par un manque d'accès aux opportunités économiques. Elles sont aussi sous-représentées dans les postes à hautes responsabilités.

Les secteurs de l'éducation et de la santé représentent encore une part conséquente des dépenses publiques (en moyenne, 23 et 7 % respectivement alloués chaque année à ces secteurs). Le gouvernement doit s'efforcer de mieux gérer ces deux secteurs et d'améliorer l'équité des ressources financières allouées aux régions. En vingt-cinq ans, la prévalence de la faim a été réduite de moitié au Bénin, passant de 22,5 % en 1990 à 11,2 % en 2014. L'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans varie entre 17 et 19 %.

Au nombre des facteurs qui concourent à l'amélioration du développement humain, il y a l'éducation, la santé et les revenus. L'agriculture y a joué un rôle important en raison de ses relations avec l'alimentation, la création de la richesse, l'éducation, la santé et la nutrition. Un autre facteur de vulnérabilité découle des engagements conditionnels liés à l'encadrement du secteur du coton par l'État.

Tableau 4.1.1 : Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale, en millions d'habitants	7,4	8,7	10,9 (2015)
PIB total en CFA *	1 956 700	2 638 975	4 287 407
RNB par habitant, en dollars des États-Unis courants (méthode Atlas)	380	660	860 (2015)
Population vivant sous le seuil national de pauvreté, en % de la population	...	37,5	40,1 (2015)
Indice de Gini	38,6 (2003)	...	43,4 (2011)
Chômage, en pourcentage du total des actifs	0,7	1,1	1
Chômage des jeunes, en pourcentage du total des actifs âgés de 15 à 24 ans	0,8	2	1,7
Accroissement de la population, en pourcentage annuel	3,3	3,1	2,6 (2015)
Espérance de vie à la naissance, en années	56	58	60

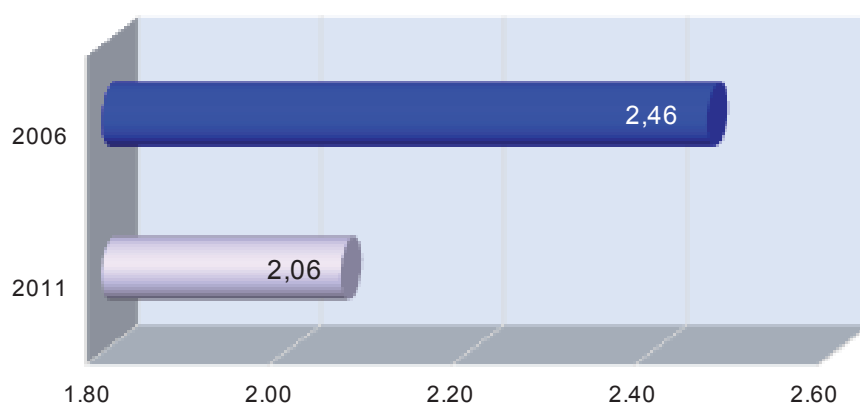
Sources : Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale)

* Base de données World Economic Outlook, consultée le 19 mai 2017. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

Mesurer l'exclusion humaine en Bénin

Malgré les nombreux défis auxquels il fait face, le Bénin a enregistré un déclin de l'exclusion humaine de 2,46 en 2006 à 2,06 en 2011. Cela montre que le pays a progressé en exclusion humaine, bien que les perspectives sociales et économiques actuelles ne soient pas encore suffisantes pour générer un véritable changement dans la vie des gens (graphique 4.1.2). La sécurité alimentaire et les conditions nutritionnelles sont encore faibles, en raison de la faible production agricole due principalement à l'insuffisance d'accès aux facteurs de production tels que les fertilisants, les pesticides, les fongicides et le crédit agricole. Par ailleurs, les conditions ne sont pas remplies en termes d'emmagasiner, de préservation et de transformation des aliments. Les niveaux de pauvreté, au seuil de pauvreté nationale, ont augmenté au fil des ans, c'est-à-dire 35,2 % en 2009, 36,2 % en 2011 et de 40,1 % en 2015 (Banque mondiale, 2016).

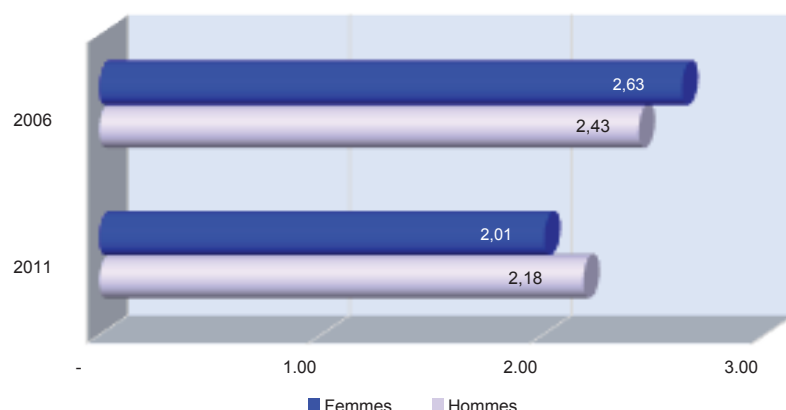
Graphique 4.1.2 : IADS au Bénin



Source : Chiffres calculés à partir de données nationales.

La réduction de l'exclusion humaine au Bénin a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes ; cela pourrait être dû aux politiques efficaces. Au cours des années, le Bénin a adopté et mis en œuvre des politiques équitables. En 1990, la Constitution a interdit la discrimination axée sur le sexe, la religion et la race et a accordé des droits sociaux et économiques égaux à tous les citoyens. En 2006, plan stratégique pour le développement 2006-2011 a été adopté dans le cadre de la promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'amélioration de la protection sociale (PNUD, 2016). L'adoption de la Politique nationale pour la promotion du genre en 2009 dans le but d'atteindre l'égalité des sexes et le développement humain durable d'ici à 2025 explique également le faible écart d'exclusion par sexe. En 2012, une loi sur la prévention et la répression de la violence à l'égard des femmes a été promulguée. Cette loi vise également à promouvoir l'égalité (PNUD, 2016). Il convient de noter que malgré toutes les tentatives de promotion de l'égalité des sexes, les femmes, au Bénin, sont toujours confrontées à un problème de pleine et entière participation au développement.

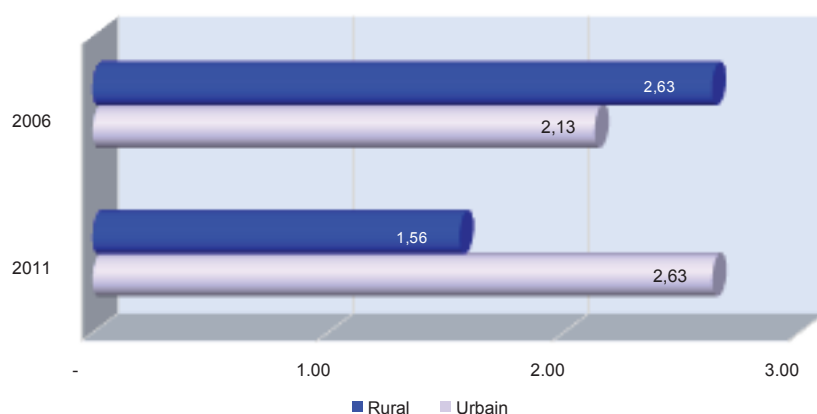
Graphique 4.1.3 Exclusion humaine par sexe



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

L'exclusion humaine par zone présente un paradoxe au Bénin. Alors que dans les zones rurales, l'exclusion est passée de 2,63 en 2006 à 1,56 en 2011, il a augmenté de 19 pourcent dans les zones urbaines entre 2006 et 2011. La croissance de l'exclusion dans les zones urbaines au Bénin pourrait s'expliquer en partie par l'explosion démographique dans les grandes villes. L'exode rural y est très poussé ; ce qui a des implications majeures sur la fourniture de services équitables et équilibrés dans le pays. Plus de la moitié de la population du pays vit dans les zones urbaines.

Graphique 4.1.4: Exclusion humaine, par lieu de résidence

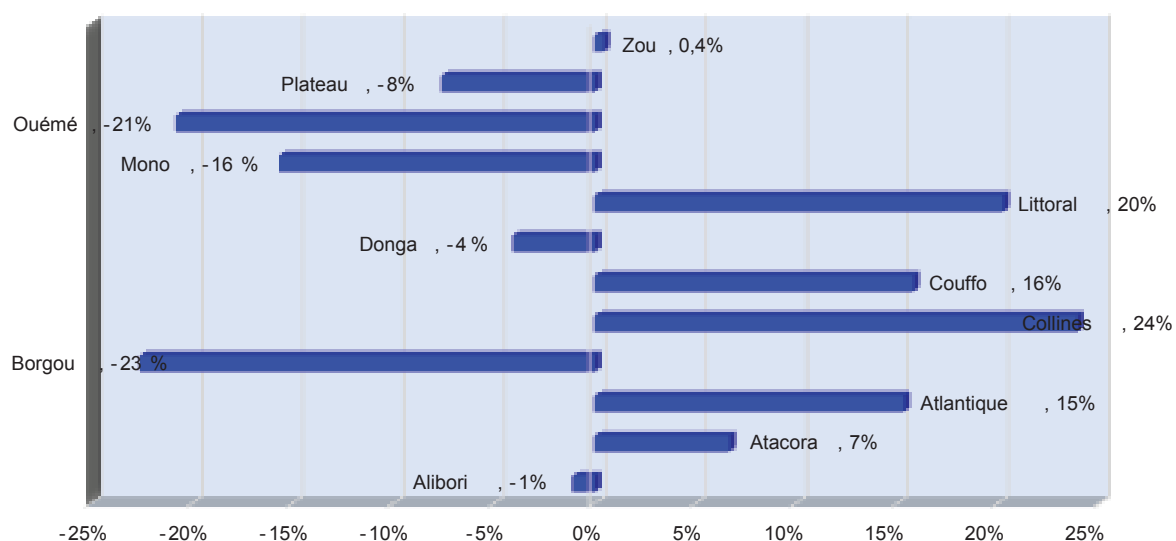


Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Contrairement à d'autres pays africains qui ont connu des progrès en matière d'exclusion au cours des années, l'exclusion au Bénin, surtout dans les départements du Bénin, Collines, Littoral, Couffo et Atlantique, aurait augmenté de 24 %, 20 %, 16 % et 15 % respectivement.

Le département de l'Atacora a également connu une augmentation de l'exclusion : 7 % entre 2006 et 2011. Par contre, l'exclusion a diminué dans les départements du Borgou, de l'Ouémé et du Mono ; dans ces départements, elle a, en effet, diminué de 23 %, 21 % et 16 % respectivement entre 2006 et 2011.

Graphique 4.1.5: Évolution de l'IADS, par sous-régions

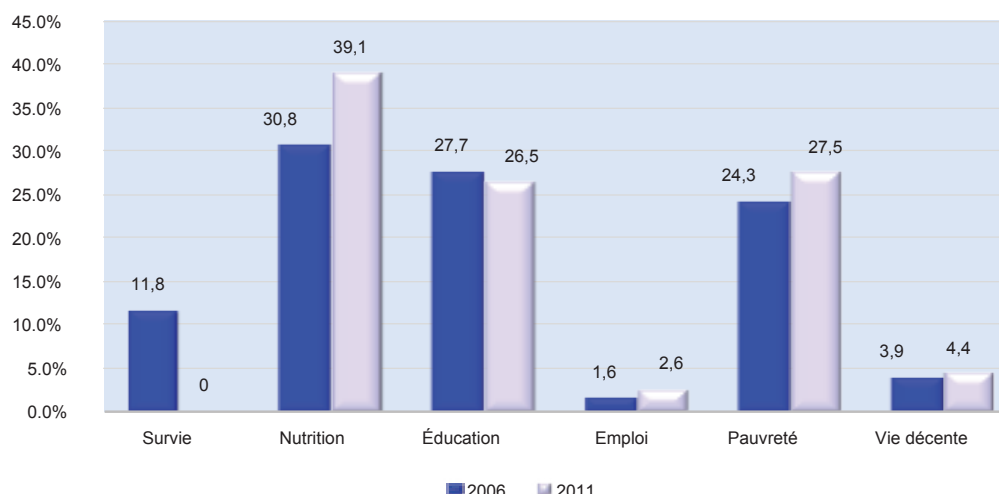


Source : Calculé à partir de statistiques nationales

On peut observer à partir de la (graphique 4.1.6), que les principaux déterminants de l'exclusion dans le temps sont le retard de croissance, l'analphabétisme et la pauvreté. Les niveaux de pauvreté déterminent aussi l'exclusion, comme ce fut le cas en 2011. La nutrition est le principal facteur d'exclusion au Bénin au fil des ans. Elle a connu une forte augmentation en 2011. La malnutrition est courante au Bénin, en particulier dans les zones rurales et parmi les communautés vulnérables. Cette situation est causée par des inondations et des sécheresses récurrentes, avec pour corollaire l'augmentation des prix élevés des denrées alimentaires. Le PAM (2015) a signalé que plus d'un tiers des familles étaient en insécurité alimentaire. La malnutrition aiguë affecte 16 % des enfants de moins de 5 ans et 44,6 % du même groupe d'âge souffrent de malnutrition chronique. Cette condition (la malnutrition) est pire dans les zones rurales où elle influe négativement sur les taux de scolarisation. L'éducation a également contribué considérablement à l'exclusion malgré une légère baisse en 2011. En dépit de la gratuité des école maternelle et primaire, les taux de fréquentation scolaire étaient faibles, en raison de pénurie d'enseignants et de ressources. Par ailleurs, l'éducation dans les écoles secondaires est coûteuse ; ce qui limite l'inscription au-delà de l'école primaire (Ambrecht, 2014).

Malgré une croissance raisonnable du PIB au cours des deux dernières décennies, la pauvreté reste répandue. Elle est aussi en hausse. La contribution de la pauvreté à l'exclusion humaine est élevée mais la malnutrition reste le principal facteur d'exclusion.

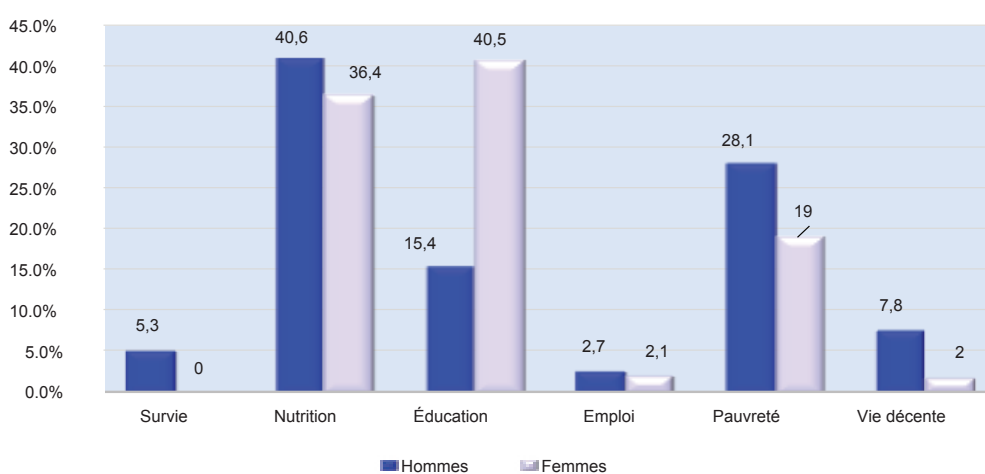
Graphique 4.1.6: Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Lorsqu'ils sont désagrégés selon le sexe, le retard de croissance et la pauvreté semblent être les principaux moteurs de l'exclusion chez les hommes, alors que l'éducation est le principal moteur de l'exclusion chez les femmes. Selon la Banque mondiale (2017), les ménages dirigés par des femmes connaissent des niveaux de pauvreté inférieurs (28 % contre 38 % pour les ménages dirigés par des hommes). L'éducation des filles est statique. Les statistiques de l'UNICEF montrent que la scolarisation des filles reste inférieure à celle des garçons ; Cela nécessite des interventions politiques.

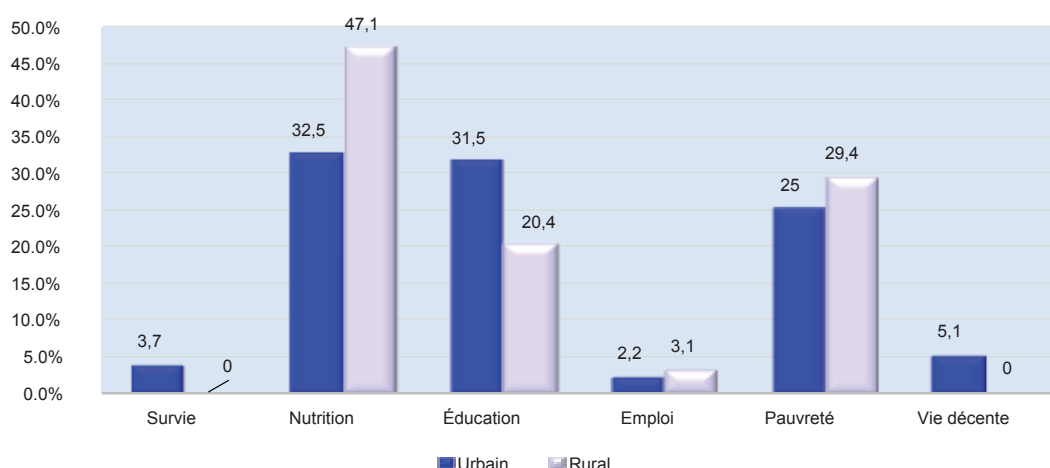
Graphique 4.1.7: Facteurs d'exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

La (graphique 4.1.8) illustre de nombreux facteurs d'exclusion par milieu de résidence, parmi lesquels la nutrition, l'éducation et la pauvreté. Le retard de croissance contribue grandement à l'exclusion dans les zones rurales, car la malnutrition y est largement répandue. Environ 4 enfants sur 10 au Bénin souffrent de malnutrition chronique, nécessitant souvent une hospitalisation immédiate (34,6 %) dans le nord du pays (Ryan, 2014). La malnutrition est répandue dans les zones rurales où les croyances débouchent sur la malnutrition. Le retard de croissance des enfants dans les zones rurales est un moteur d'exclusion. L'incidence de la pauvreté sur l'exclusion dans les zones rurales est supérieure à celle de la pauvreté dans les zones urbaines.

Graphique 4.1.8: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Considérations politiques

Le retard de la croissance des enfants, l'analphabétisme et la pauvreté sont les principaux défis auxquels font face les responsables du pays ; ils constituent les facteurs de l'exclusion humaine, surtout en zones rurales. Il convient donc d'améliorer le secteur de la santé, en particulier dans les zones rurales, pour prévenir le retard de croissance des enfants. À cet effet, les politiques de réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'éducation peuvent être efficaces dans la lutte contre l'exclusion.

Des campagnes de sensibilisation sont en cours dans les zones rurales où les croyances culturelles peuvent être des entraves. Le personnel médical du nord du Bénin a d'ailleurs exprimé le besoin de remplacer le mythe par d'autres formes de connaissances. Il a aussi expliqué que le traitement des facteurs culturels qui conduisent à la malnutrition peut contribuer efficacement à la réduire (Ryan, 2014). En 2012, le gouvernement a lancé le Community Nutrition Education Project, un programme éducatif qui a formé 12 607 grand-mères dans diverses communautés sur la façon de promouvoir la santé des femmes enceintes et des enfants (Ryan, 2014). Dans la même perspective, la Banque mondiale a approuvé le paiement de 28 millions de dollars des États-Unis en 2013 pour assurer les services de nutrition au profit des enfants, former les mères et les adolescents à des compétences nutritionnelles. Malgré cette tentative, les taux de retard de croissance restent élevés. Beaucoup d'efforts sont donc nécessaires.

L'éducation des filles est cruciale pour la réduction de l'exclusion sociale. L'UNICEF fournit un appui au programme des grandes sœurs, programme selon lequel les élèves plus âgées ont la responsabilité de motiver des jeunes élèves et de s'assurer qu'elles fréquentent l'école. En 2014, Peace Corps et l'organisation Human Solidarité Benin ont organisé une course au Bénin pour encourager l'autonomisation des femmes et collecter des fonds pour l'éducation des filles. Malgré ces efforts, l'éducation des filles reste faible dans le pays ; ce qui nécessite des efforts continus.

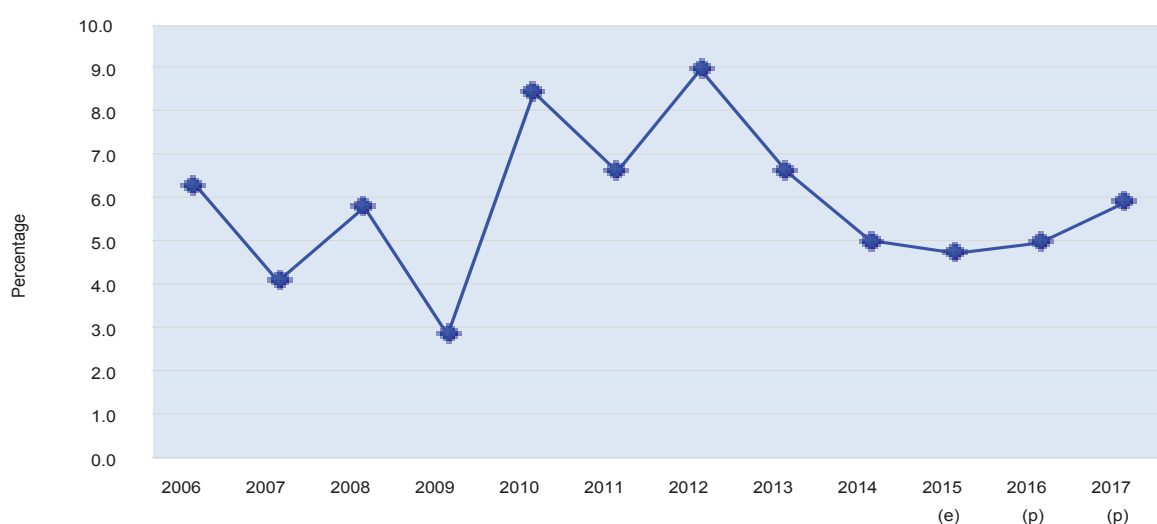
L'exclusion humaine dans les zones urbaines est élevée. Elle augmente au fil du temps et cette augmentation s'explique principalement par l'exode rural qui entrave la fourniture de services. Le gouvernement devrait déployer davantage d'efforts pour freiner l'exode rural et améliorer les conditions de vie dans les zones rurales. Des efforts considérables sont nécessaires pour assurer une plus grande équité dans la répartition géographique des ressources.

4.2. Burkina Faso

Contexte socioéconomique

Situé en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est un pays enclavé, ayant des ressources naturelles limitées, une forte croissance démographique, une population de 18,11 millions d'habitants et un taux annuel de croissance de la population de 3,1 % en 2015. C'est un pays essentiellement agricole, avec environ 80 % de la population employée dans ce secteur (Banque mondiale, 2016). Le Burkina Faso est un pays à faible revenu avec un revenu brut par habitant estimé à 615 dollars des États-Unis en 2015. Au cours des dernières années, l'économie a connu des niveaux de croissance élevés, alimentés par des productions agricoles. En 2014 et 2015, le pays a connu une crise politique sociale, des prix des matières premières, des effets du virus Ebola, entre autres facteurs qui ont considérablement ralenti la croissance économique. La croissance du PIB a été enregistrée à 5 % en 2014 et en 2015, soit un taux inférieur à la moyenne de 6 % enregistrée au cours de la décennie précédente (Banque mondiale, 2016). Le coton et l'or sont les principales matières d'exportations du Burkina Faso. Le pays est encore vulnérable aux alternances de l'état climatique et des prix des produits de base.

Graphique 4.2.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016

Note : (e) = estimations (p) = projections

Développement social

Le pays a enregistré des progrès dans le développement humain. L'incidence de la pauvreté est passée de 46,9 % en 2009 à 40,1 % en 2014, et le pays a été classé à la 183^{ème} place sur 188 pays dans l'édition 2015 de l'indice de développement humain du PNUD.

Le secteur de l'éducation s'est également amélioré, avec une augmentation du taux brut de scolarisation au niveau primaire, passant de 57 % en 2005 à 87 % en 2014 (Banque mondiale, 2016). Le taux de scolarisation du secondaire, jadis inférieur, a également augmenté, passant de 20 % en 2005 à 39,7 % en 2014 (Banque mondiale, 2016).

Le secteur de la santé a connu une amélioration. Le taux de mortalité infantile est passé de 65 pour 1000 naissances vivantes en 2010 à 43 pour 1000 naissances vivantes en 2015. L'espérance de vie à la naissance a été estimée à 58,6 ans en 2014. Les taux de mortalité maternelle ont également diminué

considérablement, passant de 484 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1995, à 341 décès en 2010 (Banque mondiale, 2016).

Tableau 4.2.1 : Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale, en millions d'habitants	12,3	14,3	18,1 (2015)
PIB total en CFA *	2 234 958	...	3 245 246
RNB par habitant, en dollars des États-Unis courants (méthode Atlas)	240	460	615 (2015)
Population vivant sous le seuil national de pauvreté, en % de la population	...	46 (2009)	40 (2014)
Indice de Gini	43,3 (2003)	39,8 (2009)	...
Chômage, en pourcentage du total des actifs	3	3,3	3,1
Chômage des jeunes, en pourcentage du total des actifs âgés de 15 à 24 ans	4,7	5,3	5
Accroissement de la population, en pourcentage annuel	2,9	3,1	2,9 (2015)
Espérance de vie à la naissance, en années	51	55	59

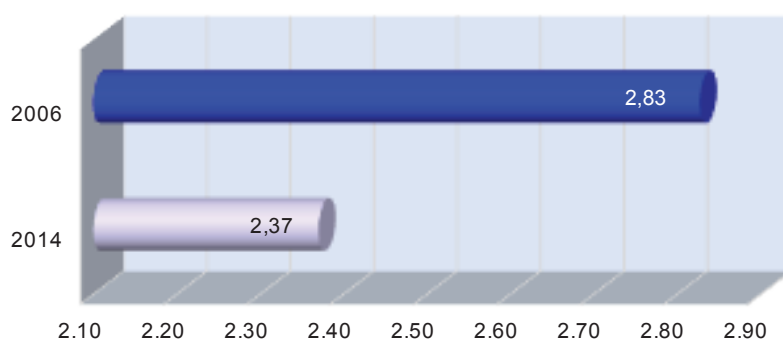
Sources : Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale)

* Base de données World Economic Outlook, consultée le 19 mai 2017. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

Mesurer l'exclusion humaine au Burkina Faso

L'exclusion humaine générale au Burkina Faso est modérée, malgré une légère baisse de 16,2 % de 2006 à 2014 (graphique 4.2.2). Cette baisse de l'exclusion humaine pourrait être attribuée à l'amélioration générale de l'économie entre 2009 et 2012 et en même temps le taux de pauvreté est diminué.

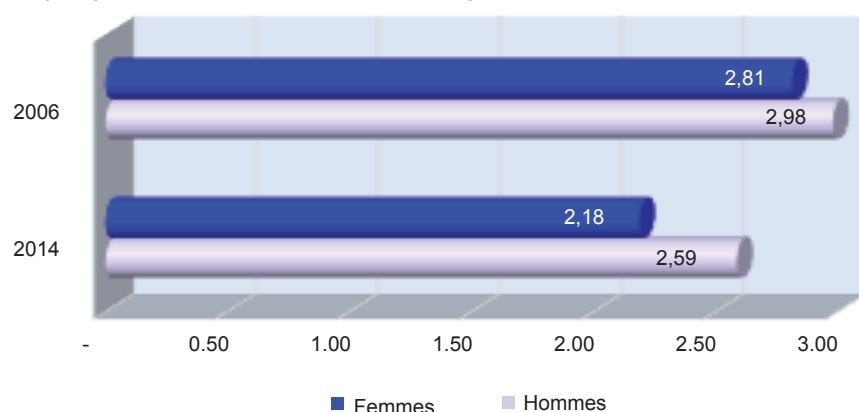
Graphique 4.2.2 : IADS en Burkina Faso



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Lorsqu'ils sont désagrégés par sexe, les scores de l'IADS présentent un trait particulier. L'exclusion semble être plus élevée chez les hommes que chez les femmes au fil du temps, mais avec de légères différences. Entre 2006 et 2014 l'écart entre les sexes est augmenté. Cela peut être attribué aux projets sur l'égalité des sexes particulièrement dans le domaine de l'éducation.

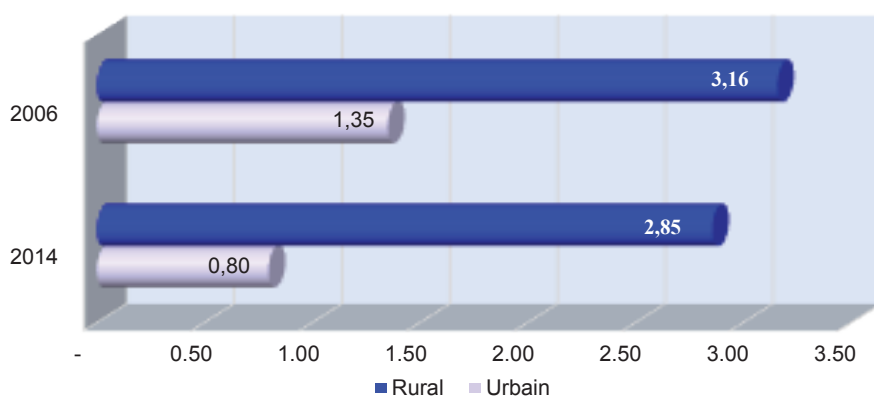
Graphique 4.2.3: Exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

L'écart entre les régions rurales et urbaines reste un grand défi au Burkina Faso, avec une augmentation de l'exclusion humaine au fil du temps (graphique 4.2.4). En 2014, l'exclusion dans les zones rurales était plus de trois fois élevée que dans les zones urbaines, respectivement 2,85 et 0,80. L'une des explications pourrait être la répartition spatiale inéquitable des installations publiques telles que l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement, etc. La pauvreté au Burkina Faso affecte principalement les zones rurales avec plus de 70 % de la population, vivant dans les zones rurales en 2014. Les principales causes de la pauvreté rurale sont l'insuffisance de productivité rurale et la taille de la population, les réseaux de communication et de transport insuffisamment développés, la subsistance et des conditions climatiques médiocres avec des fluctuations, caractérisées par la sécheresse et la désertification (FIDA, 2014). Le Burkina Faso rural est confronté à des défis tels que la pauvreté, la sécheresse persistante, les faibles niveaux d'éducation, le logement inadéquat, le paludisme et la méningite pour n'en citer que quelques-uns (Compassion 2015).

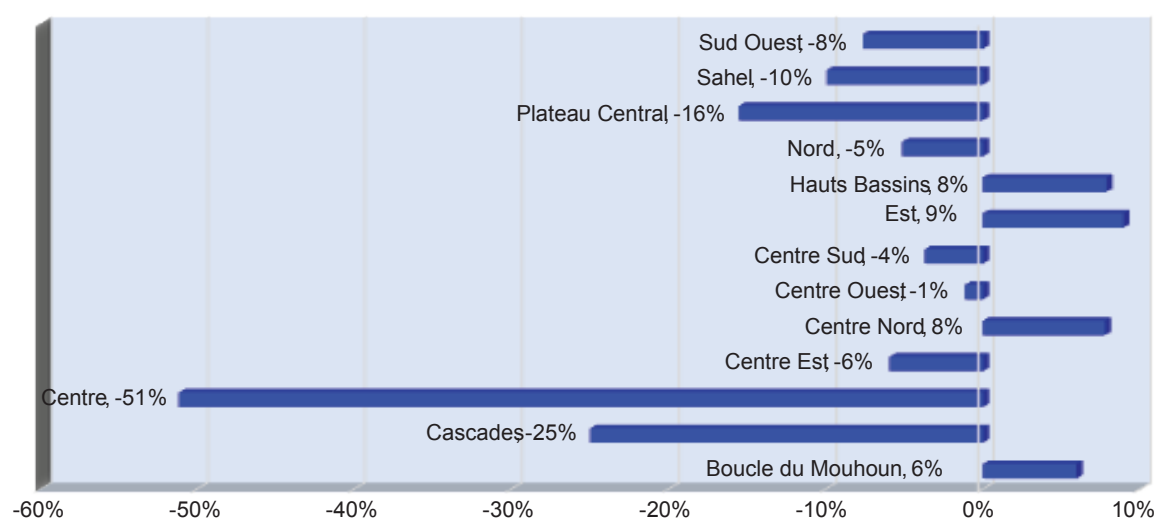
Graphique 4.2.4: Exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Comme on peut le constater sur la (graphique 4.2.5), il y a eu une augmentation de l'exclusion dans quatre régions du pays. La région Est a enregistré la plus forte augmentation (9 %), les régions des Hauts Bassins et Centre Nord, 8 % et la Boucle du Mouhoun, 6 %. D'autre part, 9 régions ont réduit l'exclusion ; ce qui indique une amélioration de l'Indice africain de développement social (IADS). Les grandes variations dans les régions requièrent une attention particulière aux transferts de ressources et aux capacités à des niveaux inférieurs du gouvernement.

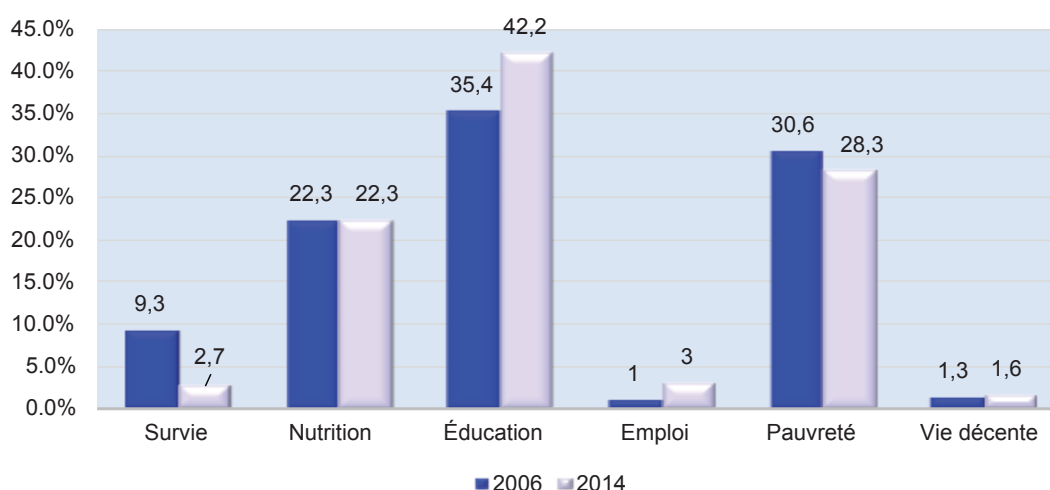
Graphique 4.2.5: Evolution de l'IADS, par sous-régions



Source : Calculé à partir des données nationales.

Lorsqu'elles sont désagrégées par les dimensions, l'éducation, la pauvreté et la malnutrition sont des principaux moteurs de l'exclusion au Burkina Faso. Le retard de croissance (malnutrition) a contribué considérablement à l'exclusion humaine générale dans le pays, bien qu'elle ait légèrement diminué au fil du temps. Tout comme la plupart des pays africains, l'éducation de base au Burkina Faso (primaire et secondaire inférieur) est gratuite et obligatoire. Cependant, les niveaux d'analphabétisme restent élevés et le pays a le taux d'alphabétisation le plus bas au monde (36 %). L'alphabétisation masculine est à 43 % contre 29,3 % du taux d'alphabétisation féminin (UNESCO 2015). La contribution de la pauvreté à l'exclusion générale a été réduite avec le temps. Cela pourrait être dû aux interventions de l'État dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Dans cette perspective, différents projets ont été mis en œuvre : Projet de productivité agricole et de sécurité alimentaire en 2009, le Crédit de soutien à la réduction de la pauvreté (11) en 2011, le Projet AF- de Diversification agricole et développement du marché en 2015, entre autres, Banque mondiale, 2017).

Graphique 4.2.6: Facteurs d'exclusion humaine

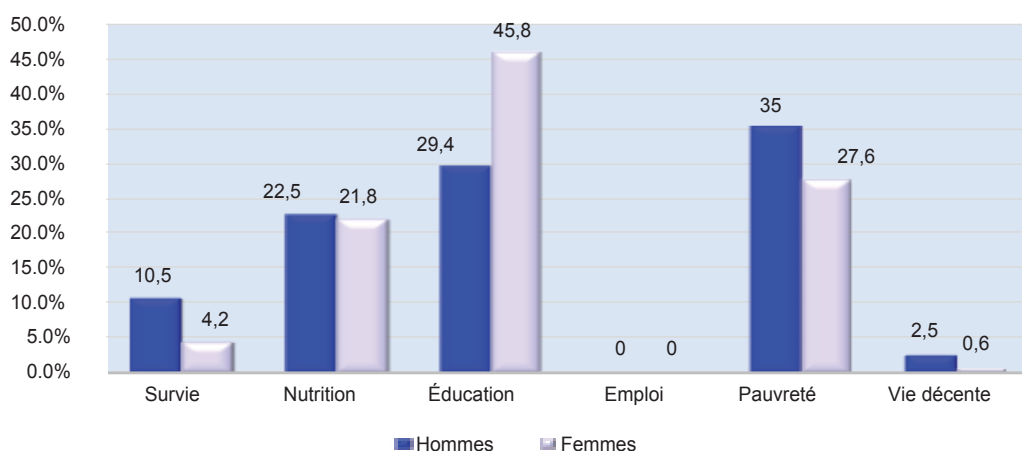


Source : Calculé à partir des données nationales.

Encore une fois, l'éducation, la pauvreté et la malnutrition semblent contribuer davantage à l'exclusion générale lorsqu'elles sont désagrégées par sexe (graphique 4.2.7). Cette contribution est encore plus

élevée chez les femmes. Cela pourrait être en partie lié aux normes culturelles qui limitent les filles aux activités domestiques.

Graphique 4.2.7: Facteurs d'exclusion humaine, par sexe

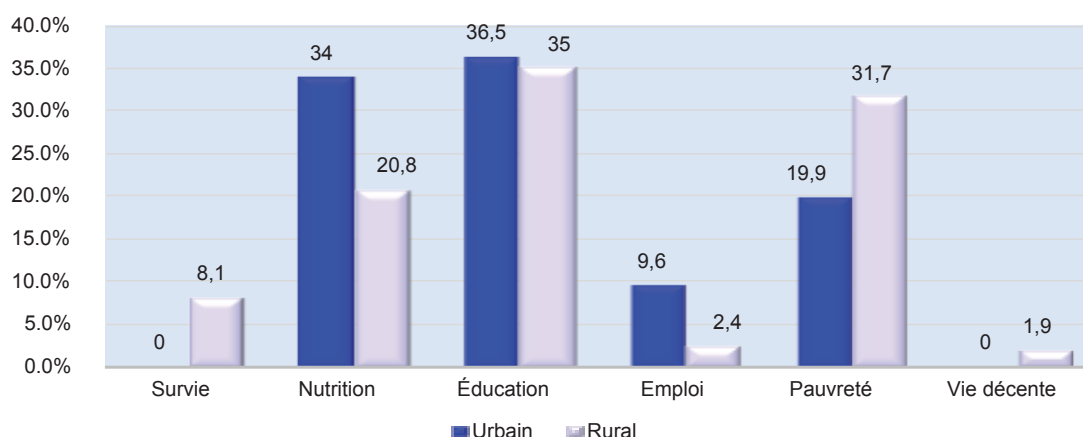


Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Le retard de croissance infantile (la malnutrition), l'éducation et la pauvreté sont les principaux moteurs de l'exclusion générale lorsqu'ils sont désagregés par emplacement. Les zones urbaines affichent des niveaux élevés d'exclusion par rapport aux zones rurales en nutrition et en éducation. Cela signifie que la malnutrition et l'analphabétisme sont plus élevés dans les zones urbaines.

Le Burkina Faso a une économie essentiellement agricole avec plus de 80 % de la population employée dans ce secteur (Banque mondiale, 2016). La malnutrition est plus élevée dans les zones urbaines peut-être à cause d'une grande production agricole dans les zones rurales et aussi la migration rurale-urbaine qui limite la fourniture des services publics dans les zones urbaines. En outre, les approvisionnements alimentaires sont élevés dans les zones rurales, laissant les enfants dans les zones urbaines mal nourris. La pauvreté est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines (graphique 4.2.8). Le Burkina Faso est principalement rural, avec plus de 80 % de sa population dépendant de l'agriculture de subsistance. Mais l'agriculture dans le Burkina Faso rural souffre de précipitations irrégulières ainsi que l'utilisation de méthodes agricoles dépassées et inefficaces. Cela augmente les niveaux de pauvreté dans les zones rurales du pays, (Compassion, 2015).

Graphique 4.2.8: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Considérations politiques

Les taux de pauvreté sont élevés et nécessitent une intervention rapide. Le gouvernement a tenté de résoudre ce problème en prenant différentes initiatives. Par exemple, le projet d'appui aux filières agro-sylvo-pastoral (PAPSA). Il y a beaucoup de projets, par exemple PNGT2 et PROFIL, conçus et mis en œuvre pour régler la question de la pauvreté et l'exclusion humaine. Le PAPSA a été lancé en 2007, dans le but d'accroître la compétitivité afin de stimuler la croissance dans le secteur agricole sur les 4 principales chaînes de valeur des oignons, des mangues, du bœuf et de la volaille locale (Banque mondiale, 2017).

De tous les facteurs d'exclusion humaine, l'analphabétisme a eu la plus grande contribution à l'exclusion générale au Burkina Faso, et ce à un rythme croissant. C'est pourquoi l'éducation devrait être placée au cœur du plan de développement du pays. Le gouvernement a tenté de relever les défis de l'éducation en élaborant un plan sectoriel de l'éducation 2012-2021 (programme sectoriel de l'éducation et de la formation - PSEF). Ce plan a pour but d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation, former les burkinabés et les amener à contribuer de manière substantielle au développement socioéconomique du pays (partenariat mondial pour l'éducation, 2017). De plus, pour lutter contre l'inégalité dans le milieu de la scolarisation et améliorer l'accès et la rétention dans le système éducatif, les ministères chargés de l'éducation ont initié plusieurs programmes, parmi lesquels, la distribution de repas scolaires gratuits, des livres scolaires et de fournitures scolaires. D'autres programmes étaient destinés à améliorer la santé et la nutrition, ainsi que la scolarisation des filles. Malgré ces initiatives, le pays est toujours confronté aux problèmes d'éducation, comme par exemple la faiblesse des taux d'alphabétisation ; d'où la nécessité d'interventions supplémentaires. Un des efforts se décline en programmes universels et en programmes d'équité sociale pour assurer l'égalité d'accès aux ressources communautaires. Il y a aussi les projets d'égalité entre les sexes. Certaines associations ont travaillé sur les disparités dans le pays, par exemple l'Association pour la promotion de l'éducation non formelle au Burkina Faso (BF-APENF). Fondée en 2009, le BF-APENF s'est engagée à promouvoir l'égalité entre les sexes grâce à un cadre législatif qui accorde la pleine participation des femmes à toutes les activités de développement. De plus, en 2015, le projet Let Girls Learn, a été lancé par le Bureau de la Première Dame et Peace Corps, pour améliorer des possibilités pour que les filles aient droit à une éducation de qualité, à un leadership des filles, à un engagement communautaire dans la fourniture de l'appui de l'égalité des sexes.

Pour améliorer l'état nutritionnel, il est nécessaire d'élargir les programmes communautaires des travailleurs de la santé et fournir des services aux populations qui n'y ont actuellement pas accès. Il faudrait aussi financer les programmes de nutrition et les aligner sur d'autres secteurs ayant des objectifs nutritionnels. Les secteurs tels que l'agriculture, les filets de sécurité sociale et d'autres secteurs importants, pourraient également jouer un rôle dans l'avancement des progrès de la nutrition.

Pour réduire le chômage des jeunes, la diversification de l'économie est nécessaire. Le secteur agricole qui emploie les burkinabés (80 % de la population active) doit faire l'objet de réformes. Il est alors impératif d'adopter une transformation et une modernisation de l'agriculture, passer de la ferme aux activités économiques non agricoles, améliorer la technologie et la valeur ajoutée pour une meilleure performance et une création des opportunités d'emploi.

Pour réduire la migration rurale-urbaine (l'exode rural qui accroît le taux de chômage dans les zones urbaines), les activités économiques rurales non agricoles pourraient constituer une solution, surtout lorsque la capacité d'absorption dans les quelques secteurs industriels dans les villes est totalement saturée. Encourager les petites entreprises autres que l'agriculture dans les zones rurales peut créer des possibilités d'emploi et améliorer les revenus. Encourager l'entrepreneuriat rural-féminin augmenterait l'emploi et la productivité. Assurer et créer des marchés pour ces activités économiques rurales non agricoles devrait être au centre des décideurs.

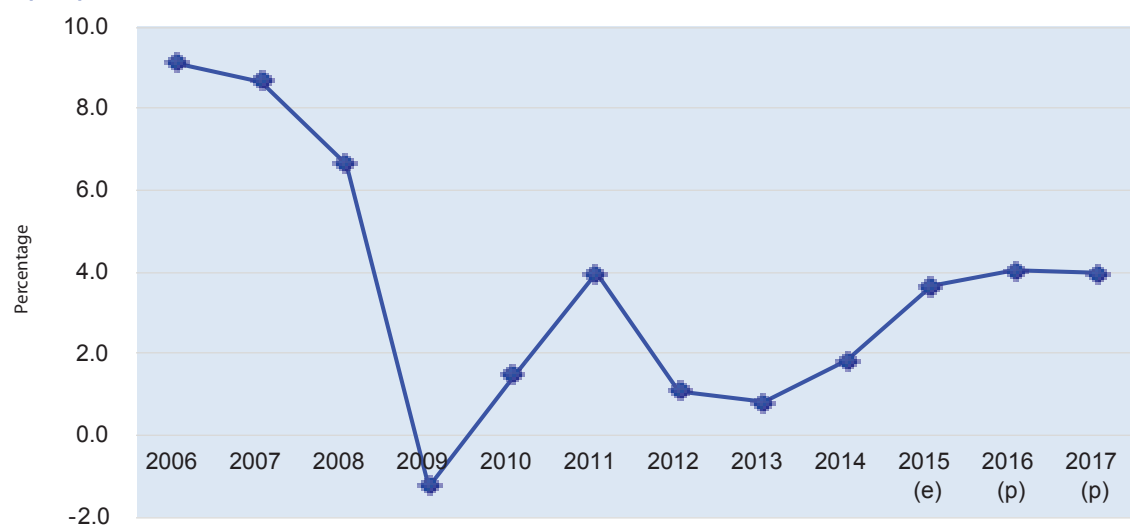
4.3 Cabo Verde

Contexte socioéconomique

Cabo Verde a été le deuxième pays africain, après le Botswana, à sortir de la liste de la catégorie des pays les moins avancés en 2007 (Nations Unies, 2008). La période de « transition sans heurt » après le retrait qui prévoit des mesures de soutien technique accordé par les Nations Unies, avec la poursuite des mesures internationales spéciales spécifiques aux pays les moins avancés, a été amorcée à Cabo Verde, mais a coïncidé avec la crise financière mondiale survenue entre 2008 et 2009. La vulnérabilité de l'économie de Cabo Verde aux chocs extérieurs a été davantage exacerbée par sa dépendance vis-à-vis du marché européen, qui traversait alors une crise de la dette. Les principaux piliers de son économie (recettes touristiques, transferts publics, envois de fonds et investissement direct étranger) ont fortement chuté. Le ralentissement de la croissance économique entre 2007 et 2009 a été récemment freiné par une politique budgétaire expansionniste anticyclique adoptée par le Gouvernement pour stimuler la croissance et atténuer la crise. Toutefois, cette politique s'est soldée par un accroissement du déficit budgétaire et de l'endettement, accentuant ainsi la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs, avec une dette publique de 118 % du PIB en 2015, contre 94,7 % en 2013 et un déficit budgétaire qui était de 6,2 % du PIB en 2015, contre 10,5 % en 2010 (Banque africaine de développement, 2014).

Le tourisme et les investissements étrangers dans le secteur du tourisme, ainsi que la construction, continuent d'être les principaux moteurs de la croissance. En effet, la croissance économique a repris, s'établissant à environ 3,6 % en 2015, contre 1,8 % en 2014 et 0,8 % en 2013 (graphique 4.3.1), grâce au retour de l'investissement direct étranger, qui a enregistré une hausse de 13 % en 2014, en particulier dans le secteur du tourisme.

Graphique 4.3.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique, 2016.

Note : (e) = estimations (p) = projections.

Il est largement reconnu que Cabo Verde, en dépit de son territoire isolé et fragmenté, de la petite taille de sa population, de son climat sahélien sec et de ses ressources naturelles peu abondantes, affiche l'une des performances socioéconomiques les plus impressionnantes d'Afrique. Une partie de ce succès est attribuable à l'accent mis sur le développement du capital humain et la croissance institutionnelle. Cabo Verde reste un modèle pour ce qui est des droits politiques, des libertés civiles et de la bonne gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim, 2015). Le pays est caractérisé par la qualité de son système démocratique, mis en place en 1991 et consolidé au fil des ans, ce qui lui a valu d'occuper le deuxième rang en Afrique s'agissant de la performance en matière de gouvernance en 2012.

Développement social

Cabo Verde a été l'un des pays les plus performants en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, ayant enregistré un taux d'alphabétisation de plus de 80 % chez les jeunes et une espérance de vie de 71 ans. Les principaux indicateurs de santé sont bien supérieurs à ceux de la plupart des pays africains. Entre 2000 et 2015, la valeur de son indice de développement humain est passée de 0,562 à 0,648, soit une augmentation de 15,4 %, ce qui a inscrit le pays dans la catégorie des pays ayant atteint un développement humain moyen et l'a classé 122^e sur 188 pays et territoires. En outre, il ressort des indicateurs de l'indice de développement humain ventilé que l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 7,8 ans, les années moyennes de scolarité, de 1,3 an et les années attendues de scolarisation, de 2,5 ans. Le revenu national brut par habitant de Cabo Verde a augmenté de 271,8 % entre 1990 et 2015 (Programme des Nations Unies pour le développement, 2016). Par ailleurs, un aspect important à noter est l'accent mis sur l'équité par les politiques de développement humain. L'indice de développement humain du pays pour 2015 était, comme mentionné, de 0,648. Cette valeur corrigée des inégalités, l'indice tombe à 0,518, soit une perte de 20,1 %. Ce chiffre est inférieur à la perte moyenne due aux inégalités enregistrée par les pays de la catégorie ayant atteint un développement humain moyen, qui s'établit à 25,7 % (Programme des Nations Unies pour le développement, 2016).

Le taux national de pauvreté a considérablement baissé, de 49 % en 1990 à 26,6 % en 2007. Le chômage chez les jeunes, qui représentent pourtant 50 % de la population active, constitue une autre source de préoccupation. Le plan de relance budgétaire pour la période 2010/2011 a contribué à réduire le chômage, dont le taux a été ramené de 13,1 % en 2009 à 10,7 % en 2010. Toutefois, ce taux est remonté à 12,2 % en 2011 pour atteindre 16 % en 2012, le plan n'ayant pas permis de créer suffisamment de possibilités de premier emploi pour les jeunes travailleurs. Selon les estimations, 20,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2010, et ce taux est passé à 27,1 % en 2011, soit plus du double de la moyenne générale (Banque africaine de développement, 2014).

Si la parité des sexes, à l'instar d'autres pays africains, a considérablement progressé à Cabo Verde, cela n'a pas été le cas pour la participation des femmes au marché du travail. En 2013, le Forum économique mondial a classé Cabo Verde 25^e sur 136 pays s'agissant de l'autonomisation politique des femmes sur le plan politique, ces dernières représentant respectivement 21 % et 47 % des parlementaires et des ministres. Toutefois, Cabo Verde occupe le 96^e rang pour ce qui est de la participation des femmes à l'activité économique et des possibilités qui leur sont offertes. Les disparités entre les hommes et les femmes dans les taux de chômage, en particulier entre les jeunes filles et les jeunes hommes, témoignent des inégalités dans l'accès aux ressources. Plus d'un tiers des femmes âgées de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2011, ce qui est bien plus élevé que le taux de 22,1 % pour les hommes de la même tranche d'âge. L'accès des femmes à un emploi à Cabo Verde est particulièrement important pour réduire davantage la pauvreté, étant donné qu'en général, il est une fois et demie plus probable que les ménages dirigés par une femme soient pauvres, comparés aux ménages dirigés par un homme. Les niveaux de pauvreté en Cabo Verde reflètent un biais rural. Alors que la pauvreté dans les zones urbaines a été ramenée de 25 à 13,2 % entre 2002 et 2007, la pauvreté dans les zones rurales n'a baissé que de 51,1 à 44,3 % au cours de la même période.

À Cabo Verde, l'amélioration totale observée dans le domaine du développement humain affiche une variation de l'exclusion humaine et offre des informations pour le ciblage des politiques.

Tableau 4.3.1 Indicateurs socioéconomiques

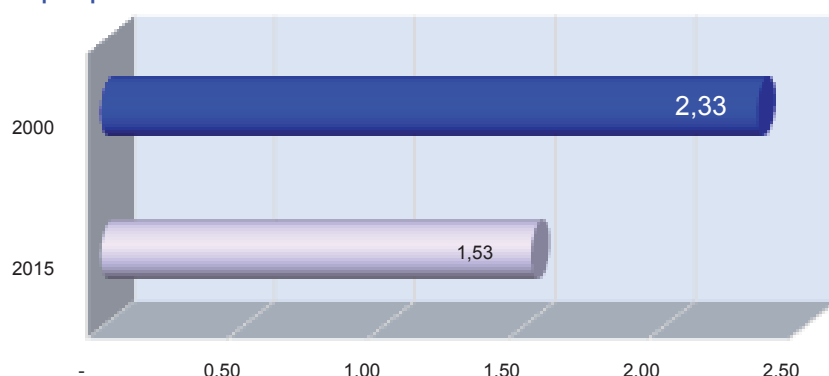
Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale (millions)	0,5	0,5	0,5 (2015)
PIB total (escudos)	79 597	121 974	154 156
RNB par habitant (méthode Atlas, en dollars courants É.-U.)	1 270	2 780	3 290 (2015)
Population en dessous du seuil de pauvreté nationale (en pourcentage de la population)	...	...	...
Indice de Gini	52,5 (2001)	47,2	...
Taux de chômage (en pourcentage de la population active totale)	9,7	9,4	9,2
Chômage des jeunes (en pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans)	18,0	17,7	18,8
Croissance démographique (en pourcentage par an)	1,8	0,6	1,3 (2015)
Espérance de vie à la naissance (en années)	70	72	73

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Mesurer l'exclusion humaine à Cabo Verde

On a enregistré une baisse de 34 % en matière d'exclusion humaine à Cabo Verde au cours de la période 2000-2015 (graphique 4.3.2). L'amélioration générale du développement humain, indiquée plus haut, s'est également traduite par des progrès en matière d'exclusion humaine, ce qui pourrait s'expliquer par la capacité nationale de mise en œuvre des politiques sociales inclusives.

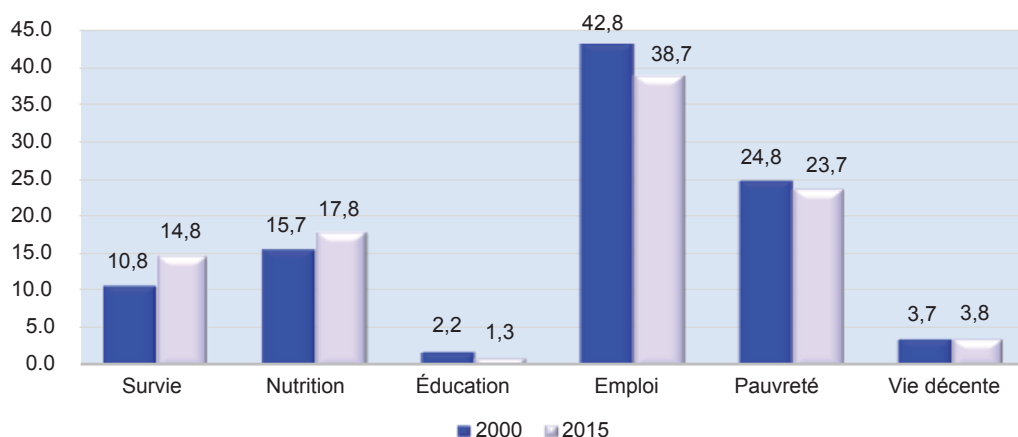
Graphique 4.3.2: IADS à Cabo Verde



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Les facteurs d'exclusion humaine reflètent la relative contribution des six dimensions à l'amélioration globale enregistrée. Les facteurs offrent également des informations pour l'amélioration du ciblage des politiques. Les premières années de la vie, à savoir, la survie et la nutrition, ont accru leur relative contribution à l'exclusion humaine au cours de la période sous revue. L'emploi des jeunes reste, de loin, le plus important facteur, suivi de la pauvreté, les deux facteurs s'étant améliorés au fil du temps. La chute des recettes touristiques et l'arrêt des activités de construction se sont traduits par une hausse du chômage chez les jeunes et de la pauvreté. En outre, la baisse du pouvoir d'achat du fait des conditions macroéconomiques et du chômage a eu pour effet de limiter davantage l'accès aux services de santé et de nutrition au cours des premières années de la vie.

Graphique 4.3.3: Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Considérations politiques

L'accent mis à l'échelle nationale sur le renforcement du capital humain en tant que stratégie pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés a permis à Cabo Verde d'avoir une solide base pour le développement socioéconomique. Le Gouvernement s'emploie à modifier ses stratégies en vue d'offrir des services fondés sur le savoir dans le cadre de ses politiques d'éducation et de santé (Banque africaine de développement, 2014). La qualité de l'éducation, depuis la maternelle jusqu'au supérieur, est devenue une importante source de préoccupation, par rapport à la vision de transformation économique consistant à faire de Cabo Verde un pays compétitif à l'échelle mondiale dans le domaine des services fondés sur le savoir. À cet égard, le Gouvernement a déjà commencé à mettre en œuvre un plus grand nombre de programmes de formation professionnelle et technique, qui devraient permettre de réduire les taux élevés de chômage chez les diplômés à tous les cycles de l'éducation. La création d'un nombre insuffisant d'emplois et l'inadéquation des compétences acquises dans le système éducatif avec les besoins du marché du travail demandent un suivi minutieux pour mettre au point des politiques selon l'âge, en particulier des politiques en faveur des jeunes pour assurer une participation active au marché du travail. L'exclusion des femmes du marché du travail demeure une préoccupation. Plus d'un tiers des femmes de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2011, ce qui est bien plus élevé que le taux de chômage de 22,1 % pour les hommes de la même tranche d'âge. L'accès aux emplois pour les femmes à Cabo Verde est particulièrement important pour réduire davantage la pauvreté, étant donné que les ménages dirigés par des femmes tendent à être une fois et demie plus susceptibles d'être pauvres que ceux qui sont dirigés par des hommes. Malgré la législation interdisant la discrimination fondée sur le sexe et les dispositions garantissant la pleine égalité entre les hommes et les femmes, y compris le principe de salaire égal pour un travail égal, la discrimination à l'égard des femmes en matière d'emploi persiste. Une politique de parité hommes-femmes dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la réduction de la pauvreté s'avère donc nécessaire.

4.4 Gambie

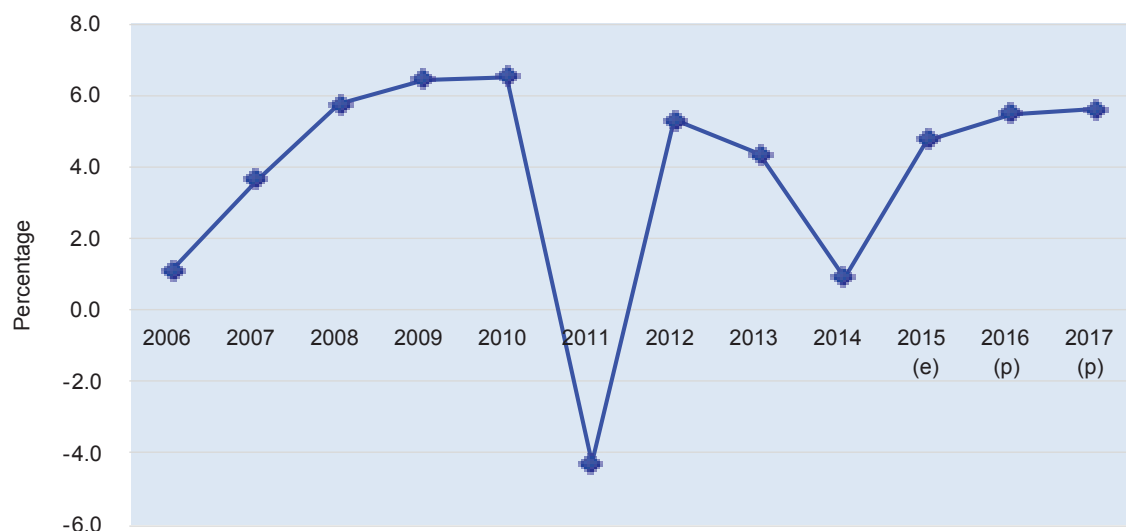
Contexte socioéconomique

Avec une population de deux millions d'habitants, la Gambie est l'un des plus petits pays de l'Afrique continentale et elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,8 % entre 2006 et 2008 (Banque mondiale, 2017d). Le pays possède des terres arables, des habitats côtiers, marins et des zones humides et un riche patrimoine culturel, qui en font une destination prisée par les touristes. Toutefois, son économie est très vulnérable aux chocs extérieurs, qui ont des répercussions particulièrement négatives sur sa performance globale. En 2014, la croissance a pâti des chocs induits par les effets de contagion de la crise d'Ebola, qui a affecté le tourisme et l'investissement global dans l'économie.

Nonobstant ces chocs, la croissance de la Gambie a fait preuve de résilience, rebondissant à environ 4,7 % en 2015 contre un faible niveau de -4,3 % en 2011. La forte performance économique s'est poursuivie en 2012, à un taux de 5,9 %, mais a fortement chuté en 2014, à 0,9 % (Commission économique pour l'Afrique, 2016) (graphique 4.4.1). La croissance économique pourrait rebondir et dépasser 5 % en 2016 et en 2017, si le Gouvernement met en œuvre des réformes budgétaires prudentes (Banque africaine de développement et al., 2016) et respecte l'état de droit. La croissance économique repose essentiellement sur le tourisme, l'agriculture pluviale, la pêche, les services et le commerce. En outre, les envois de fonds des Gambiens vivants à l'étranger ont commencé à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement socioéconomique du pays.

En dépit de sa récente performance économique remarquable, la Gambie a connu une instabilité macroéconomique due à des dérapages politiques et aux difficultés financières des entreprises publiques, qui ont conduit à de lourds déficits budgétaires. D'après la Banque mondiale, le déficit budgétaire qui ne cesse de se creuser, les changements circonstanciels de politique monétaire et le financement par la Banque centrale du déficit sont à l'origine de la poursuite de l'affaiblissement de l'environnement macroéconomique en 2016, et pourraient ralentir la croissance et l'investissement privé.¹ En outre, la dette publique a augmenté de juste en dessous de 70 % du PIB à la fin de 2010 à 108 % à la fin de l'année 2015, suscitant des préoccupations quant à la soutenabilité de la dette. Par conséquent, le paiement des intérêts de la dette du secteur public a absorbé 40 % des recettes publiques en 2015, en hausse par rapport aux 25 % de 2013 (Banque africaine de développement et al., 2016). Si aucune mesure n'est prise, la hausse de la dette nationale pourrait entraîner une situation de surendettement, avec des effets négatifs sur la croissance. En outre, les effets persistants des dérapages politiques intervenus au cours des années précédentes devraient se ressentir en 2016, avec des conséquences considérables sur les perspectives économiques du pays à court et moyen terme.

Graphique 4.4.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016.

Note : (e) = estimations, (p) = projections

Développement social

En dépit de l'instabilité politique connue ces dernières années, la Gambie a affiché des gains notables au niveau de certains indicateurs sociaux. En 2014, le pays avait enregistré un taux net de scolarisation au primaire de 100 filles pour 110 garçons et presque atteint la parité en 2015 (Banque africaine de développement et al., 2016). La mortalité infantile a chuté à 34 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2014, dépassant la cible fixée pour 2015 qui était de 42 décès pour 1 000 naissances vivantes. Au cours de la même période, la mortalité des moins de cinq ans a accompli des progrès similaires, chutant de 109 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 54 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui est en dessous de la cible pour 2015 de 67,5 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ces réalisations sont imputables en grande partie à l'expansion des services de santé qui a conduit à l'amélioration de l'accès, en particulier dans les zones urbaines.

Néanmoins, le pays est confronté à des difficultés s'agissant de la réduction de la mortalité maternelle. En 2013, le taux de mortalité maternelle était de 410 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit près du double de la moyenne régionale africaine de 210 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les principales causes de la mortalité maternelle élevée sont l'hémorragie, les grossesses précoces et l'arrêt de progression du travail. Au nombre des autres facteurs en cause figurent la mauvaise qualité des normes de soins de santé en matière d'aiguillages obstétricaux, le manque de moyens de transport et les soins de santé primaires de qualité inférieure.

En outre, la pauvreté reste endémique, en particulier dans les zones rurales où la majorité de la population s'adonne à l'agriculture de subsistance. Au cours des dernières années, les pluies ont été irrégulières, entraînant de fréquentes sécheresses et une insécurité alimentaire accrue chez les pauvres. Parmi les pauvres en milieu rural, les femmes représentent plus de 50 % de la population active agricole et 70 % des ouvriers non qualifiés (Relief Web, 2015). Bien que le ratio de la pauvreté ait diminué de 58 % en 2003 à 48 % en 2010 (selon les données les plus récentes) (Banque mondiale, 2017d), environ 70 % de la population rurale vivait avec moins de 1,25 dollar par jour, contre 32,7 % de la population urbaine, ce qui indique que la croissance n'a pas été suffisamment inclusive (Banque africaine de développement et al., 2016). Selon la Banque africaine de développement et al. (2016), l'écart entre les niveaux de pauvreté rurale et urbaine est imputable en grande partie à la vulnérabilité de l'agriculture aux chocs climatiques et à la faible productivité du secteur due à l'adoption limitée des techniques agricoles modernes et à la gestion inefficace des eaux agricoles disponibles provenant des pluies et des crues des fleuves, de l'utilisation inefficace des ressources et au mauvais fonctionnement des marchés d'intrants et de produits qui fonctionnent mal. La Gambie

souffre également des niveaux relativement élevés d'inégalité de revenus, comparativement aux autres pays en Afrique de l'Ouest. Avec un indice de Gini de 0,473 (Commission économique pour l'Afrique, 2017), elle a été classée quatrième pays le plus inégalitaire en Afrique de l'Ouest en 2013. Les fortes inégalités de revenus ont de sérieuses incidences sur la cohésion sociale et politique dans un pays et tendent à réduire au minimum l'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. D'autre part, la Gambie souffre du chômage généralisé de sa jeunesse, dont le taux était de 44,3 % entre 2012 et 2014 (tableau 4.4.2), ce qui signifie que plusieurs jeunes sont exclus du marché de travail officiel et vivent par conséquent dans le secteur informel avec de faibles revenus.

Tableau 4.4.2: Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale (millions)	1,3	1,5	2,0 (2015)
PIB total (dalasi)*	10 629	19 871	38 203
RNB par habitant (méthode Atlas, en dollars courants É.-U.)	480	450	460
Population en dessous du seuil de pauvreté nationale (en pourcentage de la population)	...	...	...
Indice de Gini	...	...	...
Taux de chômage (en pourcentage de la population active totale)	7,3	7,1	7
Chômage des jeunes (en pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans)	...	...	44,3 ^b
Croissance démographique (en pourcentage par an)	3,2	3,2	3,2 (2015)
Espérance de vie à la naissance (années)	57	59	60

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

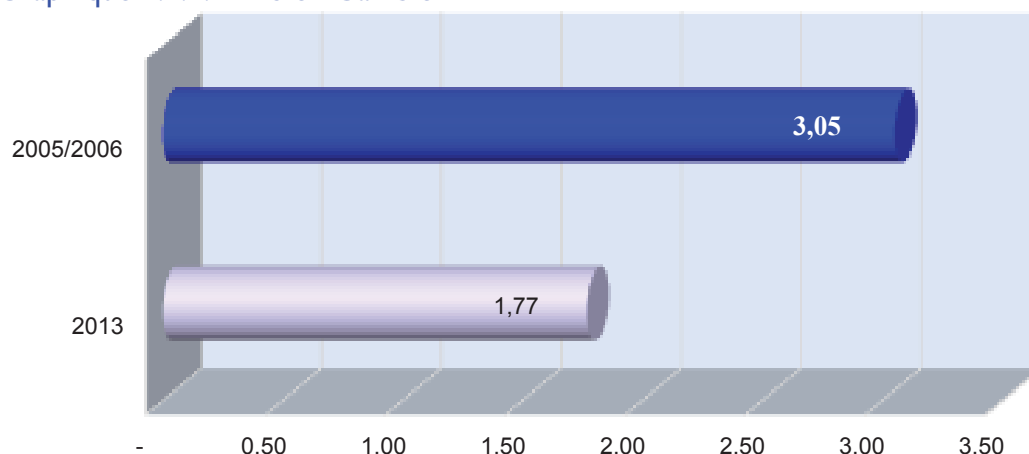
* Statistiques pour 2015 tirées de la Base de données sur les perspectives économiques mondiales du Fonds monétaire international. Disponible à l'adresse : www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx.

^b Commission économique pour l'Afrique, Profil de pays, 2016.

Mesurer l'exclusion humaine en Gambie

L'exclusion humaine en Gambie a connu une forte baisse, de près de 42 %, passant de 3,05 en 2005-2006 à 1,77 en 2013 (graphique 4.4.2), due principalement à des reculs appréciables du ratio de la pauvreté entre 2003 et 2010. Des améliorations générales ont été également apportées aux services offerts, particulièrement en ce qui concerne la quantité l'accès à l'éducation. En dépit de ces améliorations, l'indice de développement humain du pays est resté faible par rapport aux autres pays. Par exemple, l'indice de développement humain de la Gambie pour 2014 était de 0,441, un chiffre qui a classé le pays dans la catégorie des pays à développement humain faible et 175^e sur 188 pays et territoires (Rådelius, 2016).

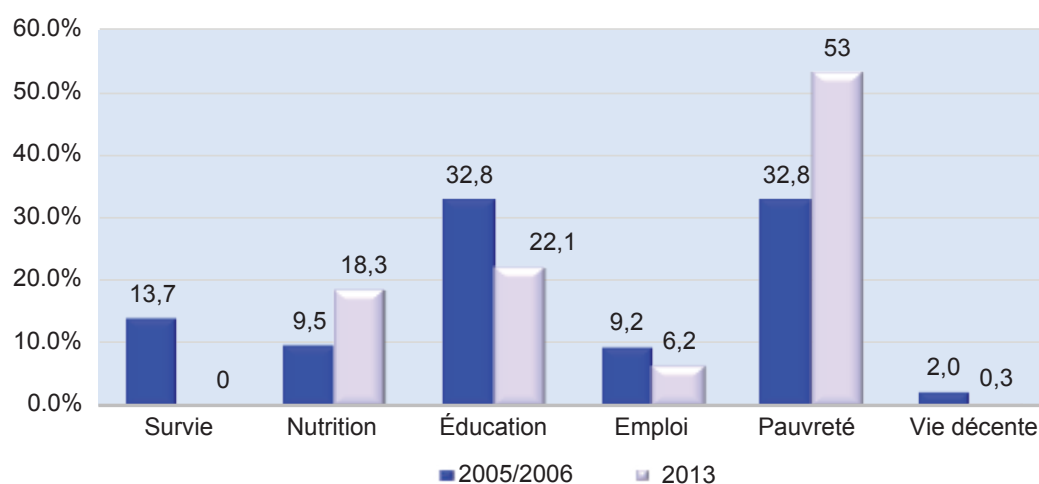
Graphique 4.4.2: IADS en Gambie



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Les principaux facteurs d'exclusion humaine en Gambie en 2013 étaient la pauvreté (53 %), l'analphabétisme (22 %) et la dénutrition infantile (18 %) (graphique 4.4.3). Pris ensemble, ces facteurs représentaient 93 % des variations de l'exclusion humaine, ce qui souligne clairement la nécessité de mettre au point de solides politiques de lutte contre la pauvreté et des interventions inclusives en matière d'éducation et de santé dans le pays. En fait, la contribution de la pauvreté à l'exclusion humaine a augmenté de 20 % entre 2005-2006 et 2013, ce qui témoigne du niveau extrêmement bas des possibilités économiques, en particulier sur le marché officiel de l'emploi, et, par voie de conséquence, de l'accès limité aux services sociaux pour la majorité.

Graphique 4.4.3 Facteurs d'exclusion humaine

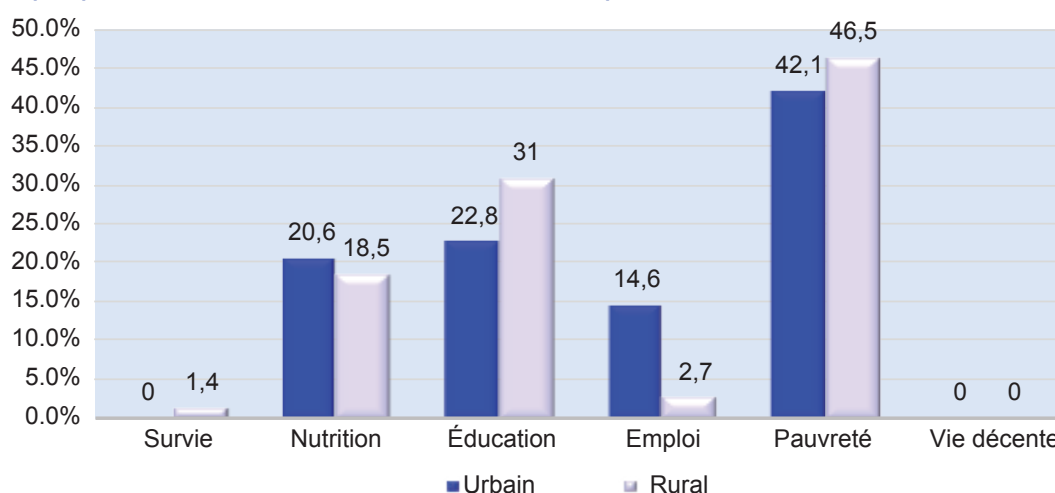


Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Il existe des disparités spatiales frappantes entre les zones rurales et les zones urbaines, les zones rurales affichant des niveaux supérieurs d'exclusion humaine par rapport aux zones urbaines (graphique 4.4.4). L'exclusion dans les zones rurales s'explique principalement par la pauvreté et l'analphabétisme. Dans l'ensemble, la contribution de la pauvreté et de l'analphabétisme à l'exclusion globale était de 77 % en 2013. La pauvreté en Gambie est principalement un phénomène rural, même si elle devient également une préoccupation dans les zones urbaines (Gouvernement gambien, 2011). Cela n'est en rien surprenant, dans la mesure où les possibilités économiques offertes dans les zones rurales sont limitées, particulièrement les emplois décents, la conséquence étant l'exposition des populations à la pauvreté monétaire et à ses effets. Les zones rurales affichent un taux de chômage légèrement supérieur (31,1 %) à celui des zones urbaines.

(28,4 %). Par ailleurs, le chômage est plus élevé chez les 15-24 ans, avec un taux de 44,3 % (Commission économique pour l'Afrique, 2016). L'exclusion dans les zones urbaines a également été la conséquence de la pauvreté et de l'analphabétisme, dont la contribution globale était de près de 65 % en 2013. À l'instar des zones rurales, les zones urbaines offrent de moins en moins de possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes, la conséquence étant que la majorité d'entre eux se trouvent prise au piège du secteur informel n'ayant d'autres choix que d'occuper des emplois peu rémunérés (Commission économique pour l'Afrique, 2016). Les emplois du secteur informel offrent quasiment peu de possibilités aux jeunes d'échapper à la pauvreté. En outre, de nombreux jeunes ne possèdent pas les compétences professionnelles et de niveau supérieur requises, ce qui constitue pour eux un handicap lorsqu'il s'agit de postuler aux emplois formels limités sur le marché du travail. Au cours de la même période de référence (c'est-à-dire 2005/2006-2013), des différences mineures mais notables ont également été observées au niveau de la dénutrition infantile, les zones urbaines affichant une contribution de près de 21 % à l'exclusion humaine globale, et les zones rurales, une contribution de 18 %. Cela suggère que la malnutrition constitue plus une menace en milieu urbain qu'un problème rural. La dénutrition est en hausse dans les zones urbaines, touchant entre 13 et 16 % de femmes dans les secteurs urbains les plus vulnérables. En effet, les prix élevés des denrées alimentaires dans les zones urbaines face à des possibilités d'emploi limitées, conjugués à de faibles revenus, accentuent la vulnérabilité des pauvres, étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire à leurs besoins quotidiens de calories nécessaires pour mener une vie saine. Les études sur le coût de la faim en Afrique pilotées par la Commission de l'Union africaine¹ ont démontré les effets néfastes et irréversibles cumulés de la dénutrition chez les enfants, qui ont une incidence sur leur santé, leur éducation et leur productivité au travail plus tard dans la vie.

Graphique 4.4.4 : Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Considérations politiques

Étant donné que l'exclusion humaine en Gambie est fonction de la pauvreté, de l'analphabétisme et de la dénutrition infantile, il est instructif d'examiner certaines des interventions existantes du Gouvernement qui ciblent ces facteurs. Les autorités ont formulé des objectifs spécifiques en vue de parvenir au développement social et économique, notamment: a) créer un environnement politique propice; b) renforcer la capacité et la production des secteurs productifs; c) améliorer la couverture des services sociaux de base et de la protection sociale; d) renforcer les systèmes de gouvernance et les capacités des communautés locales et des organisations de la société civile pour jouer un rôle actif dans la stimulation de la croissance et la réduction de la pauvreté; et e) intégrer dans le processus de développement les questions transversales, à savoir l'égalité entre les sexes, les jeunes, la population, la lutte contre le VIH/ sida, la nutrition et l'environnement (Gouvernement gambien, 2011).

¹ Voir le site www.costofhungerafrica.com.

Une revue des cinq piliers du programme pour l'accélération de la croissance et de l'emploi pour la période 2012-2015 a mis en évidence des progrès importants accomplis dans les secteurs sociaux, de la santé et de l'éducation, ces secteurs ayant bénéficié en moyenne de 18 % des ressources publiques dans le cadre du budget national, ce qui constitue probablement une indication de la forte volonté politique d'inverser la tendance de faible développement social et économique. Ce programme, qui a succédé au deuxième programme pour l'accélération de la croissance et de l'emploi de la Gambie, a pour objectif principal d'améliorer les niveaux de l'emploi, les revenus par habitant, les services sociaux, l'égalité des sexes et la compétitivité économique du pays (Gouvernement gambien, 2011).

En ce qui concerne la pauvreté, le Gouvernement met en œuvre des interventions de protection sociale en collaboration avec les partenaires de la coopération. Par la protection sociale, il vise à mettre en place des programmes et des systèmes plus résilients et inclusifs axés sur quatre éléments clefs : réduction de la pauvreté et du risque ; croissance inclusive et renforcement des capacités ; sécurité humaine en tant que droit fondamental, et contribution aux objectifs de développement arrêtés au niveau international (Programme alimentaire mondial, 2014b). Quoique ces politiques semblent tout à fait exhaustives, on a continué de noter un niveau élevé de pauvreté, en particulier dans les zones rurales, pour un certain nombre de raisons. Premièrement, la population gambienne compte beaucoup sur l'agriculture pluviale qui, ces dernières années, a subi de fréquentes sécheresses, avec pour résultats une faible productivité et l'insécurité alimentaire. Deuxièmement, l'instabilité économique, conjuguée à la fluctuation des prix des denrées alimentaires, a eu une incidence négative sur le bien-être des démunis. D'où le besoin de politiques et de stratégies plus robustes pour s'attaquer à la nature multidimensionnelle de la pauvreté.

Pour lutter contre l'analphabétisme, le Gouvernement a mis en place un certain nombre de politiques et d'instruments. Par exemple, la politique en matière d'éducation au cours de la période 2004-2015 et le plan stratégique du secteur de l'éducation pour la période 2006-2015 ont permis d'instaurer un environnement favorable à la réalisation de la politique d'éducation, l'un des sous-secteurs de l'éducation internationalement reconnus (Gouvernement gambien, 2012). L'objectif général du cadre national de la politique d'éducation non formelle au cours de la période 2010-2015 était de mettre au point un système opérationnel bien planifié, organisé et coordonné d'éducation non formelle qui offrirait aux adultes et aux jeunes la possibilité d'avoir accès à des programmes d'apprentissage pertinents et de qualité pour leur permettre de participer efficacement au développement économique, socioculturel et politique de la Gambie. Pour assurer la mise en œuvre efficace de la politique de l'éducation, le total des dépenses publiques consacrées à l'éducation a été en moyenne de 16,6 % entre 2008 et 2013, atteignant 17,3 % en 2014 (Commission économique pour l'Afrique, 2016). Nonobstant ces interventions, la qualité de l'éducation en Gambie continue de poser problème, ce qui affecte la capacité des jeunes à opérer une transition sans heurt de l'école au monde du travail. Par exemple, il a été noté en ce qui concerne la politique de l'éducation au cours de la période 2004-2015 que la qualité et la pertinence des programmes d'études et du matériel didactique constituaient une source de préoccupation tant pour les enseignants que les parents d'élèves (Manjang, 2012).

Le Gouvernement a mis au point une politique nationale détaillée en matière de nutrition pour la période 2010-2020² afin de lutter contre la malnutrition sous ses diverses formes. La politique comporte plusieurs objectifs interdépendants, notamment réduire la prévalence de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer ; améliorer l'état nutritionnel et de santé des enfants ; parvenir à un approvisionnement fiable et assurer l'utilisation correcte d'une variété d'aliments sains, adéquats et nutritifs à des prix abordables en tout temps, et prévenir et lutter contre la carence en micronutriments chez la population, en particulier les femmes et les enfants. Cela dit, la persistance et la généralisation des cas de dénutrition infantile peuvent être révélatrices des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la politique nutritionnelle nationale. Il est donc nécessaire de recentrer les efforts nationaux en augmentant les ressources pour financer les stratégies de nutrition de façon plus robuste et durable afin de prévenir d'autres épisodes de malnutrition.

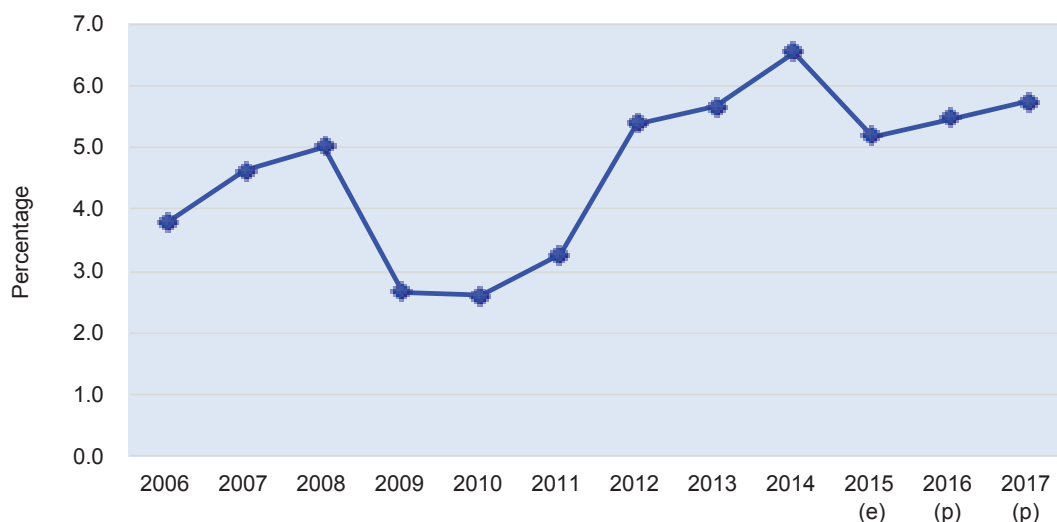
2 Voir (en anglais) <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/node/11496>.

4.5 Ghana

Contexte socioéconomique

L'économie a connu plusieurs variations. Il ressort des données de la Banque africaine de développement et al. (2016) que le PIB a enregistré un faible taux de croissance de 3,4 % en 2010 et un taux de croissance élevé de 14 % en 2011. En outre, l'économie aurait connu un ralentissement, de 9,3 % en 2012 à 3,7 % en 2015, un taux légèrement supérieur à celui de 3,5 % projeté dans le budget 2015. Ce ralentissement résultait des pressions exercées sur l'économie par un certain nombre de facteurs, notamment : des problèmes macroéconomiques connus depuis 2013 ; trois années de crise énergétique caractérisée par un rationnement de l'énergie qui a augmenté les coûts des affaires ; la dépréciation du cedi, quoiqu'à un rythme plus lent qu'en 2014 ; baisse des cours mondiaux pour les exportations d'or et de pétrole ; baisse des volumes d'exportation d'or et de pétrole. On prévoit une reprise de l'activité économique, avec une croissance de 5,8 % en 2016 et 8,7 % en 2017, une fois que la stabilité macroéconomique sera rétablie, que la crise énergétique sera résolue et que de nouveaux puits de gaz et de pétrole entreront en production en 2016 et en 2017 (Banque africaine de développement et al., 2016).

Graphique 4.5.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016.

Note : e = estimations et p = projections.

La position extérieure du Ghana a rendu le pays vulnérable aux chocs extérieurs, principalement en raison de la volatilité des cours mondiaux des principales exportations et de la baisse de la production d'or et de cacao. Les exportations du pays étaient dominées par les produits primaires que sont l'or (32 %), le cacao (24 %) et le pétrole (19 %). Au cours des dix premiers mois de l'année 2015, le pays a accusé une baisse de l'ordre de 42,3 % de ses recettes totales d'exportation, revenues à 6,9 milliards de dollars, par rapport à 2014, en raison de la faiblesse des cours du pétrole brut et de l'or. Si le cours enregistré par les fèves de cacao a augmenté de 22,2 % en 2015, le volume total exporté a diminué de 21 %. En conséquence, les recettes tirées du cacao ont été sensiblement semblables à celles de l'année 2014. Le Ghana étant un importateur net de pétrole, la baisse continue des cours internationaux de ce produit continue d'avoir une incidence négative sur ses recettes publiques (Banque africaine de développement et al., 2016).

Développement social

Le Ghana a réussi, ces dernières années, à mettre en place une stratégie exhaustive de développement social et à améliorer son niveau de développement pour s'inscrire dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure au plan mondial. Son indice de développement humain s'est amélioré, de 0,46 en 1990 à 0,58 en 2014, enregistrant une hausse moyenne annuelle de 0,5 % (Programme des

Nations Unies pour le développement, 2015a). Le Ghana a atteint la cible n°1 des objectifs du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté avant la date butoir de 2015. Même moins urbanisées, historiquement marginalisées, les régions les plus pauvres du Nord ont été en mesure de réduire la pauvreté, ce qui était conforme à la tendance nationale de réduction de la pauvreté affichée par neuf des dix régions. En outre, le revêtement de réduction était supérieur dans les zones urbaines : la réduction de l'incidence de la pauvreté dans les zones urbaines était de 62,8 %, contre 35,9 % dans les zones rurales entre les périodes 2005-2006 et 2012-2013.

Nonobstant cette croissance, les inégalités ne cessent d'augmenter et la pauvreté reste généralisée dans plusieurs régions. D'après l'enquête la plus récente sur les niveaux de vie au Ghana, il ressort des estimations qu'au moins un quart de la population ghanéenne continue de vivre en dessous du seuil de pauvreté (Ghana Statistical Services, 2014). Sans aucun doute, les niveaux de pauvreté supérieurs à la moyenne dans le Nord constituent un aspect encore plus préoccupant. En 2013, lorsque la moyenne nationale de la pauvreté s'établissait à 24,2 % (tableau 4.5.1), elle était de 44,4 % dans le Nord-Est, de 70,7 % dans le Nord-Ouest et de 50,4 % dans la région Nord. Les autorités du pays font actuellement des efforts concertés pour intégrer les objectifs de développement durable à l'échelle infranationale, avec un accent particulier sur les régions du Nord où vit le segment le plus vulnérable de la population.

La majorité des personnes dans la catégorie de la population en âge d'être économiquement active travaillent (soit quelque 75 % de la population âgée de 15 ans ou plus). Toutefois, cette situation masque un certain nombre de sérieux problèmes concernant la qualité du marché de l'emploi. Quelque 80 % de la population active intervient dans l'économie informelle, qui est non réglementée et réputée pour des revenus saisonniers et irréguliers et une sécurité aléatoire de l'emploi. Bien que le niveau de chômage soit jugé faible dans l'ensemble, s'établissant à 5,2 % (tableau 4.5.1), il existe un sérieux défi en ce qui concerne le chômage chez les jeunes (Ghana Statistical Services, 2014).

S'agissant de l'accès à la santé, une grande proportion de la population bénéficie de l'accès aux soins de santé primaires (97,5 %), avec une couverture d'environ 67 % dans le cadre du système national d'assurance maladie. L'écart de couverture et la difficulté de paiement des primes sont plus prononcés dans les zones rurales les plus pauvres (Banque africaine de développement et al., 2016).

Les dépenses sociales du Gouvernement en matière d'éducation ont énormément contribué à la réalisation d'un taux brut de scolarisation de plus de 95 % et d'un taux net de plus de 89 %. Bien que ces taux se soient améliorés au fil des années, dans la dernière enquête sur les niveaux de vie au Ghana, il ressort que 20 % des Ghanéens de 15 ans et plus n'ont jamais été à l'école, alors que 44,6 % sont restés à un niveau inférieur au certificat d'études élémentaires et seulement 14,7 % ont atteint le niveau de second cycle de l'enseignement secondaire ou un niveau de scolarité plus élevé. Par ailleurs, les résultats scolaires ont constitué une grande source de préoccupation quant à leur qualité, étant donné que de nombreux étudiants quittent l'école élémentaire avec des notes médiocres (Ghana Statistical Services, 2014 ; Institut de recherche statistique, sociale et économique, 2015).

Tableau 4.5.1: Indicateurs socioéconomiques

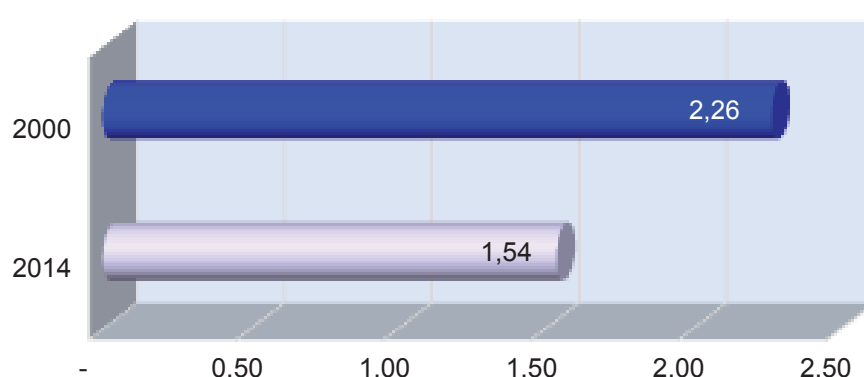
Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2015
Population totale (millions)	20,1	22,7	27,4
PIB total (milliards de cedis du Ghana)	4,89	23,15	139,93
RNB par habitant (méthode Atlas, en dollars courants des É.-U.)	280	800	1480
Population en dessous du seuil de pauvreté nationale (en pourcentage de la population)	...	31,9	24,2
Population en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour (en pourcentage de la population)	33,85	25,19	...
Indice de Gini	40,07 (1998)	42,77	...
Chômage (en pourcentage de la population active totale (nationale))	10,4	3,6	5,2
Croissance démographique (en pourcentage par an)	2,5	2,6	2,3
Espérance de vie à la naissance (années)	57,4	59,6	61,3

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Consulté courant avril 2017, <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Mesurer l'exclusion humaine au Ghana

On estime que l'exclusion humaine au Ghana a été réduite d'environ 32 % entre 2000 et 2014 (graphique 4.5.2). Cette baisse pourrait être imputée à la saine croissance économique enregistrée au cours de cette période, conjuguée à des politiques sociales ciblées incluant des mesures spécifiques destinées à améliorer la santé pour tous, dans le cadre du système national d'assurance maladie et d'autres programmes sociaux comme le programme d'autonomisation par les moyens d'existence pour lutter contre la pauvreté et des paiements au titre de la sécurité sociale qui offrent des revenus minimums et sûrs aux personnes les plus vulnérables, ainsi qu'un accès gratuit aux services de soins de santé aux populations souffrant de l'extrême pauvreté dans le pays.

Graphique 4.5.2: IADS au Ghana



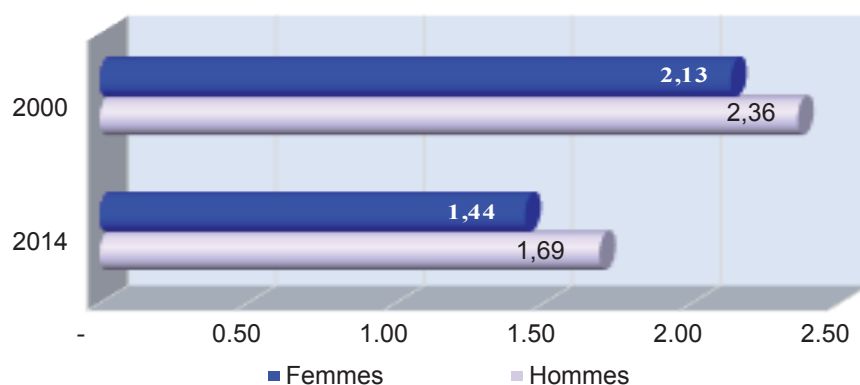
Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

La réduction de l'exclusion humaine au Ghana pourrait être imputée aux investissements de protection sociale réalisés au cours des deux dernières décennies. De plus, plusieurs politiques ont été adoptées et des organismes créés pour mettre en œuvre et réglementer la mise en œuvre des différentes dispositions

de protection sociale destinées à améliorer la répartition des revenus, notamment l'augmentation du pourcentage du fonds commun des assemblées de district de 5 à 7,5 %; la bourse par élève dans les écoles primaires publiques; les programmes d'alimentation et de fournitures pour les écoles défavorisées; et une politique d'exemption de la proportion des dépenses à la charge des patients pour les groupes vulnérables dans le cadre du système national d'assurance maladie. En outre, l'élargissement du programme phare d'autonomisation par les moyens d'existence pour lutter contre la pauvreté, qui cible les orphelins, les enfants vulnérables, le troisième âge et les personnes handicapées, a bénéficié aux plus pauvres et était en bonne voie pour étendre sa couverture à 62 % en 2015 pour toucher 144 980 ménages. Cent mille autres ménages devraient être ajoutés en 2016-2017 (Banque africaine de développement et al., 2016). Toutefois, la mise en œuvre de ces programmes et pratiques a récemment connu des difficultés en raison de contraintes de ressources et de problèmes de viabilité financière.

S'agissant des stéréotypes fondés sur le sexe, l'exclusion des femmes a baissé de plus de 32 %, et celle des hommes, de 28 % entre 2000 et 2014. Un résultat intéressant a été la réduction des disparités entre les sexes sous l'angle de l'exclusion, ce qui témoigne clairement des efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer les vies et offrir des possibilités aux femmes. En outre, le chiffre de l'Indice africain de développement social montre que le niveau d'exclusion des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes (graphique 4.5.3). Cela pourrait être lié au niveau relativement faible de la pauvreté chez les femmes par rapport aux hommes, et aux interventions politiques de discrimination positive (Institute of Statistical, Social and Economic Research, 2015 ; Banque africaine de développement et al., 2016).

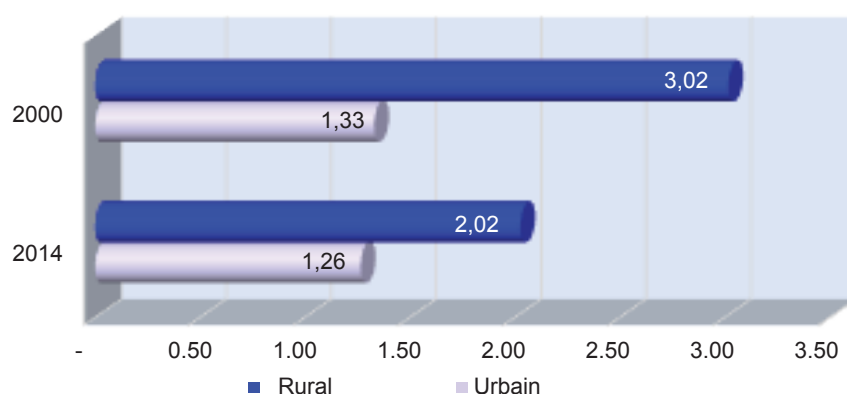
Graphique 4.5.3: Exclusion humaine, par sexe



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

L'écart dans les niveaux d'exclusion est particulièrement important lorsque l'indice est ventilé par milieu de résidence. En fait, l'Indice africain de développement social a diminué de 33 % dans les zones rurales, ramené de 3,02 à 2,02, au cours de la période 2000-2014, alors que le recul dans les zones urbaines était plus modeste, réduisant de ce fait les disparités spatiales en ce qui concerne l'exclusion. En outre, l'exclusion humaine selon le milieu de résidence a été un phénomène rural au cours des quinze dernières années (2000-2015) et continue de reculer à un taux annuel faible de 2,4 % (graphique 4.5.4).

Graphique 4.5.4: Exclusion humaine, par lieu de résidence



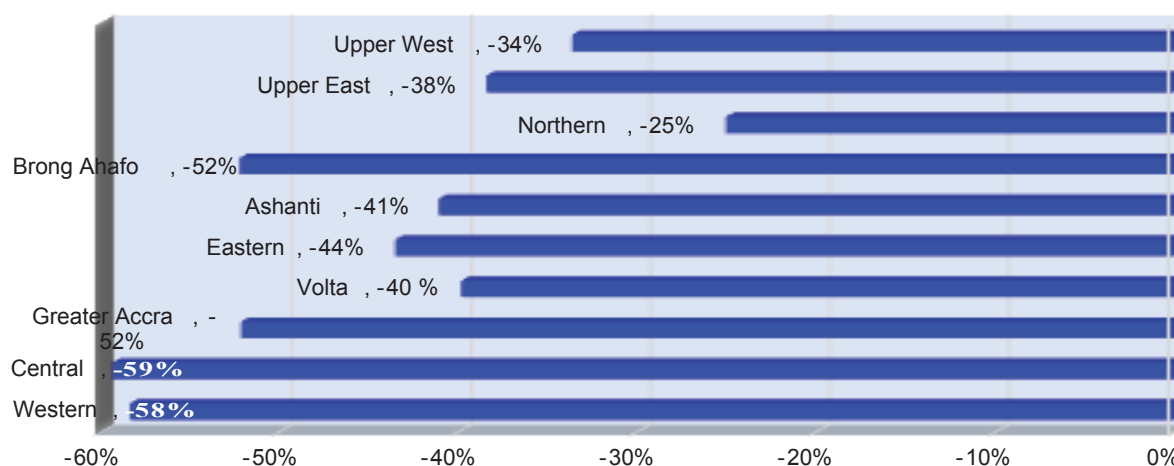
Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Par ailleurs, d'après une étude sur la pauvreté nationale menée en 2016, les ménages dans les zones urbaines affichaient en moyenne un taux de pauvreté beaucoup plus faible (10,6 % en 2013) que les ménages dans les zones rurales (37,9 %). Bien que les taux de pauvreté en milieu rural et urbain aient diminué au cours de la période 1990-2013, au début des années 90, la pauvreté rurale était deux fois plus élevée que la pauvreté urbaine. En 2012, ce niveau avait doublé et la pauvreté rurale était désormais quatre fois plus élevée que la pauvreté urbaine. Cela pourrait être la raison de l'émergence d'une différence significative dans l'exclusion humaine spatiale (Cooke *et al.*, 2016).

D'après la même étude, en raison des possibilités économiques offertes par les zones urbaines, les populations en général n'ont cessé de migrer vers ces zones, avec douze points de pourcentage d'exode rural depuis 2006. Du fait de l'exode rural, la population urbaine a augmenté de 37,7 % en 2006 à 50,1 % en 2013, ce qui signifie que l'exclusion humaine pourrait être transférée des zones rurales aux zones urbaines si des interventions appropriées en matière de planification urbaine ne sont mises en place.

De même, la hausse de l'exclusion humaine au niveau infranational confirme une augmentation sensible dans presque l'ensemble des dix régions du Ghana. Cela dit, le taux était plus bas dans les régions du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est (moins de 2,7 % par an) comparé aux autres régions à forte performance que sont le Centre, Accra et ses banlieues (Greater Accra) et la région Ouest (plus de 3,7 % par an) au cours de la période 2000-2014 (graphique 4.5.5).

Graphique 4.5.5: Evolution de l'IADS, par sous-régions

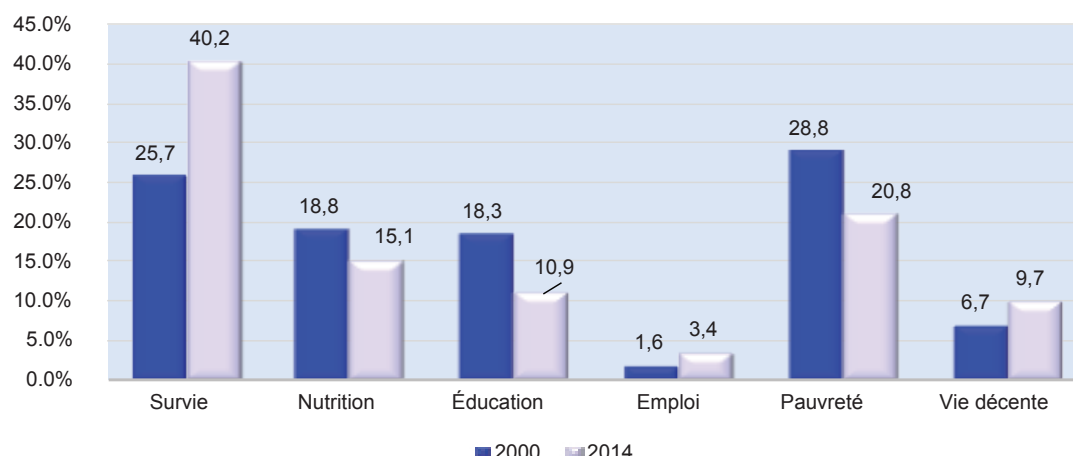


Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Dans la même veine, selon une enquête nationale sur la pauvreté menée en 2016, les taux de pauvreté les plus élevés continuent d'être observés dans les régions Nord, Nord-Est et Nord-Ouest. Une réduction significative de la pauvreté a été enregistrée dans presque toutes les régions entre 1992 et 2013. Cependant, le taux de pauvreté était de loin plus élevé dans les régions du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Nord durant la même période. Une région importante qui constitue une source de préoccupation est la région Nord, qui a connu une légère diminution de la pauvreté, de 55,7 % en 2006 à 50,4 % en 2013. Le fait de combiner un taux de pauvreté relativement élevé et une population relativement forte indique que la région Nord compte le plus grand nombre de pauvres au Ghana (Cooke et al., 2016). Cela corrobore également le constat d'une faible augmentation de l'exclusion humaine dans la région Nord et, surtout, ce constat confirme la corrélation directe entre la pauvreté et l'exclusion humaine, induite par le niveau de pauvreté.

En dépit des améliorations de l'inclusion humaine, les six indicateurs/dimensions affichent une contribution variable à l'Indice africain de développement social, et ont changé au cours de la période considérée (2000-2015) (graphique 4.5.6). Bien que les chiffres réels de la mortalité infantile aient baissé de 77 à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes au cours de la période 2000-2014, l'exclusion humaine est principalement tirée par la mortalité infantile (survie) et la pauvreté. La contribution de la mortalité infantile à l'exclusion humaine globale est passée de 25,7 % en 2000 à 40,2 % en 2014. L'augmentation substantielle de la contribution de la mortalité infantile à l'exclusion humaine justifie des politiques de santé spécifiques pour les mères et les enfants. Bien que la contribution de la pauvreté à l'exclusion globale ait reculé, elle est restée plutôt élevée, à près de 21 % en 2014 (graphique 4.5.6).

Graphique 4.5.6: Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

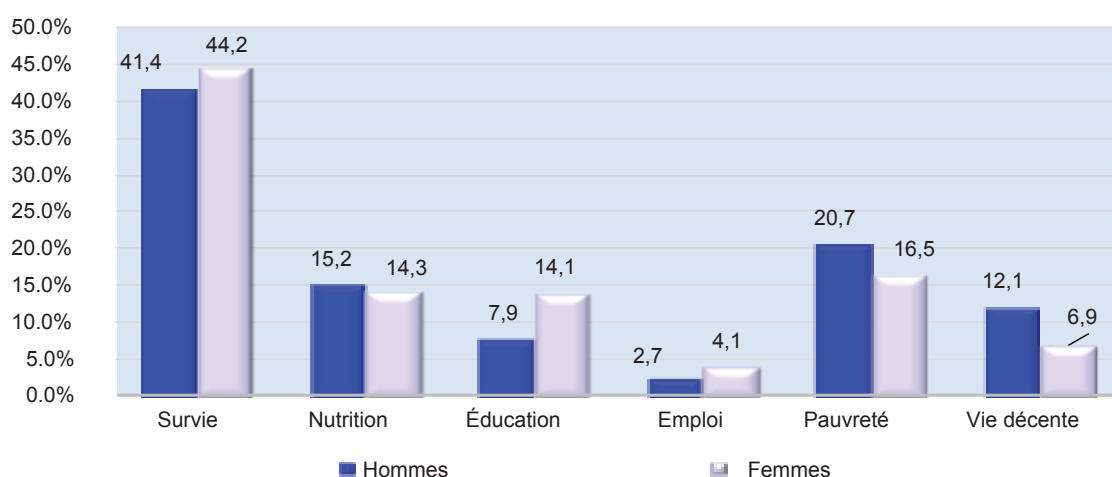
Le Ghana continue de se heurter à des difficultés dans les efforts qu'il déploie pour combler l'écart entre la croissance démographique et le développement économique, vu que sa population jeune connaît un niveau élevé de chômage et de sous-emploi. En conséquence, la part du chômage des jeunes dans l'exclusion humaine a également progressé au cours de la période 2000-2014, du fait de l'augmentation du taux de chômage de 3,6 % en 2006 à 5,2 % en 2013 (tableau 4.5.1). Les jeunes, en particulier, étaient exposés au risque du chômage. Le taux de chômage chez les jeunes est passé de 3,6 en 2000 à 4,9 en 2010 et a progressé à 6,4 en 2012-2013 (Institute of Statistical, Social and Economic Research, 2014). Pour faire face au problème, le Ghana a lancé sa politique nationale de l'emploi en avril 2015.

D'autre part, la contribution de la vie décente pour les personnes âgées à l'exclusion humaine globale est en hausse, ce qui appelle une attention urgente des décideurs.

Toutefois, des progrès appréciables ont été réalisés dans les domaines de la nutrition et de l'éducation. Comme indiqué ci-dessus, la contribution du retard de croissance de l'enfant à l'exclusion globale est en baisse. Les auteurs d'une étude récente sur le Ghana, menée dans le cadre de la série pilotée par la Commission de l'Union africaine sur le coût de la faim en Afrique, ont confirmé les progrès réalisés en matière de réduction de la malnutrition infantile et recommandé des investissements supplémentaires en faveur de la nutrition, particulièrement au cours des premières années de la vie. De même, la contribution de l'éducation à l'exclusion humaine globale a baissé de 18,3 à 10,9 % au cours de la période considérée (2000-2014), grâce à la mise en œuvre d'une politique d'éducation gratuite pour tous dans le primaire, ce qui témoigne de sa contribution à la réduction de l'exclusion humaine.

Les mêmes tendances sont observées lorsque l'exclusion humaine est ventilée par sexe. La mortalité infantile et la pauvreté constituent un obstacle majeur à l'inclusion humaine au Ghana. En outre, l'écart entre les sexes est plus prononcé au niveau de l'éducation, qui contribue à 14 % de l'exclusion chez les femmes, contre 7,9 % chez les hommes. La contribution de la pauvreté, de la malnutrition et de la vie décente à l'exclusion humaine générale est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. L'exclusion humaine globale concernant les femmes est plus élevée dans les domaines de l'éducation et du chômage (graphique 4.5.7).

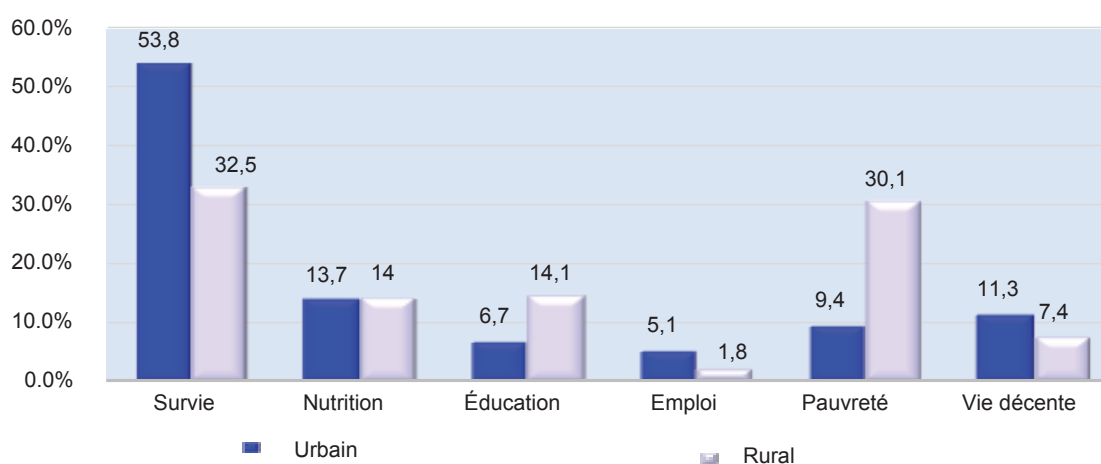
Graphique 4.5.7: Facteurs d'exclusion humaine, par sexe



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

La variation entre les zones rurales et urbaines pourrait être davantage évaluée en examinant les facteurs de l'exclusion à travers ses dimensions (graphique 4.5.8). Le biais urbain positif concernant la pauvreté et l'éducation indique en effet que les variations spatiales dans le développement de base et les services publics restent une caractéristique importante de l'exclusion humaine. Les zones urbaines, cependant, connaissent un taux élevé de chômage chez les jeunes, sans doute en raison de l'existence d'un haut niveau d'activités informelles à l'extérieur des grandes villes.

Graphique 4.5.8: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calcul effectué à partir des données nationales.

Considérations politiques

Le bon déroulement des élections générales de décembre 2016 et le transfert de pouvoir à un nouveau président et un nouveau gouvernement en janvier 2017 offrent au Ghana une base solide pour la stabilité politique les années à venir, ce qui devrait contribuer positivement à la poursuite du programme de développement social en place.

Le Ghana a accompli des progrès importants en matière d'accès à l'éducation grâce à une politique d'éducation gratuite pour tous dans le primaire, ce qui s'est traduit par sa contribution à la réduction de l'exclusion dans le temps. En outre, le nouveau gouvernement a récemment annoncé une nouvelle politique visant à assurer la gratuité de l'éducation au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire, ainsi

que pour la formation professionnelle et technique, ce qui devrait améliorer les compétences techniques requises des populations, en particulier les jeunes. Un débat intense a actuellement cours cependant sur la façon dont le Gouvernement a l'intention de financer un tel programme (Economist Intelligence Unit, 2017).

Le Ghana a également accompli des progrès appréciables au plan de la nutrition avec la promulgation de cinq nouvelles politiques proposées par le ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale : la politique nationale de protection sociale, la politique d'alimentation scolaire, la politique de la justice pour les enfants, la politique de protection sociale de l'enfance et de la famille et le programme de politique nationale de genre. De plus, le programme d'autonomisation par les moyens d'existence pour lutter contre la pauvreté a été lancé pour faire face à la malnutrition, à la cachexie et au retard de croissance dans les ménages extrêmement pauvres comptant des femmes enceintes ou des enfants âgés de moins de 12 mois. La mise en œuvre de ces programmes se fait par l'utilisation du registre national des ménages et des mécanismes de paiement électronique, qui ont joué un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité.

La politique nationale en matière de genre, lancée vers la fin de 2015, a permis au pays d'améliorer plusieurs cadres et conventions internationaux de développement qu'il a signés et entérinés. En particulier, l'autonomisation des femmes, ainsi que les moyens de subsistance et les débouchés économiques pour les femmes ont enregistré des progrès satisfaisants ces dernières années. En outre, la parité des sexes dans l'éducation s'est considérablement améliorée, mais il existe moins de femmes hautement qualifiées pour occuper des postes de responsabilité au sein du Gouvernement. La législation sur la discrimination positive, qui a été soumise au parlement en 2016, constitue un autre instrument qui devrait promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Bien que le Ghana ait réussi à réduire de moitié son niveau de pauvreté, la question demeure un défi majeur et un obstacle au développement, qui a intensifié la migration des zones les plus pauvres vers les principales villes, exacerbant de ce fait les inégalités spatiales et économiques. Les tendances démographiques actuelles sont susceptibles d'intensifier ces flux et de générer des tensions sociales, ce qui appelle une meilleure planification urbaine et à une répartition plus équitable des ressources et la couverture sociale. Des données empiriques suggèrent que l'inégalité croissante peut avoir une incidence négative sur le développement d'un pays, notamment la réduction de la pauvreté, l'inclusion humaine et l'amélioration du développement social. S'attaquer à diverses formes d'inégalité devrait se faire plus tôt que tard.

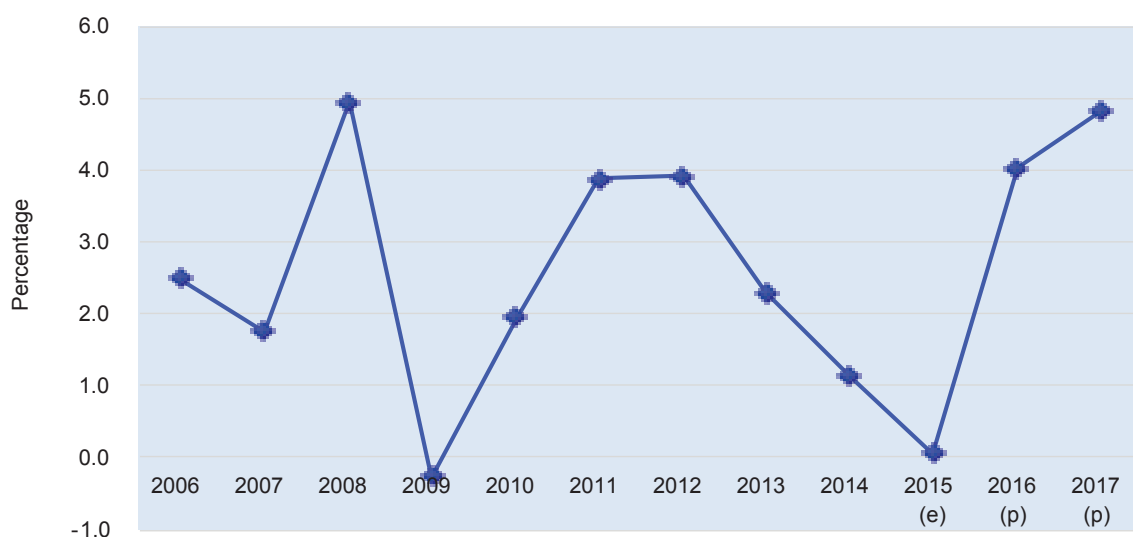
La présente analyse comprend des appels à une action politique appropriée et à des engagements de ressources qui devraient permettre de promouvoir durablement le développement optimal de la nation dans le but de réaliser le capital humain, social et économique au fil du temps. Il s'agit notamment de restructurer le système éducatif pour le rendre plus axé sur les compétences; d'instaurer un environnement propice à la création de plus d'emplois, en particulier pour les jeunes sans emploi; d'améliorer l'efficacité de la prestation des services de santé; de réduire davantage l'inégalité entre les sexes; d'établir un équilibre entre le développement rural et urbain; de cibler correctement les interventions de réduction de la pauvreté, particulièrement en faveur des personnes vivant dans les régions du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest; et d'assurer un engagement total dans la mise en œuvre de la politique nationale sur le vieillissement.

4.6 Guinée

Contexte socioéconomique

La République de Guinée est située en Afrique de l'Ouest. D'une superficie de 245 857 km² avec une population de 10 523 261 habitants (RGPH 2014), elle dispose d'importantes quantités de ressources naturelles (minérale, hydrographique, forestière, etc.). Cela fait d'elle le scandale géologique de l'Afrique de l'Ouest. En dépit de ses énormes potentialités naturelles et humaines, la Guinée reste l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, avec un PIB par habitant de 551 dollars des États-Unis en 2015. Le taux de croissance économique qui était de 3,9 % en 2012 a chuté à 2,9 % en 2013 puis à 1,4 % en 2014 et finalement à 0,2 % en 2015, loin des 7 % requis dans les pays les moins avancés pour réduire significativement la pauvreté, et des 6,1 % considérés comme la moyenne pour les pays membres de la CEDEAO. Cette contreperformance économique est la résultante de la baisse des prix mondiaux des matières premières, de la crise sanitaire consécutive à la maladie à virus Ebola en 2014, qui a provoqué l'isolement du pays et la frilosité des investisseurs. Cette maladie a retardé l'investissement dans le secteur minier. Elle a également réduit l'approvisionnement en électricité et entravé la diversification de l'économie. Du fait de ce ralentissement, le budget de l'État guinéen a enregistré un manque à gagner en termes de recettes de plus de 500 millions de dollars des États-Unis. La croissance économique devrait atteindre 4 % en 2016 et 4,8 % en 2017, principalement soutenus par la reprise des activités dans les secteurs extractifs.

Graphique 4.6.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016

Note : (e) = estimations (p) = projections

En 2014, la croissance économique a été tirée par le secteur tertiaire (36,2 % du PIB), suivi par le secteur secondaire (32,5 %) et, enfin, le secteur primaire avec la contribution la plus faible (22,9 %). L'analyse des facteurs de croissance témoigne de la dépendance vis-à-vis de l'investissement public (plus de 12 % en 2010) et des investissements du secteur minier (plus de 6,4 % en 2010) (2012-2016 Guinée - Document de stratégie par pays, 2011). Le secteur minier attire plus d'investissements directs étrangers dans le pays que tout autre secteur. Les investissements d'IDE dans le secteur minier représentaient à eux seuls 29 %

du PIB en 2014. Le sud de la Guinée avec le plus grand gisement de minerai de fer non exploité au monde a été désigné comme « Eldorado du minerai de fer ». Mais l'avènement d'Ebola a entravé de nouveaux investissements dans ce secteur.

Développement social

Malgré ses atouts dans les secteurs de l'agriculture, des mines et de l'énergie, la Guinée est restée l'un des pays où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés au monde. La dynamique de la pauvreté et la cartographie de l'emploi mettent en évidence le besoin d'une transformation structurelle de l'économie pour lutter efficacement contre la pauvreté et créer des emplois. Au cours de la période 2007 à 2012, la pauvreté s'est aggravée ; c'est ce qui émerge quel que soit l'indicateur de mesure utilisé. La proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (estimée à partir de la ligne nationale de pauvreté) est passée de 53 % en 2007 à 55,2 % en 2012 (ELEP 2012).

Selon les résultats du RGPH 2014, la population est estimée à 10 523 261 habitants. L'espérance de vie à la naissance est passée de 54 ans en 1996 à 58,9 ans en 2014. La mortalité infantile (0-1 an) a baissé, passant de 67 pour 1 000 en 2012 à 44 pour 1 000 en 2016. Celle infanto-juvénile (0-4 ans) s'est réduite, passant de 123 en 2012 à 88 pour 1 000 en 2016. Le taux brut de mortalité est 11 pour 1000, selon le RGPH 2014. Le ratio de mortalité maternelle qui était de 980 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes entre 2001-2005, a légèrement baissé passant de 724 décès maternels en 2012 pour 100 000 naissances vivantes à 550 en 2016. (MICS 2016). Cependant il reste encore l'un des plus élevés de la sous-région dont la valeur souhaitée est de 100 pour cent mille naissances vivantes. Le paludisme est la principale cause de la maladie et de la mortalité chez les enfants, et le nouveau gouvernement a décrété des césariennes gratuites et des soins basiques néonataux (2012-2016 - Document de stratégie de la Guinée-Pays, 2011).

La qualité de l'éducation pose toujours problème, avec des taux élevés de décrochage scolaire. Néanmoins, la Guinée a enregistré un taux amélioré de scolarisation nette des écoles primaires, passant de 53,3 % en 2002 à 66,7 % en 2013. Le taux d'achèvement des études primaires s'est également amélioré, passant de 40,4 % en 2002 à 61,9 % en 2013, en raison de la tentative du gouvernement de rendre l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous les enfants de 7 à 13 ans. Le taux d'inscription à l'école secondaire est relativement inférieur à celui de l'école primaire. Ceci est encore plus faible chez les filles (29,4 %) que chez les garçons (46,6 %). Entre 1990 et 2015, les années de scolarité moyenne de la Guinée ont augmenté de 1,4 ans et les années d'études prévues ont augmenté de 5,9 ans.

Le taux de chômage est encore très élevé parmi les jeunes, avec 20 % dans le groupe d'âge de 25 à 30 ans. Les jeunes des milieux urbains sont au chômage avec un taux de 10 %, dont 64 % pour Conakry ; 59 % des chômeurs urbains sont des hommes et 41 % sont des femmes (CEA, 2015). Il convient de noter que le chômage pour la cohorte âgée de 15 à 24 ans est relativement inférieur à celui des autres tranches d'âge, soit 1,7 % entre 2012 et 2014.

Tableau 4.6. I : Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale, en millions d'habitants	9,1	10,2	10,5 (2015)
PIB total en GNF *	5 829 132	17 354 234	50 921 866
RNB par habitant, en \$ E-U courants (méthode Atlas)	330	310	470 (2015)
Population vivant sous le seuil national de pauvreté, en % de la population	...	...	...
Indice de Gini	43	39,4	33,7(2012)
Chômage, en pourcentage du total des actifs	2	2	1,8
Chômage des jeunes, en pourcentage du total des actifs âgés de 15 à 24 ans	2	2,4	1'7
Accroissement de la population, en pourcentage annuel	1,8	2,5	2,7
Espérance de vie à la naissance, en années	51	54	59

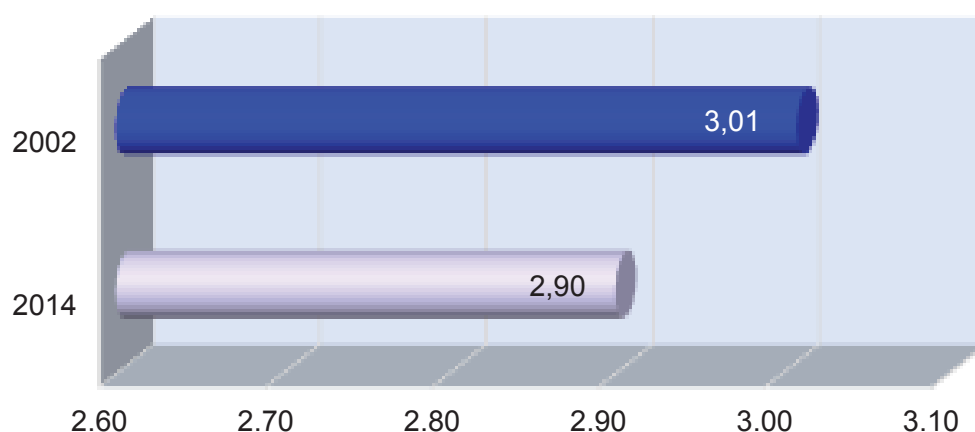
Sources : Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale)

* Base de données World Economic Outlook, consultée le 19 mai 2017. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

Mesurer l'exclusion humaine en Guinée

La performance sociale globale en Guinée se reflète dans des niveaux réduits d'exclusion humaine, estimés à 2,90 en 2014 par rapport à 3,01 en 2002 (graphique 4.6.2). L'avènement d'Ebola en 2014 n'a étrangement pas accéléré l'exclusion humaine, comme on s'y attendait. Elle a plutôt eu de graves effets sur la performance économique générale du pays. Les effets de cette maladie mortelle peuvent avoir augmenté l'exclusion humaine dans les années suivantes, bien que cette étude ait couvert l'Indice africain de développement social (IADS) seulement jusqu'en 2014.

Graphique 4.6.2: IADS en Guinée

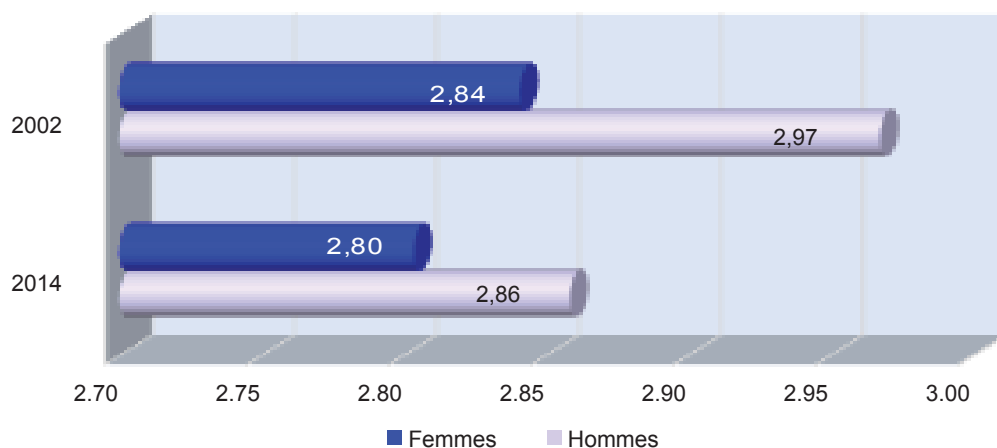


Source : Calculés à partir de données nationales.

Le score IADS révèle un trait particulier en Guinée. Malgré un changement positif dans l'IADS pour les hommes comme pour les femmes, l'exclusion semble être plus élevée chez les hommes que chez les femmes. À partir des facteurs d'exclusion par sexe, on constate que la contribution combinée de l'analphabétisme et de la pauvreté à l'exclusion générale était de 70,4 % chez les femmes et de 61,5 % chez les hommes. La mortalité infantile et la sous-alimentation des enfants restent plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Cela pourrait être attribué aux politiques d'égalité des sexes entreprises en

Guinée, telles que la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), (2012-2016 - Document de stratégie de la Guinée-Pays, 2011). Le pays a réalisé des progrès remarquables en ce qui concerne la réduction des inégalités entre les sexes dans les domaines de l'éducation et de la santé. Selon le document de stratégie 2012-2016 - Guinée-Pays (2011), Le rapport entre les sexes est passé de 0,76 en 2005 à 0,92 en 2010 dans l'enseignement primaire et de 0,45 à environ 0,59 dans l'enseignement secondaire.

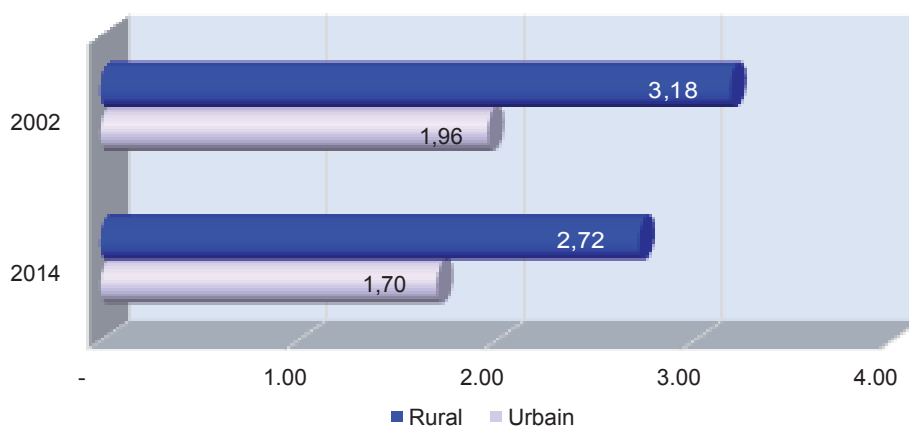
Graphique 4.6.3 : Exclusion humaine, par sexe



Source : Calculés à partir de données nationales.

Tout comme d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et dans de nombreux pays africains en général, la population rurale de la Guinée a connu des niveaux plus élevés d'exclusion humaine avec un taux élevé de 3,18 en 2002 et 2,72 en 2014, contrairement aux zones urbaines avec 1,96 et 1,70 en 2002 et 2014 respectivement. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural dans le pays. L'effectif de la pauvreté au seuil de pauvreté rurale (pourcentage de la population rurale) était de 59 % entre 2002 et 2003 et 66 % en 2011/2012 (Olivia So, 2015). Dans les zones urbaines, le taux de pauvreté, c'est-à-dire le seuil de pauvreté urbaine (pourcentage de la population urbaine) s'est établi à 22 % entre 2002 et 2003 et 34 % en 2011/2012.

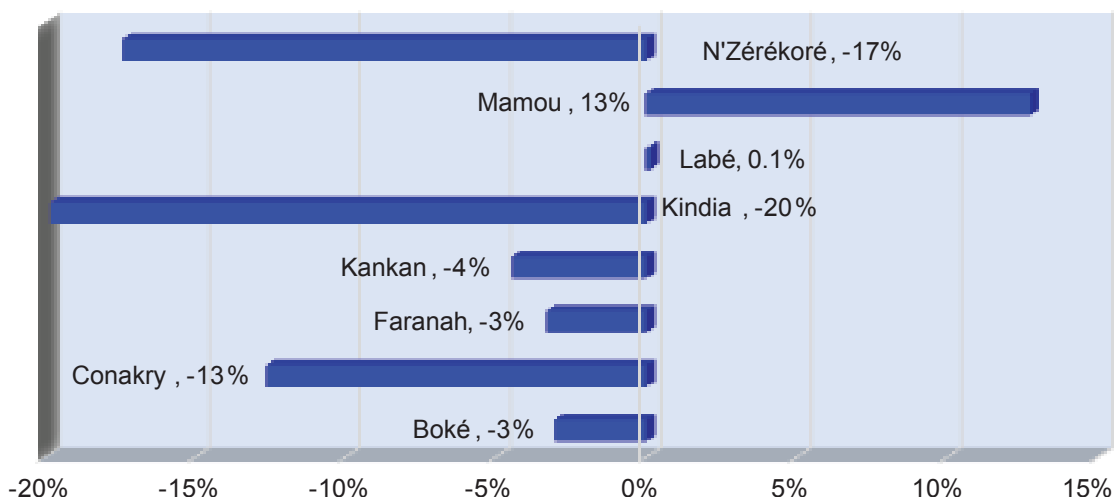
Graphique 4.6.4 : Exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Sur la figure ci-dessous, on constate que l'exclusion humaine en Guinée a généralement diminué dans les sous-régions principales, à l'exception de Mamou, où l'exclusion a augmenté de 13 %. Généralement, les capitales (comme Conakry) ont tendance à obtenir davantage de ressources par rapport à d'autres régions. La malnutrition, par exemple, est inégalement répartie. En 2010, le retard de croissance a été enregistré à 30 % partout dans le pays sauf Conakry (FAO, 2010). Par conséquent, l'indice global de développement social en Afrique s'est amélioré de 2002 à 2014 en Guinée.

Graphique 4.6.5 : Évolution de l'IADS, par sous-régions

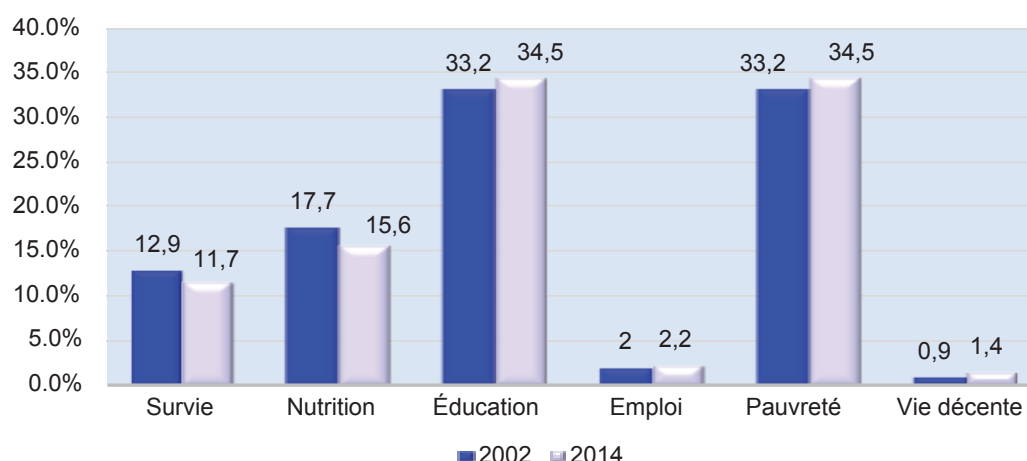


Source : Calculé à partir des données nationales.

Lorsqu'il est décomposé en dimensions, on observe que l'analphabétisme et la pauvreté sont les principaux moteurs de l'exclusion en Guinée. Leurs contributions à l'exclusion générale représentent près de 70 % et augmentent avec le temps ; ce qui nécessite une intervention rapide du gouvernement et des décideurs politiques. La qualité de l'éducation est encore faible avec des taux élevés de décrochage scolaire. Malgré l'amélioration des taux nets de scolarisation primaire (53,3 % en 2002 à 66,7 % en 2013), le taux d'achèvement primaire en 2013 était de 61,9 %. Ceci est dû aux inefficiences internes avec une faible capacité à réduire les décrochages scolaires- (CEA, 2015). Selon le document de stratégie de la Guinée, 2012-2016 (2011), le taux brut de scolarisation a stagné à environ 79 % depuis 2007 et à 70 % pour les filles. Dans les zones rurales, le taux est de 60 %. Le fait inquiétant est que le taux de décrochage est passé de 5,9 % en 2007 à 11,6 % en 2010, réduisant ainsi le taux d'achèvement de l'éducation primaire à 57 en 2010.

Le niveau de pauvreté en Guinée a augmenté depuis des années. La pauvreté estimée sur la base de la ligne de pauvreté nationale de 8 800 francs guinéens (1,10 dollar des États-Unis) par jour a montré une augmentation persistante des niveaux de pauvreté, passant de 49,1 % en 2003 à 53 % en 2007 et de 55,2 % en 2012 (CEA, 2015). L'étude de l'Institut national de statistique (2012) reflète ce taux élevé de pauvreté entre 2004 et 2012, à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, à l'insuffisance des revenus (de la structure faible du marché du travail), à la vaste migration rurale-urbaine et aux niveaux élevés de corruption dans le pays. Les contributions d'autres dimensions telles que le retard de croissance de l'enfant et la mortalité infantile à l'exclusion globale sont relativement faibles et diminuent au fil du temps. Cela pourrait être dû à l'amélioration du profil de santé publique dans le pays, où la mortalité infantile était de 39 à 33 décès pour 1000 naissances vivantes en 2005 et 2013 respectivement.

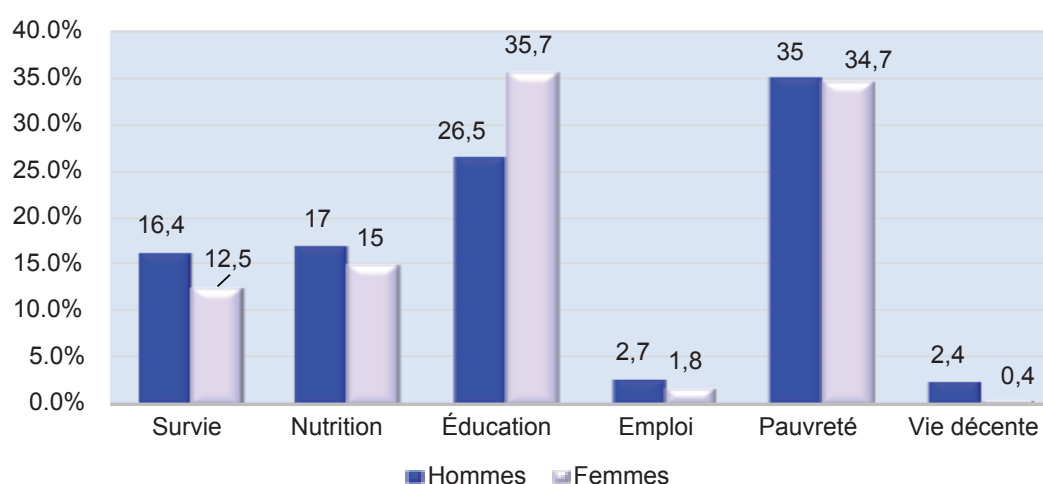
Graphique 4.6.6 : Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calculé à partir des données nationales.

La désagrégation des moteurs de l'exclusion par sexe est cruciale pour aider à la formulation de la politique sociale. Les différents indicateurs du cycle de vie montrent des dimensions et des contributions variables à l'exclusion globale après la décomposition par sexe. L'exclusion semble être déterminée par la mortalité infantile, la malnutrition, l'emploi et l'espérance de vie à 60 ans chez les hommes, tandis que les femmes sont plus exclues en matière d'éducation. La Guinée s'est efforcée de mettre en place des législations pour améliorer l'égalité des sexes. Cependant, des efforts supplémentaires restent à faire. Ils doivent être orientés vers l'amélioration de l'éducation pour les filles. Selon la CEA (2015), en 2013, le taux net de scolarisation des filles était de 69,4 % contre 80,7 % pour les garçons, ce qui faisait un indice global de parité entre les sexes de 0,85, les filles et les garçons. La survie des femmes à la naissance est plus élevée que les hommes. Selon le rapport du PNUD (2016), l'espérance de vie à la naissance est de 59,7 pour les femmes et de 58,7 pour les hommes.

Graphique 4.6.7 : Facteurs d'exclusion humaine, par sexe

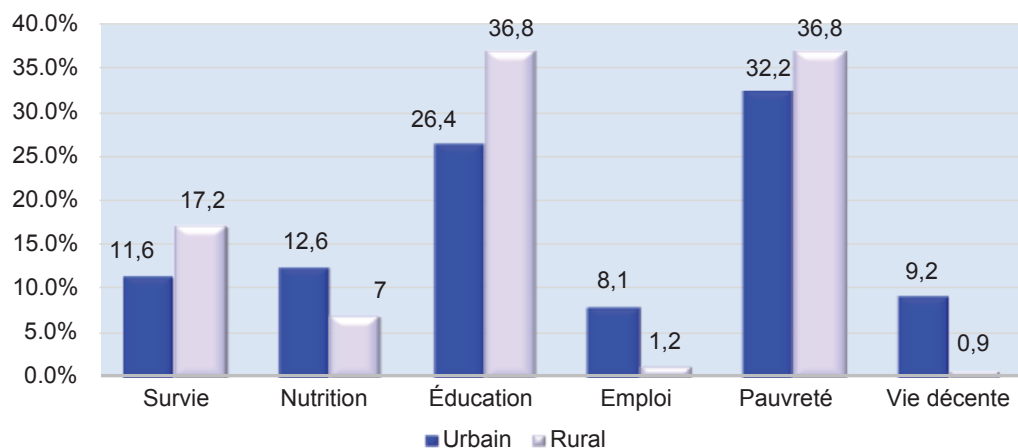


Source : Calculé à partir des données nationales.

Les facteurs de l'exclusion par localisation sont principalement dans l'éducation, la pauvreté et les taux de mortalité infantile. Ces facteurs entraînent l'exclusion dans les zones rurales. Cela implique que la pauvreté, les taux d'analphabétisme et les taux de mortalité infantile sont plus élevés dans les zones rurales que dans les centres urbains en Guinée. Une proportion plus importante de la population vit dans la pauvreté. Ce phénomène semble se concentrer dans les zones rurales où 63 % de la population rurale vivaient en dessous du seuil de pauvreté, contre 31 % pour la population urbaine en 2010 (2012-2016 - Document de stratégie de la Guinée, 2011). Bien que la contribution de la pauvreté rurale à l'exclusion globale soit plus

élevée, la contribution de la pauvreté urbaine n'est pas négligeable. Cela est dû à un phénomène d'urbanisation élevé et incontrôlé ; ce qui a aggravé l'inégalité des revenus dans les grandes villes comme Conakry (CEA, 2015). Les services de santé sont en forte dégradation en raison des compressions budgétaires, car leur part du PIB n'a pas été significative et est passé de 1 % en 1993 à 0,2 % en 2010 (2012-2016 - Document de stratégie de la Guinée, 2011). Cela nécessite des politiques plus inclusives pour les zones rurales et assez redistributives dans les centres urbains dans tous les indicateurs.

Graphique 4.6.8 : Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir des données nationales.

Considérations politiques

En dépit de son potentiel économique massif, principalement son potentiel minier, la Guinée fait face à plusieurs contraintes socioéconomiques. Le chômage, la faible protection sociale, la pauvreté des ménages, les inégalités des sexes dans l'accès aux ressources, les mauvaises infrastructures de santé et d'éducation, pour n'en citer que quelques-uns, posent un obstacle au développement social, en particulier dans les zones rurales. Les scores de l'IADS montrent que l'exclusion humaine en Guinée est largement tributaire de la faible qualité de l'éducation et de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. Le retard de croissance et la mortalité infantile contribuent également substantiellement à l'exclusion dans le pays. Cela nécessite des incitations à renforcer les interventions publiques, avec plus d'efforts dans les zones rurales.

Afin de réduire la pauvreté et de promouvoir le travail décent, un accord tripartite (entre le gouvernement, les employeurs et les travailleurs) a été entrepris en 2015, ce qui a conduit à l'adoption d'un programme de pays pour la promotion du travail décent (PPTD), avec le soutien de L'OIT en 2015 (2016-2019 PPTD, 2015).

Les taux d'alphabétisation des jeunes sont bas malgré les efforts du gouvernement pour fournir l'enseignement primaire gratuit et obligatoire (7-13 ans). Les taux d'achèvement primaire sont bas en raison des taux élevés de décrochage scolaire, en particulier dans les zones rurales. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la quantité et la qualité de l'éducation. Le Plan stratégique pour l'enseignement général (PPSEG) a été mis en place pour améliorer l'accès à une éducation de qualité et à une bonne gouvernance dans le secteur, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ainsi que la parité entre les sexes (filles et garçons). Le PPSEG vise également à améliorer l'accès au collège et à augmenter le taux de transition du primaire au secondaires pour tous les enfants. Cependant, les taux de scolarisation du secondaire sont encore très faibles. Les inégalités des sexes continuent dans les classes supérieures, avec 32 % des filles et 41 % des garçons passant à l'école secondaire. Dans le système universitaire, les garçons dépassent les filles d'un ratio de près de 10,4. Par conséquent, le renforcement des capacités et la formation des enseignants et l'adaptation du système éducatif aux exigences du marché sont essentiels.

Le retard de croissance, qui indique une malnutrition chronique, atteint 30 % partout dans le pays, à l'exception de Conakry. La malnutrition est distribuée de manière inégale dans tout le pays et est la plus élevée dans les zones rurales. Ce qui nécessite une intervention rapide dans la fourniture et l'amélioration des services de santé, en particulier dans le contexte des zones rurales.

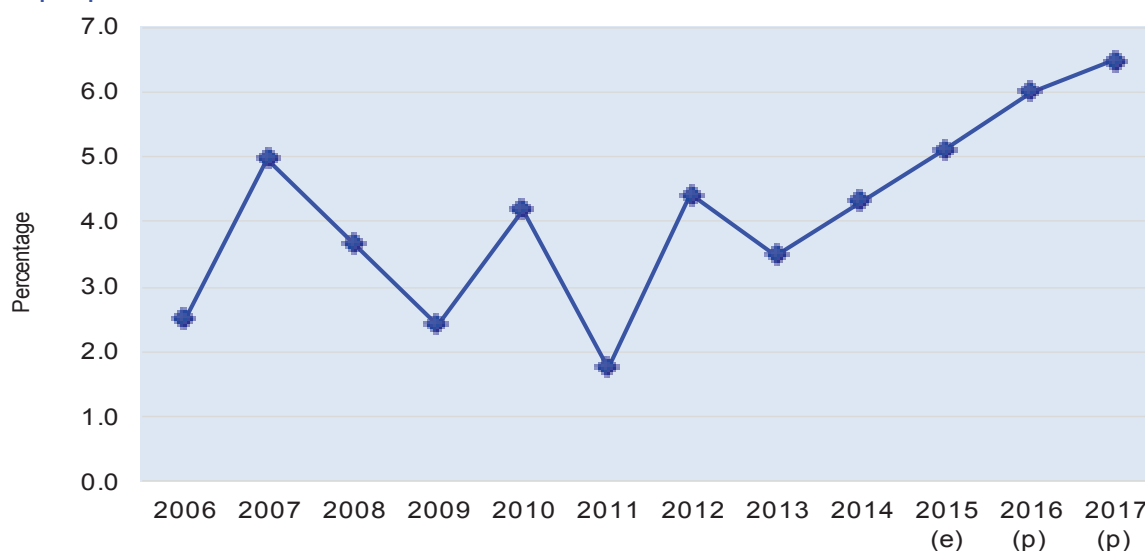
La nature de l'exclusion en Guinée souligne la nécessité d'investir massivement dans l'éducation, la santé et la nutrition et dans la réduction de la pauvreté. Si la Guinée doit construire une solide base de capital humain, une action rapide devrait être prise pour remédier à ces diverses exclusions, car leurs impacts risquent d'être progressifs et redoutables pour les décideurs.

4.7 Sénégal

Contexte socioéconomique

Le Sénégal a enregistré une performance macroéconomique remarquable en 2015 et 2016. En 2015, le Sénégal a réalisé un taux de croissance du PIB de 6,5 %, taux qui n'a plus été atteint depuis 2003 ; ce qui fait du Sénégal la deuxième économie en croissance la plus rapide en Afrique de l'Ouest après la Côte d'Ivoire. Au premier trimestre de 2016, la croissance du PIB est restée élevée (6,4 %), suite à la transformation structurelle, principalement axée sur le secteur des services (CEA, 2015). Avant cette excellente performance économique, l'économie avait un taux de croissance relativement faible de moins de 5 % en moyenne entre 2003 et 2014. En 2014, le taux de croissance était estimé à 4,7 %. Des taux de croissance plus élevés sont projetés pour 2016 et 2017 (6 et 6,5 %), respectivement.

Graphique 4.7.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016

Note : (e) = estimations (p) = projections

En dépit des incertitudes climatiques, le secteur primaire est le secteur de l'économie qui connaît la croissance la plus rapide grâce à la pêche, aux produits extractifs et à l'agriculture. En 2014, le secteur primaire a connu une croissance de 3,6 % contre 2,6 % en 2013. Le secteur industriel et manufacturier représente moins de 10 % du PIB, la performance industrielle a légèrement ralenti, malgré les bonnes performances dans la, les secteurs de la construction, de la chimie et de l'énergie. La croissance dans ce secteur (secteur secondaire) a chuté à 2,9 % en 2014, de 3,3 % en 2013. Le secteur tertiaire (services) du Sénégal représente plus de la moitié du PIB total. Cela a été estimé à 58 % en 2014 (CEA, 2015).

Développement social

Comme de nombreux pays africains luttant contre la pauvreté, le Sénégal a également réussi à réduire ses niveaux de pauvreté au fil des années, de 57,3 % en 2001 à 46,7 % en 2011, (estimée à partir de la ligne nationale de pauvreté). Cela s'explique en partie par la croissance économique positive, une moyenne de 3,8 % entre 2001 et 2011, (CEA, 2015)

La mortalité infantile a diminué au cours des années, bien que ces niveaux soient encore très élevés. Le taux de mortalité infantile a chuté de 121 décès pour 1000 naissances vivantes en 2000 à 78,7 décès pour 1000 naissances vivantes en 2013, en raison de l'amélioration de l'accès aux services de santé et des politiques de lutte contre le paludisme.

Dans le secteur de l'éducation au Sénégal, le taux de scolarisation semble s'améliorer rapidement, passant de 67,2 % en 2000 à 93 % en 2013. Les enseignants, 83,5 %, possèdent les compétences et le diplôme requis. Pourtant, plus d'un tiers des enfants en âge de scolarisation ne terminent pas l'école primaire (CEA, 2015). Cela s'explique par la fréquence des décrochages scolaires, en particulier chez les filles, car elles sont contraintes de faire du travail domestique. En 2013, le taux d'achèvement des études primaires a été évalué à 65,9 %.

Le Sénégal est l'un des pays les plus stables en Afrique, ce qui montre même dans le secteur de l'emploi. Contrairement à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal a des taux de chômage relativement bas (13,4 %) en 2015, par rapport à 24,9 % pour le Nigeria. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (16,7 %) que chez hommes (9,5 %- CEA, 2015). Le chômage des jeunes en particulier s'est établi à 13 % entre 2012 et 2014. L'égalité dans l'accès aux opportunités est assez équitable au Sénégal. Le taux d'inscription au secondaire pour les filles est de 39,1 % et de 42,9 % chez les garçons. L'égalité des sexes est également évidente par l'augmentation continue de la représentation des femmes en politique. Environ 42,7 % des femmes occupent des postes au Parlement. Cependant, des disparités existent encore sur la propriété foncière, car les hommes sont la majorité des propriétaires fonciers, et non les femmes.

Tableau 4.7. I : Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale, en millions d'habitants	10,4	11,9	15,1 (2015)
PIB total en CFA *	3 717 639	5 408 296	8 251 322
RNB par habitant, en dollars des États-Unis courants (méthode Atlas)	470	870	1000 (2015)
Population vivant sous le seuil national de pauvreté, en % de la population	...	...	...
Indice de Gini	41,1 (2001)	39,2 (2005)	40,3 (2011)
Chômage, en pourcentage du total des actifs	5,7	8,8	10
Chômage des jeunes, en pourcentage du total des actifs âgés de 15 à 24 ans	8,5	12,6	13
Accroissement de la population, en pourcentage annuel	2,6	2,7	3,1 (2015)
Espérance de vie à la naissance, en années	59	62	66

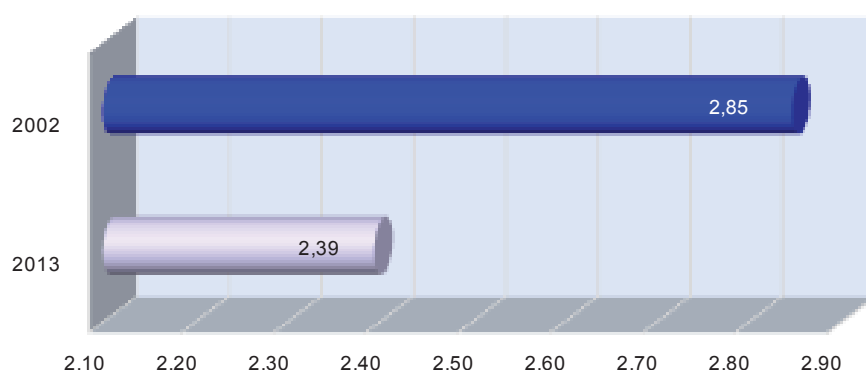
Sources : Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale)

* Base de données World Economic Outlook, consultée le 19 mai 2017. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

Mesurer l'exclusion humaine en Sénégal

Il y a un niveau de développement humain amélioré, avec une baisse de l'indice d'exclusion humaine de 2,85 en 2002 à 2,39 en 2013, une indication d'une amélioration de la performance sociale générale. Cela pourrait être attribué au programme de protection sociale (Stratégie nationale de protection sociale- SNPS) que le gouvernement a adopté visant à accroître l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'une manière juste et durable. De plus, la participation continue des organisations à bas communautaire (OBC) au Sénégal fournit une alternative crédible aux interventions gouvernementales.

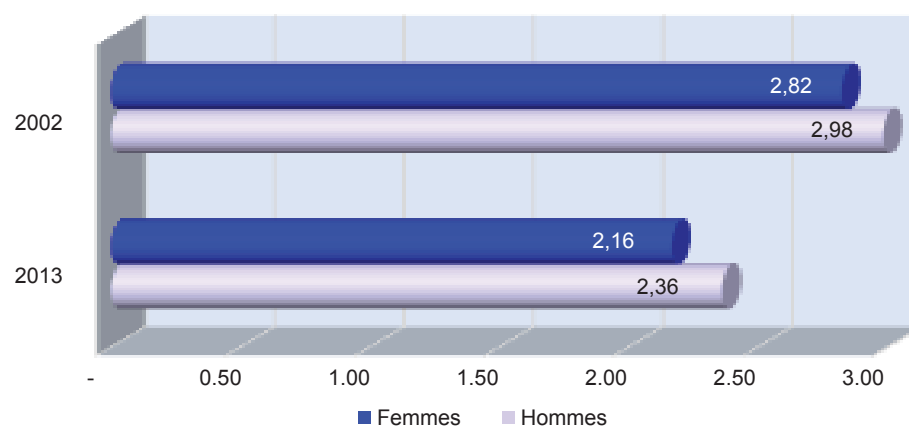
Graphique 4.7.2: IADS en Sénégal



Source : Calculés à partir de données nationales.

Lorsqu'il est désagrégé par sexe, le score IADS montre une différence assez faible. L'exclusion a été réduite chez les hommes comme chez les femmes, au cours du temps, bien que l'exclusion semble être légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Cela pourrait être dû aux politiques visant à réduire l'inégalité des sexes au Sénégal, par exemple l'adoption du droit de parité entre les sexes en 2010 ; ce qui a considérablement amélioré l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi et à la représentation politique.

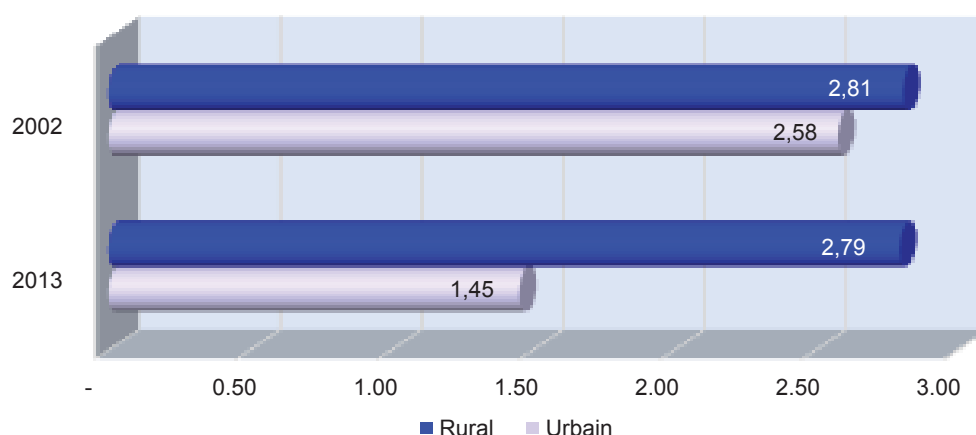
Graphique 4.7.3 : Exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir de statistiques nationales.

L'exclusion humaine se manifeste majoritairement dans les zones rurales. Bien que l'exclusion dans les zones urbaines ait considérablement diminué au fil du temps (de 2,58 en 2002 à 1,45 en 2013), les zones rurales au Sénégal continuent d'être exclues au fil des ans. Ce fut pire en 2013, car l'exclusion au Sénégal rural était deux fois plus élevée que dans les zones urbaines, principalement à cause de la pauvreté et de l'analphabétisme. Le pays souffre d'une pauvreté rurale aiguë. Pourtant, plus de la moitié de sa population vit dans les zones rurales, la majorité de cette population rurale (environ 60 %), tirant ses revenus de l'agriculture, une entreprise instable. En 2006, par exemple, ce secteur (l'agriculture) a stagné, en raison de l'accès inadéquat au fonds de roulement, des intrants, des connaissances, de la diminution de la qualité du stock de semences, d'une diversification limitée, pour n'en citer que quelques-uns, (Banque mondiale, 2013). Le gouvernement a ensuite adopté de nombreux projets visant à améliorer l'agriculture et le développement rural en général, comme Programme national d'écovillages, qui a encore amélioré l'agriculture.

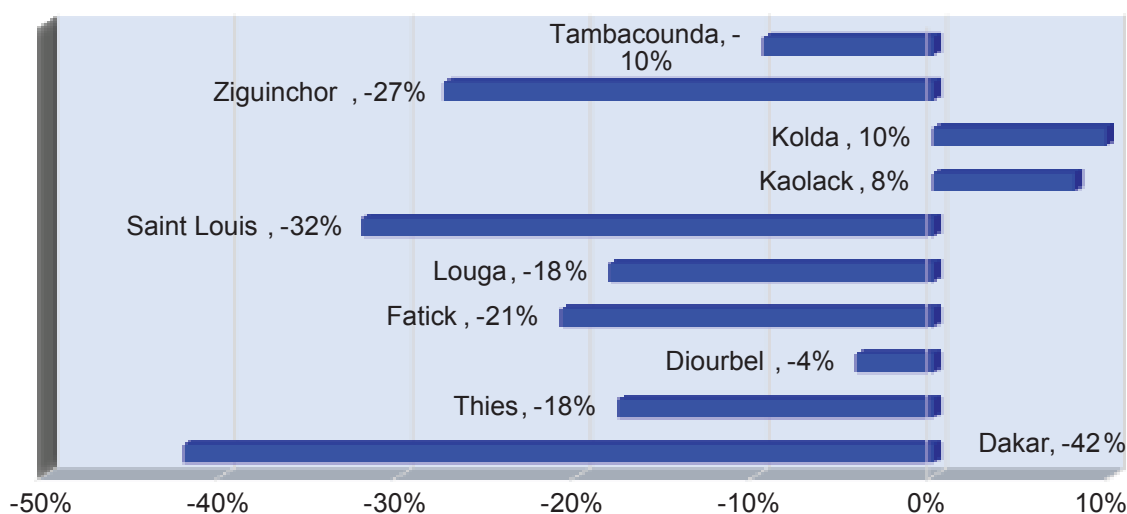
Graphique 4.7.4: Exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

Le Sénégal révèle une réduction substantielle de l'exclusion dans de nombreuses sous-régions, à l'exception de Kolda (connu sous le nom de Haute Casamance) et de Kaolack. Ces deux villes ont, en effet, connu une augmentation du taux d'exclusion de 10 % et de 8 % respectivement. Cela pourrait être dû aux conflits et instabilités politiques dans les régions de Casamance. Les progrès les plus importants ont été observés à Dakar avec une baisse de 42 % de l'exclusion humaine. Cela est dû à la concentration des infrastructures et des unités administratives dans la capitale. Ces facteurs ont contribué à la création d'opportunités économiques. Saint Louis et Ziguinchor ont également enregistré une chute formidable de l'exclusion de 32 % et de 27 % entre 2002 et 2013. Cela est dû à l'emplacement stratégique de Saint Louis (l'ancienne capitale du Sénégal de 1872 à 1957) sur l'île qui attire le tourisme et le développement dans la région. Le projet de soutien au développement rural Casamance (PADERCA) à Ziguinchor peut expliquer cette amélioration du développement social dans la région. Beaucoup d'autres sous-régions au Sénégal révèlent également une baisse de l'exclusion humaine. Cela pourrait être attribué en partie à la mise en œuvre du Programme national d'écovillages dans les 3 régions ciblées, Fatick, Louga et Thiès en 2012. Cette approche du développement rural vise à atteindre le développement économique, la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales dans ces régions.

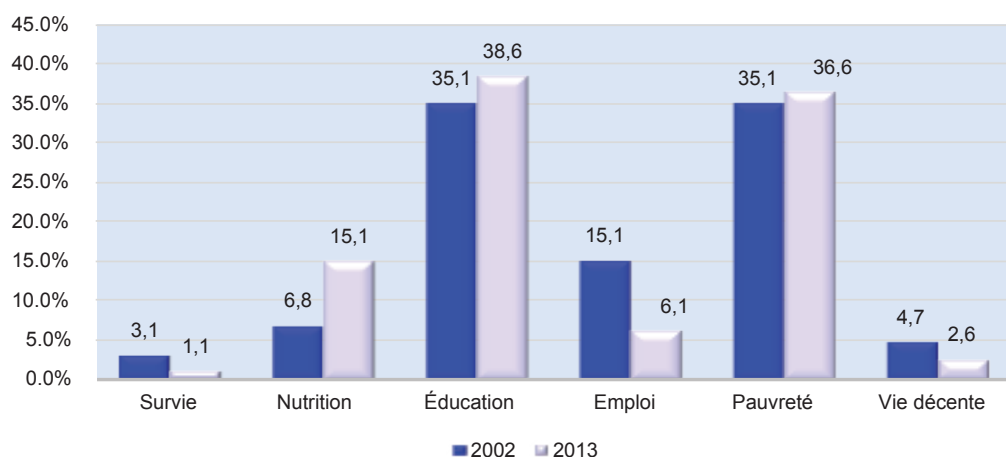
Graphique 4.7.5: Evolution de l'IADS, par sous-régions



Source : Calculé à partir des données nationales.

En analysant par des dimensions, nous observons l'analphabétisme et la pauvreté comme principaux moteurs de l'exclusion au Sénégal. Ces conditions ont augmenté au fil du temps. En dépit de la forte augmentation et de la hausse des taux d'admission brut dans les premières années de l'école primaire, de 87,1 % et 108,9 % en 2003 et 2013 respectivement (en raison de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans), il existe un faible taux d'achèvement du primaire (65,9 % en 2013) et le taux de décrochage scolaire (12,5 %), (Plan Sénégal émergent, 2014, ECA, 2015). Cela est également dû aussi à une faible application dans les domaines de l'éducation islamique. La pauvreté reste élevée au Sénégal, bien que son incidence sur la vie économique ait baissé de 57,3 % en 2001 à 46,7 % en 2011 (estimée à partir de la ligne nationale de pauvreté). Selon Zobre (2013), un segment plus vaste de la population sénégalaise souffre d'une pauvreté chronique que la pauvreté de transition, avec un risque élevé de la transmettre à la prochaine génération. La contribution à l'exclusion du retard de croissance de l'enfant est en hausse, en raison de la mauvaise récolte au Sénégal, en particulier dans les régions de Diourbel et de Matam qui ont entraîné une malnutrition sévère. Les inondations de Diourbel et d'autres régions de l'Ouest (Zucker, 2015) ont empiré la situation. Elles ont entraîné une destruction des cultures et des établissements de santé dans les régions.

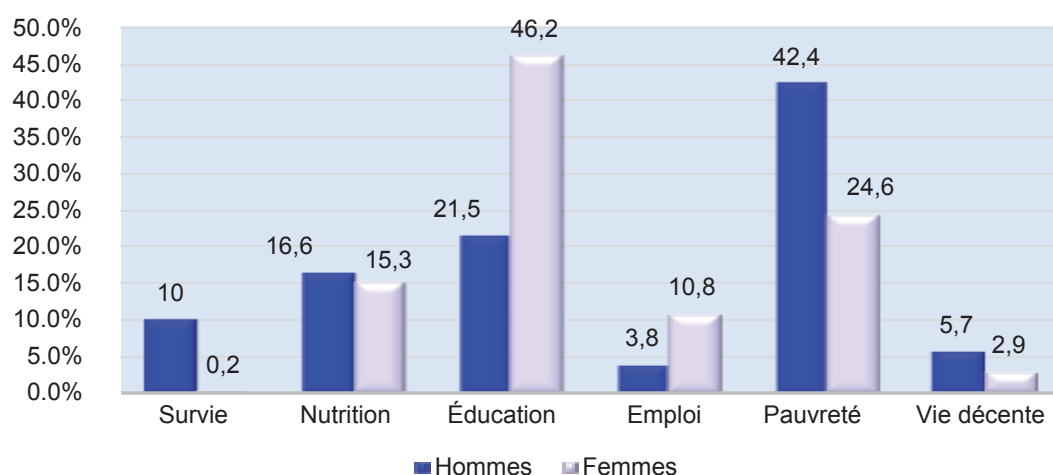
Graphique 4.7.6: Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calculé à partir des données nationales.

Lorsqu'ils sont désagrégés par sexe, l'éducation et la pauvreté contribuent les plus à l'exclusion au Sénégal avec des traits différents au fil des années. Les scores de l'IADS montrent que les taux d'analphabétisme chez les filles contribuent davantage à l'exclusion, et cet écart est presque deux fois plus élevé que les taux d'alphabétisation chez les garçons dans la même tranche d'âge. Environ un tiers des enfants de l'âge scolaire ne terminent pas l'école primaire. Le taux d'achèvement de l'école primaire a été estimé à 65,9 % et un taux de décrochage scolaire de 9,8 % en 2013 (CEA, 2015). Le décrochage scolaire est élevé, surtout chez les sénégalaises, car elles sont forcées de quitter l'école pour travailler comme aide domestique. Par conséquent, l'éducation des filles, devrait être au cœur de la formulation et de la mise en œuvre des politiques. D'autre part, la pauvreté chez les hommes semble contribuer davantage à l'exclusion par rapport à la pauvreté chez les femmes sénégalaises. Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2011, on constate que les ménages dirigés par les femmes sont moins appauvris (incidence de la pauvreté de 34,7 %) par rapport aux ménages dirigés par les hommes (50,6 %).

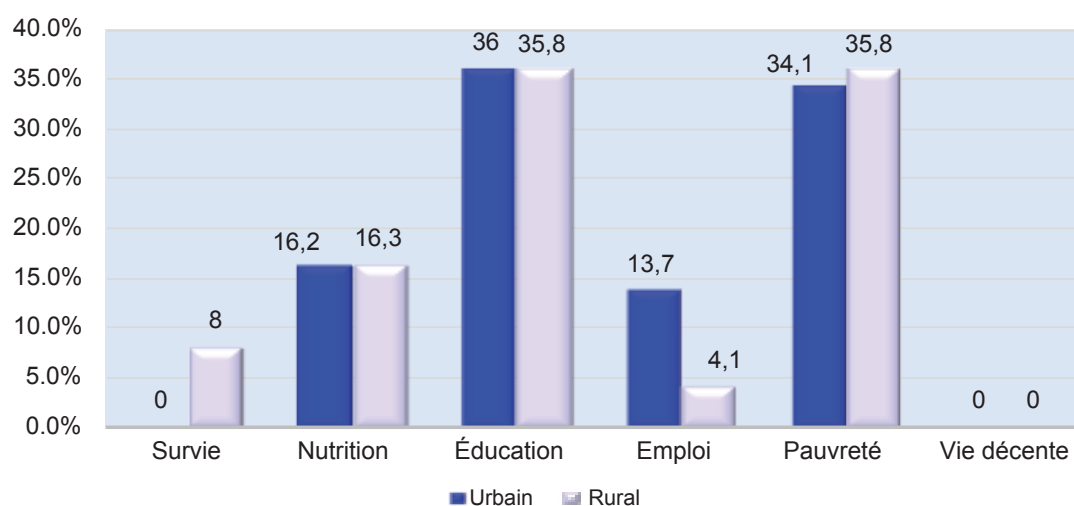
Graphique 4.7.7: Facteurs d'exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir des données nationales.

La pauvreté et l'éducation sont les principaux moteurs de l'exclusion par localisation, affichant de larges écarts par rapport aux autres dimensions comme la mortalité infantile et le chômage des jeunes. Les zones rurales et urbaines montrent des niveaux élevés d'exclusion dans l'éducation. Les filles et les garçons en âge de scolarisation dans les zones rurales et urbaines ont un faible niveau d'alphabétisation. La pauvreté dans les zones rurales du Sénégal contribue relativement plus à l'exclusion que dans zones urbaines. En 2011, environ 57,3 % des estimations de la pauvreté se situaient dans les zones rurales, contre 26,1 % à Dakar et 41,3 % dans d'autres régions urbaines du pays (Agence nationale de statistique et de démographie, enquête de suivi de pauvreté au Sénégal, 2011).

Graphique 4.7.8: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir des données nationales.

Considérations politiques

Étant donné que l'exclusion humaine au Sénégal est principalement le résultat de l'analphabétisme et de la pauvreté des jeunes, il faudrait des politiques orientées vers ces facteurs. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour assurer l'accès universel à l'éducation (enseignement primaire gratuit et obligatoire), la qualité de l'éducation est encore sévèrement contrainte. Le gouvernement devrait améliorer la qualité de l'éducation en s'appuyant sur les ressources pédagogiques, en améliorant

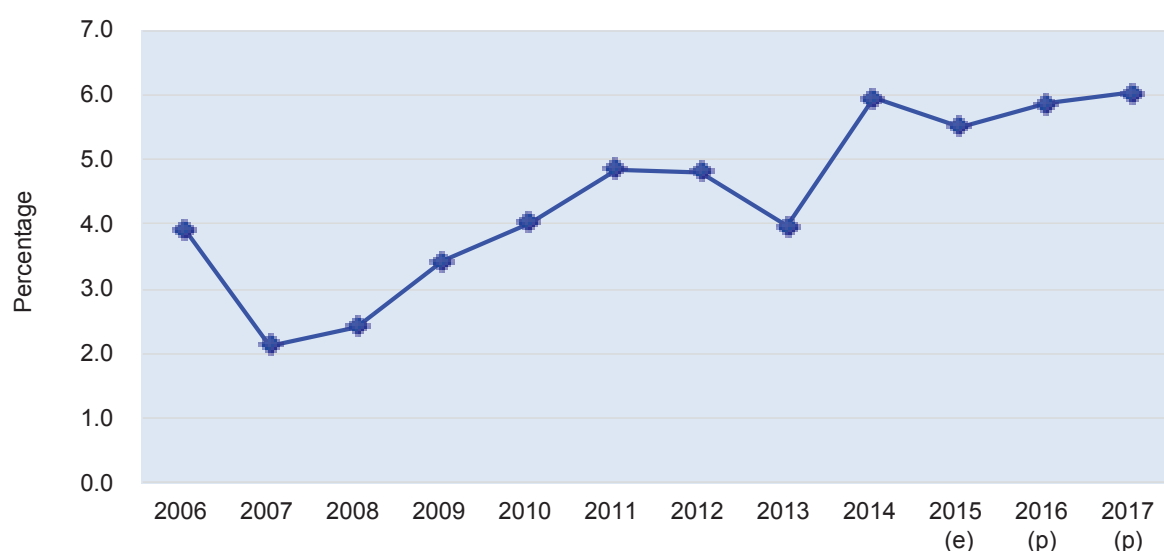
l'environnement scolaire, en offrant une formation de meilleure qualité aux enseignants, etc. Pour stimuler le développement rural, le gouvernement a investi 198 millions de dollars des États-Unis dans le but d'améliorer l'accès aux infrastructures, la sécurité alimentaire et l'esprit d'entreprise rural. Cela a rétabli les espoirs pour le développement rural et la réduction de la pauvreté rurale (PNUD, 2015). De plus, la mise en œuvre du Programme national d'écovillages (2012-2016) dans les régions de Fatick, Thiès et Louga est applaudie. D'autres investissements sont nécessaires à cet égard. Le gouvernement du Sénégal s'est effectivement efforcé de lutter contre la pauvreté dans le pays, dans les zones rurales en particulier. Un autre effort a été le Projet 2 des organisations agricoles et des organisations de producteurs (PSAOP2). Cet accès accru des petits producteurs à des services et des innovations agricoles durables et diversifiés, qui a considérablement augmenté la productivité agricole et la sécurité alimentaire, (Banque mondiale, 2013). Au milieu de ces interventions, la pauvreté persiste, en particulier dans les zones rurales. La mise en œuvre de nouvelles phases de ces projets ou projets similaires pourrait être essentielle. Afin de promouvoir le bien-être et le capital humain des plus pauvres, le gouvernement s'est engagé à accélérer le déploiement du Programme national de bourses de sécurité familial (Banque nationale, 2016). Ce programme suscite un grand optimisme.

4.8 Togo

Contexte socioéconomique

Le pays a connu une forte croissance économique au cours des trois dernières années avec un taux de croissance du PIB moyen d'environ 5 %, relativement plus élevé que la plupart des économies Ouest-africaines. L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture qui représente 47,6 % du PIB en 2015. Le secteur des services représentait 36,2 %, l'industrie 16,2 %, tandis que la fabrication ne représentait que 6,4 % (BAD, 2016). Le pays est confronté à des chocs occasionnels accélérés par la baisse des prix des produits de base pour ses exportations, le ralentissement économique au Nigeria et d'autres facteurs. Bien que le taux de croissance ait chuté en 2014 et 2015 suite aux élections présidentielles, le pays a résisté à ces chocs avec des taux de croissance élevés (graphique 5.1). Le principal moteur de la croissance économique du Togo a été la production agricole (renforcée par de bonnes conditions climatiques), représentant plus de la moitié du PIB et employant plus de 60 % de sa population (Banque mondiale, 2017). Les industries extractives et les activités commerciales ont également contribué de manière significative à la croissance de l'économie.

Graphique 4.8.1 : Taux de croissance du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique 2016

Note : (e) = estimations (p) = projections

Développement social

Sur la plan social, le Togo se classe parmi les derniers en ce qui concerne les progrès dans le développement humain. En effet, en 2015, le Rapport sur le développement humain a classé le pays au 162^{ème} rang sur 188 pays, avec un Indice de développement humain (IDH) évalué à 0,484. L'incidence de la pauvreté reste élevée, bien qu'elle ait diminué au cours des années, passant de 61,7 % en 2006 à 58,7 % en 2011 et à 55,1 en 2015 (BAD, 2016). L'inclusion économique sociale est principalement limitée par le sous-emploi, qui est passé de 22,1 % en 2011 à 24,9 % en 2015.

Le secteur de la santé a été amélioré au fil des ans, bien que les objectifs des OMD n'aient pas été atteints de manière satisfaisante. Le taux de mortalité infantile a diminué de 78 % en 2010 à 49 % en 2014. Le taux de mortalité maternelle a diminué de façon significative, passant de 478 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 401 en 2014. Cette valeur est cependant inférieure à l'objectif visé par les OMD qui est de 160 décès pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2015. L'accès aux services de santé reste un défi en particulier dans les zones rurales. Malgré l'engagement de l'état de consacrer 15 % de l'allocation budgétaire à la santé en 2014, seulement 3,62 % du budget a été alloué au secteur de la santé (BAD, 2016).

L'éducation est gratuite dans les écoles primaires publiques ; cela va considérablement améliorer le taux brut de scolarisation primaire qui est passé de 98 % au cours de l'année scolaire 2007-2008 à 127,1 % en 2013-2014. Par contre, les taux de scolarisation secondaire sont très faibles en raison du faible budget alloué à ce secteur. En 2014, malgré l'engagement de l'état, la formation professionnelle n'a reçu que 6 % du budget de l'éducation, contre 73 % pour l'enseignement primaire (BAD, 2016).

Malgré les améliorations apportées au cours des dernières années, alimentées par la politique nationale en matière d'équité et d'égalité entre les sexes, la discrimination à l'égard des femmes, reste un problème dans le pays. Les croyances et les traditions culturelles ont des effets négatifs sur l'accès des filles à l'éducation, ainsi que la représentation des femmes dans la fonction publique. Selon BAD, (2016), l'effectif des filles est inférieur à celui des garçons à l'école secondaire : soit 36,7 % contre 48,8 %. L'alphabétisation des femmes s'élève à 50 % contre 77 % pour les hommes. Les femmes ne représentent que 17,6 % au Parlement.

Tableau 4.8. I: Indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale, en millions d'habitants*	4,6	5,4	6,8
PIB total en CFA **	3 717,639	5 408,296	8251,322
RNB par habitant, en dollars de États-Unis courants (méthode Atlas)	470	870	1000 (2015)
Population vivant sous le seuil national de pauvreté, en % de la population	...	61,7 (2006)	55,1(2015)
Indice de Gini	41,1 (2001)	39,2 (2005)	40,3 (2011)
Chômage, en pourcentage du total des actifs	5,7	8,8	10
Chômage des jeunes, en pourcentage du total des actifs âgés de 15 à 24 ans	8,5	12,6	13
Accroissement de la population, en pourcentage annuel	2,6	2,7	3,1 (2015)
Espérance de vie à la naissance, en années	59	62	66

Sources : Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale)

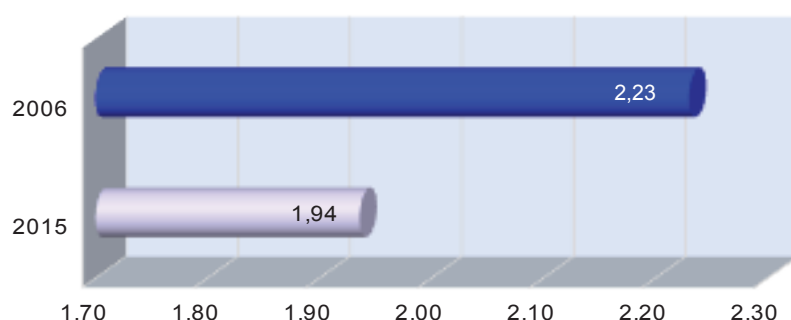
**projection* démographique de la DGSCN

** Base de données World Economic Outlook, consultée le 19 mai 2017. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

Mesurer l'exclusion humaine au Togo

Le Togo a un indice d'exclusion humaine relativement modéré, passant de 2,04 en 2006 à 1,77 en 2015, ce qui représente une réduction de 13,2 %. Cela pourrait en partie être attribué aux résultats de projets tels que le Projet de soutien du secteur agricole du Togo adopté en 2011 et visant à renforcer et réhabiliter les capacités productives du secteur agricole, dans des zones ciblées, avec un but d'atteindre la croissance et la réduction de la pauvreté (banque mondiale, 2017). Le programme de transfert monétaire pour les enfants vulnérables au Nord du Togo en 2013, pourrait avoir contribué à réduire l'exclusion humaine dans le pays. Les actions du gouvernement visent à promouvoir une croissance inclusive, comme le témoigne l'adoption, en 2013, de sa Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), de projets comme le rétablissement économique et le crédit de gouvernance, le financement complémentaire du projet de développement communautaire et de sécurité en 2014, le lancement de la Phase 1 du projet de développement minier en 2015, pour ne citer que ceux-là. Cependant, le principal défi consiste à traduire ces derniers en actions significatives au niveau des ménages.

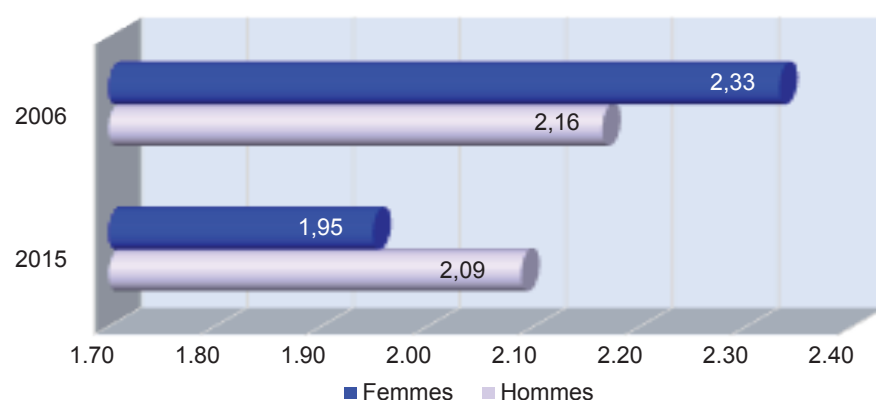
Graphique 4.8.2: IADS en Togo



Source : Calculés à partir de données nationales.

Les disparités entre les sexes dans le contexte de l'exclusion humaine sont faibles car les conditions ont été améliorées chez les femmes plus (de 2,33 en 2006 à 1,95 en 2015) et légèrement chez les hommes (de 2,16 en 2016 et 2,09 en 2015). Le faible écart d'exclusion entre hommes et femmes est une indication de l'existence de bonnes politiques de redistribution dans le pays. En effet, le Togo a adopté des outils distributifs pour renforcer l'égalité des sexes avec l'introduction en 2013, de l'Indice de développement et des inégalités entre sexes en Afrique (IDISA), visant à remédier au manque de statistiques pour la mise en œuvre de ses engagements mondiaux et régionaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

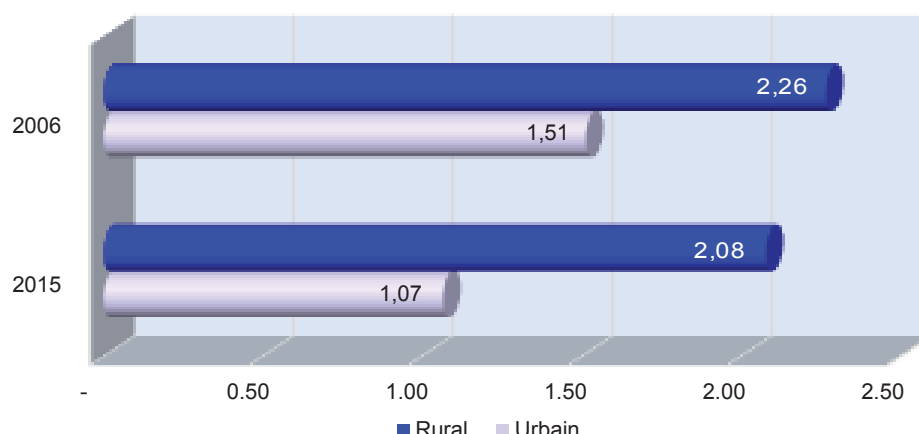
Graphique 4.8.3: Exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir de statistiques nationales

La désagrégation par milieu de résidence, les zones rurales au Togo affichent des niveaux élevés d'exclusion que les zones urbaines, bien que les exclusions aient diminué entre 2006 et 2015 dans ces milieux. Les zones rurales au Togo souffrent encore d'un accès inadéquat aux services et pourtant environ 60 % de la population vit dans ces zones et exercent l'agriculture de subsistance pour leur survie (Banque mondiale, 2015). Environ 81,2 % la population rurale du Togo vit en dessous du seuil de pauvreté mondiale (Provencher, K. 2016). Les défis tels que la malnutrition, la mauvaise éducation, le mariage précoce, la traite des enfants (12 %), le mauvais assainissement, le logement inadéquat, pour ne citer que ceux-là sont répandus en milieu rural au Togo. Cela nécessite des interventions rapides afin de réduire l'écart d'exclusion entre les zones rurales et les zones urbaines, (Compassion, 2015).

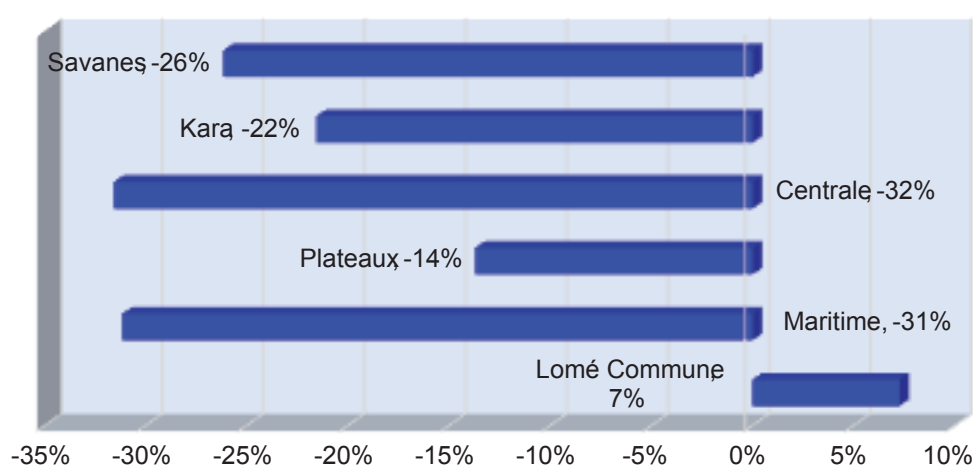
Graphique 4.8.4 : Exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir de statistiques nationales.

Les disparités dans le contexte de l'exclusion sont plus visibles entre les régions. L'exclusion a augmenté d'environ 7 % dans la commune de Lomé en raison d'une forte densité de population et du taux élevé de la croissance. L'exode rural aggrave encore le chômage dans cette ville. Les conditions de vie urbaines malsaines et les grandes poubelles continuent d'être un défi. Selon le FMI (2014), la répartition régionale des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 33 % à Lomé. L'exclusion humaine montre un déclin dans d'autres régions étudiées. Cela a diminué de 32 %, 31 %, 26 %, 22 % et 14 %, respectivement, dans les régions Centrale, Maritime, Savanes, Kara et Plateaux, (graphique 4.8.5).

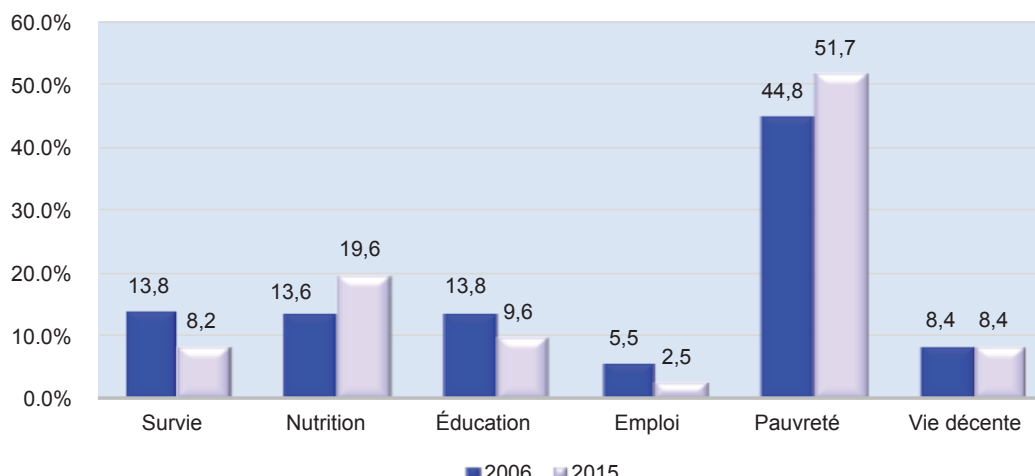
Graphique 4.8.5: Evolution de l'IADS, par sous-régions



Source : Calculé à partir des données nationales.

L'exclusion générale est, en grande partie, causée par la pauvreté. La pauvreté a été, en 2006, le facteur plus important qui a contribué à l'exclusion humaine. En 2015, sa contribution a été davantage plus importante. Bien que la pauvreté ait diminué entre 2006 et 2015, elle a effectivement contribué à l'exclusion humaine, particulièrement dans les zones rurales. La malnutrition (retard de croissance infantile) a aussi contribué à l'augmentation de l'exclusion humaine entre 2006 et 2015. Les données montrent également que la malnutrition est ressentie en milieu urbain et peut être liée à l'exode rural.

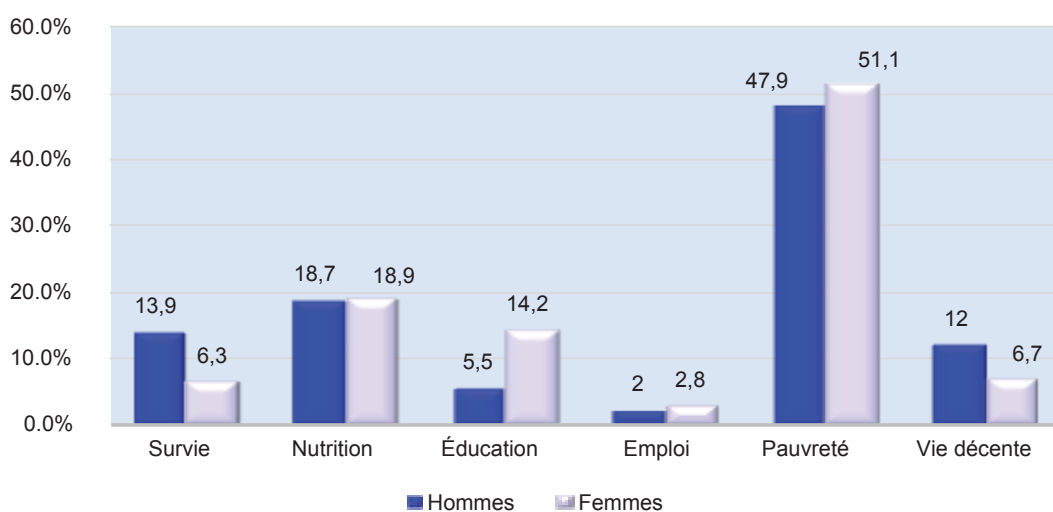
Graphique 4.8.6: Facteurs d'exclusion humaine



Source : Calculé à partir des données nationales.

La désagrégation par sexe montre que la pauvreté a contribué le plus à l'exclusion générale avec une incidence plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Même si les femmes sont toujours soumises à des restrictions juridiques et sociales, leur statut s'est amélioré au fil des ans. En cas de divorce ou de décès du mari, les droits de l'épouse en matière de succession et de gains financiers sont limités (Gale, T, 2007). Tout cela contribue à creuser davantage un écart de pauvreté entre les hommes et les femmes. Les normes sociales et culturelles contribueraient aussi à l'exclusion sociale des femmes au Togo.

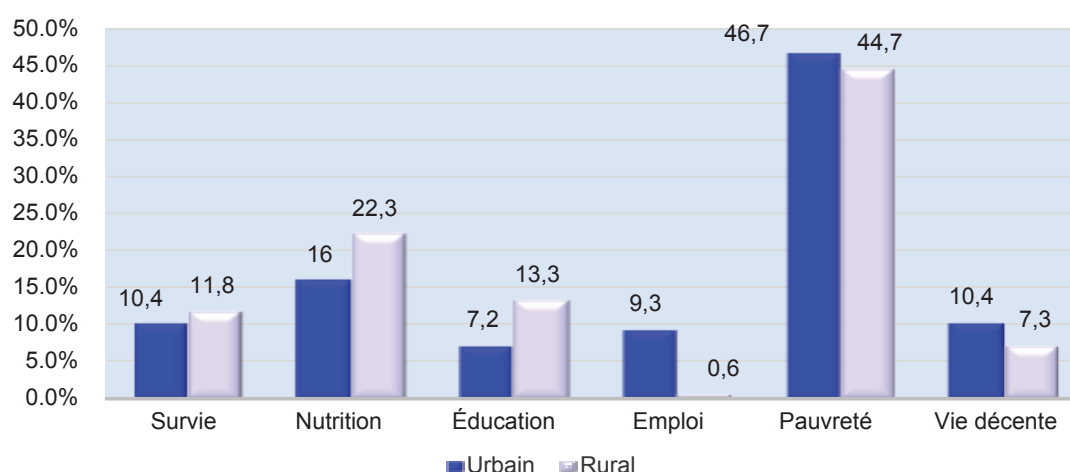
Graphique 4.8.7: Facteurs d'exclusion humaine, par sexe



Source : Calculé à partir des données nationales.

La malnutrition (retard de croissance infantile) et le chômage des jeunes semblent contribuer le plus à l'exclusion humaine dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Cela s'explique par l'exode rural massif de la plupart des familles pauvres. Elles quittent les zones rurales du Togo, en quête de meilleures conditions de vie et de travail. Cela les soumet simplement à des conditions humaines plus déprimantes dans les zones urbaines comme Lomé. La malnutrition, le chômage des jeunes, le manque d'eau potable, le logement inadéquat, le mauvais assainissement et autres, sont des défis majeurs dans des zones urbaines du Togo (compassion, 2015).

Graphique 4.8.8: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculé à partir des données nationales.

Considérations politiques

On note des efforts considérables déployés par l'État togolais pour améliorer l'éducation. Par exemple, en 2015 la Banque mondiale a approuvé le Projet éducation et renforcement institutionnel (PERI 2), qui visait à améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire, le renforcement de la prestation des services d'éducation et le renforcement de l'accès et l'équité dans l'enseignement primaire. Ce projet de 27,8 millions de dollars des États-Unis devrait prendre fin en 2018 et générer de bons résultats.

Les scores de l'IADS montrent que la pauvreté, en particulier chez les femmes, contribue le plus à l'exclusion générale. Bien que l'exclusion générale soit réduite, l'exclusion des femmes persiste et l'État devrait entreprendre des actions urgentes pour améliorer le cadre juridique et les aspects sociaux des inégalités de genre et l'autonomisation des femmes. Le gouvernement a également adopté au fil des ans des projets qui visent un développement inclusif, comme le projet de financement communautaire, le projet de réseau de sécurité en 2014, les projets de sécurité et de services de base en 2017 et le récent financement supplémentaire du PASA en 2017. La mise en œuvre de ces projets devrait produire de meilleurs résultats et par ricochet, une croissance plus inclusive dans le pays.

Le retard de croissance (taille-pour-âge) étant un défi rural majeur, il est vital pour les décideurs politiques de mener des efforts dans ce sens. En 2014, le gouvernement a lancé le Projet d'appui aux services de santé maternelle et infantile et de nutrition. Ce projet a été fort utile, bien que la malnutrition reste toujours élevée surtout en milieu rural dans le pays. Les principaux défis de développement du Togo comprennent, entre autres, le renforcement de la gouvernance, le renforcement des infrastructures économiques, la promotion d'un développement plus équilibré, participatif et durable. Ces éléments doivent être abordés afin de tirer pleinement parti des résultats par la suite.

Conclusion

Le présent rapport sur l'Indice africain de développement social pour l'Afrique de l'Ouest a été établi sur la base de 8 des 16 études de pays de la sous-région. Par conséquent, les points communs spécifiques ne sont que partiellement révélateurs que de la performance de celle-ci en termes d'exclusion humaine.

Les résultats pour l'Afrique de l'Ouest font ressortir qu'en dépit d'une forte croissance économique enregistrée au cours des deux dernières décennies (1992-2013), les pays sont toujours confrontés à la difficulté de rendre la croissance plus inclusive et plus équitable. La dépendance à l'égard des produits primaires lors des épisodes de croissance économique rend les pays de la sous-région vulnérables aux chocs extérieurs et à la persistance des groupes exclus et marginalisés. L'accès inégal aux possibilités sociales et économiques limite leur capacité à devenir des agents de changement productifs et efficaces, ce qui sape leur potentiel et leur progrès social global. L'analyse des facteurs de l'exclusion humaine offre un éclairage important sur les causes structurelles du phénomène dans chaque pays (tableau 5). La pauvreté est le principal facteur de l'exclusion humaine dans tous les pays étudiés et l'analphabétisme contribue à l'exclusion dans au moins cinq des huit pays. La nutrition (retard de croissance) constitue un autre facteur important d'exclusion au Bénin, au Burkina Faso et au Togo.

Tableau 5: Facteurs d'exclusion humaine en Afrique de l'Ouest

Pays	Facteurs**					
	Mortalité infantile	Retard de croissance	Alphabétisation	Chômage	Pauvreté	Espérance de vie à 60 ans
Bénin		X	X		X	
Burkina Faso		X			X	
Cabo Verde				X	X	
Gambie			X		X	
Ghana	X				X	
Guinée			X		X	
Sénégal			X		X	
Togo		X			X	

Source : Repose sur les analyses pays du présent rapport.

Note : le X de couleur rouge désigne le troisième facteur important par pays.

* Ces facteurs contribuent à plus de 50 % de l'exclusion humaine dans chaque pays.

La pauvreté et l'éducation apparaissent comme les principaux facteurs de l'exclusion humaine en Afrique de l'Ouest. Les situations d'urgence connues par plusieurs pays de la sous-région, notamment l'épidémie à virus Ebola déclarée en 2014, ont eu des effets persistants sur l'inflation des prix des produits alimentaires et le revenu disponible des ménages qui devrait être affecté aux services éducatifs (Commission économique pour l'Afrique, 2016). Le coût de l'éducation pour les ménages renforce le biais en faveur des quintiles de revenu supérieurs, l'exclusion des quintiles de revenus inférieurs et l'opposition entre les citadins et les ruraux.

La présente étude justifie en partie l'accent important accordé par la sous-région en matière de politique au développement de l'éducation. Toutefois, plusieurs défis se posent en matière d'éducation, concernant principalement la qualité, la quantité et les disparités entre les sexes. Si l'accès connaît une amélioration progressive et que l'écart entre les sexes se resserre lentement, mais pas au rythme requis pour influencer efficacement sur la réduction de la pauvreté, la qualité demeure un problème majeur. En outre, les chiffres de l'Indice africain de développement social pour l'Afrique de l'Ouest soulignent la nécessité pour les pays de recentrer leurs programmes de développement afin de lutter plus efficacement contre l'exclusion humaine et de s'attaquer à la fois à ses facteurs sous-jacents et structurels.

Enfin, l'Indice africain de développement social offre un outil important aux États membres de la Commission économique pour l'Afrique pour identifier les lacunes dans les politiques et mettre au point des interventions adéquates pour combler l'écart entre les riches et les pauvres. En outre, la ventilation de l'indice par sexe et par milieu de résidence et son application au niveau infranational s'avèrent utiles pour appréhender les inégalités au sein des pays et réorienter et inscrire les politiques inclusives au centre de la planification nationale et infranationale. En effet, les cadres mondiaux et régionaux, tels que le Programme de développement à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, offrent une occasion importante pour aller au-delà de la croissance économique et inscrire les dimensions humaines et sociales au centre du processus de développement.

Références

Addressing issues of social inclusion in the Millennium Development Goals (MDGs) (2015). Policy Brief. Economy of Ghana Network.

Africa and the World (Africa W) (2016). Major problems facing Benin. Disponible à l'adresse: <http://www.africaw.com/major-problems-facing-benin-today>.

Akoété Ega Agbodji, Yélé Maweki Batana et Denis Ouedraogo (2013). Gender inequality in multidimensional welfare deprivation in West Africa: the case of Burkina Faso and Togo. Working Paper No. 64. Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.

Alkire, S. et al. (2011), "Multidimensional Poverty Index 2011: Brief Methodological Note", Oxford Poverty and Human Development Initiatives (OPHI), Oxford, UK.

Ambrecht, Jaclyn (2014). Positive changes for education in Benin. Borgen Magazine. 5 juillet.

Atkinson A., E. Marlier and B. Nolan (2004), "Indicators and Targets for Social Inclusion in the European Union", Journal of Common Market Studies, vol. 42(1), pp. 47-75.

AUC and ECA (2013), African Common Position on the Post-2015 Development Agenda, Addis Ababa.

Banque africaine de développement (BAD) (2011). République de Guinée: Document de stratégie par pays 2012-2016. Département régional, Ouest 2 (ORWB).

Banque mondiale (2013). Rural development in Senegal: building producer organizations and extending agricultural services. Washington, D.C.

Boelhouwer, J. and I. Stoop (1999), "Measuring well-being in the Netherlands: The SCP index from 1974 to 1997", Social Indicators Research, 48(1), 51-75.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2015). Guinée: Profil de pays. Addis-Abeba.

Compassion International (2015). Burkina Faso overview. Disponible à l'adresse: <https://www.compassion.com/burkina-faso/rural-region.htm>.

Cooke, Edgar, Sarah Hague and Andy McKay (2016). The Ghana poverty and inequality report: using the 6th Ghana living standards survey. United Nations Children's Fund, University of Sussex and Ashesi University College.

Crossroads International Togo (2014) : Profil de pays. Disponible à l'adresse: <https://www.cintl.org/page.aspx?pid=299>.

De petites subventions qui transforment le monde rural au Burkina Faso (2017a). Washington, D.C. Disponible à l'adresse: www.worldbank.org/fr/news/feature/2017/01/09/small-grants-transform-rural-livelihoods-in-burkina-faso.

Desai, M. (1991), "Human Development Concepts and Measurement", European Economic Review, vol. 35, pp.350-357.

ECA (2008), "Strengthening social inclusion, gender equality and health promotion in the Millennium. Development Goals in Africa", Draft Background Document ECA/ACGS/EGM/ 2008/2, UNECA, Addis Ababa.

ECA (2013b), Economic and Social Situation in West Africa in 2011-2012 and Outlook for 2013, UN Economic Commission for Africa, Sub-regional Office in for West Africa, Niamey.

Economist Intelligence Unit (EIU) (2017). Ghana. Disponible à l'adresse: <http://country.eiu.com/ghana>.

Education and institutional strengthening project 2. Implementation status and results report (2016). Disponible à l'adresse: <http://documents.worldbank.org/curated/en/335881482171210621/ISR-Disclosure-P146294-21-19-2016-1482171194260.pdf>.

EIU (2005), The World in 2005, Economic Intelligence Unit, London.

Encyclopedia.com (2007). Togo. Disponible à l'adresse: www.encyclopedia.com/places/africa/togo-political-geography/togo.

Fonds international de développement agricole (FIDA) (2015). La pauvreté rurale au Burkina Faso. Disponible à l'adresse: www.ruralpovertyportal.org/web/rural-poverty-portal/country/home/tags/burkina_faso.

Fonds monétaire international (2011). Bénin: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Washington, D.C.

Gambie (2011). Profil de genre par pays. Département de l'Assurance qualité et des résultats, Division du genre et du suivi du développement social

Gambie promotes discussion on social protection (2014b). 16 décembre. Disponible à l'adresse: www.wfp.org/centre-of-excellence-hunger/blog/gambia-promotes-discussion-social-protection.

Gambie: Profil de pays (2016). Addis-Abeba.

Ghana living standards survey round six: poverty profile in Ghana (2005-2013) (2014). Accra.

Ghana Statistical Service (2014). Ghana living standards survey round six: main report. Accra.

Gouvernement gambien (2011). Programme pour l'accélération de la croissance et de l'emploi 2012-2015. Ministère des finances et des affaires économiques.

Gouvernement guinéen (2012). Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté 2012. Institut national de la statistique.

Guinée: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2013). Rapport pays n°13/191 du FMI. Washington, D.C.

Hedman, B, F. Perucci and P. Sundstroem (1996), Engendering Statistics. A Tool for Change, Statistics Sweden.

ILO (2012), Decent Work Indicators – Concepts and Definitions, ILO Manual, International Labour Organization, Geneva.

IMF (2015), Regional Economic Outlook 2015, International Monetary Fund (IMF), Washington DC.

Institute of Statistical Social and Economic Research (2014). Ghana social development outlook 2014. Accra.

Kohnert, Dirk (2016) Togo: Political and Economic Development (2013-2016). Version longue de l'auteur du rapport intitulé : BTI 2016 Togo country report.

La Banque mondiale au Bénin: Vue d'ensemble(2017b). Washington, D.C. Disponible à l'adresse: www.worldbank.org/fr/country/benin/overview.

La Banque mondiale au Burkina Faso: Vue d'ensemble (2017c). Washington, D.C. Disponible à l'adresse: <http://www.worldbank.org/fr/country/burkinafaso/overview>.

La Banque mondiale au Togo: Vue d'ensemble (2017e). Washington, D.C. Disponible à l'adresse: <http://www.worldbank.org/fr/country/togo/overview>.

La Banque mondiale en Gambie: Vue d'ensemble (2017d). Washington, D.C. Disponible à l'adresse: www.worldbank.org/fr/country/gambia/overview.

Macculi, I. and C.B. Acosta (2014), Measuring Human exclusion for Structural Transformation: The African Social Development Index, Development Journal Vol. 57(3), pp. OPHI (2011), Country Briefing: Angola, Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Oxford UK.

Manjang, Jainaba (2012). Gambia: quality education remains a challenge, 3 October. North Bank Evening Standard. Disponible à l'adresse: <http://thenorthbankeveningstandard.blogspot.com/2012/10/gambia-quality-education-remains.html>.

Mc Gillivray, M. (1991), "The Human Development Index: Yet Another Redundant and Composite Development Indicator?". World Development, Vol. 19(10), pp. 1461.

Mo Ibrahim Foundation (2012), Ibrahim Index of African Governance, Data Report, Mo Ibrahim Foundation, London.

National literacy action plan for 2012-2015 (2012). Ministry of Basic and Secondary Education.

Objectifs de développement durable (2015b). Disponible à l'adresse: <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>.

OECD (2011), "Interpreting OECD Social Indicators" in Society at a Glance 2011, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2016). Perspectives économiques en Afrique 2016.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2010). Nutrition country profiles: Guinea (Profils nutritionnels de pays: Guinée). Rome. Disponible à l'adresse: www.fao.org/ag/agn/nutrition/gin_en.stm (anglais seulement).

Organisation internationale du Travail (OIT) (2016). Programme pays de promotion du travail décent en Guinée 2016-2019.

Partenariat mondial pour l'éducation (2017). L'éducation au Burkina Faso. Disponible à l'adresse: www.globalpartnership.org/fr/country/burkina-faso.

Pieters, J. (2013), "Youth Employment in Developing Countries", IZA Research Paper no. 58, IZA Research Report Series.

Programme alimentaire mondial (PAM) (2014a). Bénin: Country Brief. Disponible à l'adresse: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Benin_CB_February-17%20OIM.pdf.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2015a). Rapport sur le développement humain 2015: Ghana. Note d'information à l'intention des pays sur le Rapport sur le développement humain 2015. New York.

Provencher, Kayla (2016). Poverty in Togo. The Borgen Project blog, 19 décembre.

Rådelius, Elias (2016). A case study on the synergies and challenges between music, youth, empowerment, sustainable development and social change in the Gambia. Luleå University of Technology. Disponible à l'adresse: <http://www.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A1010132&dswid=1836#sthash.L25ja0JB.dpbs>.

Rapport économique sur l'Afrique: L'urbanisation et l'industrialisation au service de la transformation de l'Afrique (2017a). Addis-Abeba.

Rapport sur le développement humain 2016: Bénin. Note d'information à l'intention des pays sur le Rapport sur le développement humain (2016a). New York.

Rapport sur le développement humain 2016: Guinée. Note d'information à l'intention des pays sur le Rapport sur le développement humain (2016b). New York.

Ravallion, M., S. Chen and P. Sangraula (2007), "New Evidence on the Urbanization of Global Poverty", Background paper for the World Development Report 2008, WPS4199, World Bank, Washington.

Relief Web (2015). The Gambia: humanitarian needs overview. Disponible à l'adresse: <http://reliefweb.int/report/gambia/gambia-humanitarian-needs-overview-2016-november-2015>.

Sen, A. (1985), *Commodities and Capabilities*, North Holland.

Sen, A. K. (1993), "Capability and Well-being", in A. Sen, & M. Nussbaum (Eds.), *The Quality of Life*. Oxford: Clarendon Press.

Sénégal: Profil de pays (2015). Addis-Abeba.

Smith, C. L, and L. Haddad (2000), "Explaining malnutrition in developing countries: A cross-country analysis", International Food Policy Research Institute, Washington.

So, Olivia (2015). Examining poverty at the border of West Africa: Guinea and Sierra Leone. *Global Majority E-Journal*, Vol. 6, No. 1, pp. 28-40.

Togo (2016) : Document de stratégie par pays 2016-2020.

Togo overview (2015). Disponible à l'adresse: www.compassion.com/togo/lome.htm.

Townsend, P. (1979), *Poverty in the United Kingdom*, Penguin Books, Harmondsworth, England.

UNDP (1990), *Human Development Report*, United Nations Development Programme, New York.

United Nations (2012), *MDG Report 2012: Emerging Perspectives from Africa on the post-2015 Development Agenda*, United Nations in collaboration with AUC, AfDB and UNDP, New York.

United Nations (2014), *MDG Report 2014: Assessing Progress in Africa toward the Millennium Development Goals*, UN in collaboration with UNDP, African Development Bank and AUC.

Yanke, Ryan (2014). Malnutrition in Benin. The Borgen Project blog, 6 novembre.

Zobre, Katherine (2013). Poverty in Senegal. The Borgen Project blog, 20 juin.

Zucker, Leo (2015). Malnutrition in Senegal. The Borgen Project blog, 29 mai.

Annexe I : Méthode de calcul de l'Indice africain de développement social (IADS)

Comme indiqué dans la Section 2 du Rapport, l'IADS cherche à mesurer la distance entre les individus qui sont capables de participer au développement et ceux qui en sont exclus. Cet écart entre les individus inclus et les individus exclus du développement peut se mesurer par une simple fonction de distance:

$$[dExv] = \frac{\alpha P_x^v}{1 - \alpha P_x^v}$$

où (P^v) mesure le degré d'exclusion d'un individu par rapport à une dimension spécifique du développement (v), par exemple la prévalence d'enfants sous-alimentés ou la proportion de personnes se trouvant en dessous du seuil de pauvreté dans une population (x).

Si $P_x^v > 0,5$, la formule donne une valeur maximale de 1, car lorsque plus de 50 % de la population est 'exclue', cela représente une situation disproportionnée (normalisation).

Lorsque un indicateur donné mesure le degré d'inclusion (plutôt que d'« exclusion »), par exemple dans le cas du taux d'alphabétisation, l'indicateur est transformé en appliquant la formule :

$$\alpha P_x^v = 1 - (\alpha P_x^v)$$

Dans ce cas, l'écart dans le niveau d'exclusion peut être calculée par l'application de l'équation inverse :

$$[dExv] = \frac{1 - \alpha P_x^v}{\alpha P_x^v}$$

De même, si $P_x^v < 0,5$, la formule donne une valeur maximale de 1.

Après normalisation, le niveau d'exclusion humaine se situera entre 0 et 1 ($dEx^v \leq 1$), indiquant la distance proportionnelle entre ceux qui participent à une dimension spécifique du développement et ceux qui en sont exclus. Dans le cas d'indicateurs où il n'y a pas de valeur comparative nationale, comme la mortalité et l'espérance de vie à 60 ans, on applique une référence comparable pour estimer la distance à une situation souhaitée ou attendue, comme suit :

$$[dEx^v] = \frac{P_x^v - P_x^r}{P_x^v}$$

où (r) est une valeur de référence³ établie comme paramètre comparatif pour une population donnée (P) et un groupe d'âge donné (x).

Si l'indicateur reflète une situation d'inclusion, comme l'espérance de vie à 60 ans, on applique la formule suivante :

$$[dEx^v] = \frac{P_x^r - P_x^v}{P_x^v}$$

3 La valeur de référence pour un indicateur donnée (par exemple, le taux de mortalité infantile) est donnée par la moyenne des valeurs des pays se situant à un niveau de développement immédiatement supérieur, selon la catégorisation fournie par la Banque Mondiale.

Tableau A.1 : Mortalité infantile

Indicateur	Mortalité infantile
Dimension de l'exclusion :	Survie Pour mesurer la survie, c'est-à-dire l'accès à la vie, on établit le nombre d'enfants qui ne passent pas leur premier anniversaire. On estime qu'environ 45 % des décès des enfants de moins de 5 ans ont lieu en fait avant 1 an. Cette situation est souvent le résultat d'une exclusion des prestations de soins et de la mauvaise qualité des installations sanitaires. La mesure de l'exclusion, dans ce domaine, est calculée à l'aide des taux de mortalité infantile au niveau national, qui sont ensuite comparés au taux moyen de mortalité infantile dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
Définition :	Nombre d'enfants qui meurent avant 1 an pour 1 000 naissances vivantes (OMS).
Formule :	$[dEx^{Im}] = \frac{Im_{0-28}^n - Im_{0-28}^r}{Im_{0-28}^n}$ [dEx^{Im}]: Degré d'exclusion des services de soins de santé primaires Im_{0-21}^r : La valeur de référence de la mortalité infantile donnée par la valeur moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure Im_{0-1}^n : Estimation nationale de la mortalité infantile
Calcul :	Au niveau national, dans les campagnes et dans les villes, chez les hommes et chez les femmes Application de la formule : $[dEx^{Im}] = \frac{Im_{0-28}^n - Im_{0-28}^r}{Im_{0-28}^n} (*)$ Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : Si $Im_{0-21}^n < Im_{0-21}^r$, prendre la valeur 0 Sinon, appliquer la formule (*) Niveau sous-national La procédure est la suivante : On détermine la valeur minimale de la mortalité au niveau sous-national, c'est-à-dire sa valeur dans l'ensemble des sous-régions, dans le pays, pendant une année donnée. Ce chiffre devient la nouvelle valeur de référence : $\min(Im_{0-21}^{Sub})$ où $\min(Im_{0-21}^{Sub}) = Im_{0-21}^{SubRef}$ Min (ImSub0-21) est la valeur de référence minimale de la mortalité infantile au niveau sous-national. Et Im Subi0-21 est l'estimation sous-nationale de la mortalité infantile des moins de 1 an pour chaque sous-région i. Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : Si $Im_{0-21}^{Sub} < Im_{0-21}^{SubRef}$ donner la valeur 0 Sinon, appliquer la formule (*)

Tableau A.2 : Retard de croissance

Indicateur	Retard de croissance
Dimension de l'exclusion :	Nutrition La deuxième dimension de l'exclusion est la capacité réduite des enfants de satisfaire leurs besoins nutritionnels de base. Les conséquences durant le cycle de vie de la malnutrition pendant la prime enfance ont été largement analysées, et sa prévalence indique notamment l'exclusion des services adéquats de soins de santé (CEA, 2013a).
Définition :	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, c'est-à-dire ceux dont le rapport de la taille à l'âge s'écarte de plus de deux écarts types en dessous de la valeur médiane pour la population de référence internationale âgée de 0 à 59 mois (OMS).
Formule :	$[dEx^{ChM}] = \frac{ChM_{28d-59m}^n}{1 - ChM_{28d-59m}^n}$ $[dEx^{ChM}]$: Degré d'exclusion de la santé et de la nutrition $ChM_{28d-59m}^n$: Proportion d'enfants âgés de 28 jours à 59 mois souffrant de malnutrition chronique, au niveau national
Calcul :	Niveaux national/sous-national, zones rurales/zones urbaines, femmes/hommes Dans Excel, utiliser la condition IF (SI) : SI $ChM_{28d-59m}^n > 50$, prendre la valeur 1 Si non, appliquer la formule (*) : (*) $[dEx^{ChM}] = \frac{ChM_{28d-59m}^n}{1 - ChM_{28d-59m}^n}$

Tableau A.3:Taux d’alphabétisation (15-24 ans)

Indicateur	Taux d’alphabétisation (15-24 ans)
Dimension de l’exclusion :	Éducation Une troisième manifestation de l’exclusion, dans le cycle de vie, est liée à l’accès à une éducation de qualité, qui offre de plus vastes possibilités plus tard dans la vie. Les taux d’alphabétisation observés après les années normales de scolarité (15-24 ans) offrent une bonne image de l’efficacité des efforts éducatifs, ainsi que leur impact.
Définition :	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans qui peut lire et écrire (UNESCO).
Formule :	$[dEx^{Lr}] = \frac{1 - Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}{Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}$ $[dEx^{Lr}]$: Degré d’exclusion de l’accès à une éducation de qualité $Lr_{15-24}^{\tilde{v}}$: Taux d’alphabétisation des 15-24 ans
Calcul :	Aux niveaux national et sous-national Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : $Si \propto Lr_{15-24}^{\tilde{v}} < 50$, prendre la valeur 1 Sinon, appliquer la formule (*) : $[dEx^{Lr}] = \frac{1 - Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}{Lr_{15-24}^{\tilde{v}}} \quad (*)$

Tableau A.4 : Chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans

Indicateur	Chômage des jeunes (15-24 ans)
Dimension de l'exclusion:	Accès au marché du travail Les individus se heurtent à une autre forme d'exclusion quand ils achèvent leurs études : leur capacité relative de trouver un emploi décent. Le passage de l'établissement scolaire à l'emploi est souvent déterminé par la capacité de l'économie de créer des emplois pour cette tranche d'âge essentielle.
Définition :	Part de la population active jeune sans travail, mais pourtant disponible et cherchant un emploi (définition de l'OIT)*.
Formule :	$[dEx^{Yu}] = \frac{Yu_{15-24}^n}{1 - Yu_{15-24}^n}$ $[dEx^{Yu}]$: Degré d'exclusion de l'accès au marché du travail Yu_{15-24}^n : Proportion d'individus âgés de 15 à 24 ans qui sont en chômage, mesurée à l'échelle nationale
Calcul :	Aux niveaux national et sous-national Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : Si $Yu_{15-24}^n > 50$, prendre la valeur 1 Sinon, appliquer la formule (*) : $[dEx^{Yu}] = \frac{Yu_{15-24}^n}{1 - Yu_{15-24}^n} (*)$

Tableau A.5 : Pauvreté mesurée à l'échelle nationale

Indicateur	Pauvreté mesurée à l'échelle nationale
Dimension :	Moyens de subsistance Une forme essentielle d'exclusion, à l'âge adulte, tient à l'incapacité d'un individu de satisfaire les besoins essentiels pour lui-même et sa famille, qui permettent de vivre une vie décente. Cela se reflète dans le niveau de pauvreté, calculé sur la base de la consommation, de l'apport calorique ou du revenu (selon le type de seuil de pauvreté défini au niveau national).
Définition :	Proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté national.
Formule :	$[dEx^{Np}] = \frac{Np_h^n}{1 - Np_h^n}$ $[dEx^{Np}]$: Degré d'exclusion des moyens de substance essentiels Np_h^n : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national
Calcul :	Aux niveaux national et sous-national Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : Si $Np_h^n > 50$, prendre la valeur 1 Sinon, appliquer la formule (*) : $[dEx^{Np}] = \frac{Np_h^n}{1 - Np_h^n} (*)$

Tableau A.6: **Espérance de vie à 60 ans**

Indicateur	Espérance de vie à 60 ans
Dimension :	La capacité d'une personne âgée de rester socialement intégrée et de mener une vie décente est une forme essentielle d'inclusion aux phases tardives de la vie. À cet égard, une espérance de vie à 60 ans est une bonne variable pour représenter la qualité de vie et exprimer le degré de sécurité sociale assurée par l'État à ces catégories de personnes. La mesure de l'exclusion, dans ce domaine, est calculée à l'aide de l'espérance de vie à 60 ans à l'échelle nationale puis est comparée à l'espérance de vie moyenne à 60 ans dans les pays** à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
Définition :	Nombre moyen d'années qu'une personne ayant cet âge peut espérer vivre encore, en supposant des niveaux constants de mortalité par âge (OMS).
Formule :	$dEx^{Le} = \frac{Le_{60}^{Ref} - Le_{60}^n}{Le_{60}^{Ref}}$ $[dEx^{Lr}]$: Degré d'exclusion de la survie au grand âge Le_{60}^{Ref} : Valeur de référence de l'espérance de vie à 60 ans Le_{60}^n : Valeur moyenne de l'espérance de vie dans le pays à 60 ans
Calcul :	Au niveau national Appliquer la formule : $dEx^{Le} = \frac{Le_{60}^{Ref} - Le_{60}^n}{Le_{60}^{Ref}} (*)$ Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) : Si $Le_{60}^{Ref} < Le_{60}^n$, prendre la valeur 0 Sinon, appliquer la formule (*) Au niveau sous-national

La méthode utilisée ici pour déterminer non pas l'IADS mais les valeurs de l'espérance de vie après 60 ans au niveau sous-national est empruntée au PNUD (2009)***. Cette méthode exige deux ensembles de données :

- L'espérance de vie nationale à 60 ans; et
- La proportion de la population se trouvant au-dessus de l'espérance de vie à 60 ans à l'échelle nationale.

Ainsi, le calcul suppose deux étapes :

- Déterminer la proportion de la population âgée de 60 ans ou plus dans une année donnée et dans chaque sous-région (pour cela, il faut disposer de données démographiques ventilées par région). On appelle cette valeur X_{ydis} ;
- Déterminer la médiane (m) de cette proportion pour une année donnée.

Ainsi, appliquer les critères suivants :

- Si $X_{ydis} > m$, alors $Le_i = Len * [1 + (X_{ydis} / 100)]$
- Si $X_{ydis} < m$, alors $Le_i = Len * [1 - (X_{ydis} / 100)]$
- Si $X_{ydis} = m$, alors $Le_i = Len$

Une fois que l'espérance de vie à 60 ans a été déterminée pour chaque sous-région, la formule de calcul de l'Indice pour l'indicateur 6 au niveau sous-national est la suivante : Après avoir obtenu les estimations de l'espérance de vie à 60 ans au niveau sous-national, le calcul de l'IADS au niveau sous-national est le suivant :

- Déterminer la valeur maximale de l'espérance de vie au niveau sous-national, qui devient alors la nouvelle valeur de référence, dans une année donnée. On la

désigne par la formule $Max(Le_{60}^{Sub})$ et la nouvelle formule devient alors :

$$[dEx^{Le}]_i = \frac{Max(Le_{60}^{Sub}) - Le_{60}^{Sub_i} (*)}{Max(Le_{60}^{Sub_i})}$$

où $Max(Le_{60}^{Sub}) = Le_{60}^{SubRef}$ est la valeur de référence maximale de l'espérance de vie à 60 ans au niveau sous-national.

Et $Le_{60}^{Sub_i}$: sont les estimations sous-nationales de l'espérance de vie à 60 ans pour chaque sous-région i .

Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :

Si $Le_{60}^{SubRef} < Le_{60}^{Sub_i}$, prendre la valeur 0

Sinon, appliquer la formule (*).

Agrégation de l'indice

Pour évaluer l'exclusion humaine au niveau global, tout au long du cycle de vie, on agrège les niveaux d'exclusion dans chacune des six dimensions retenues, par une simple sommation arithmétique :

$$HEx^v = dEx^{nm} + dEx^{chm} + dEx^{Lr} + dEx^{Yu} + dEx^{np} + dEx^{Le}$$

Comme chaque indicateur peut prendre une valeur entre 0 et 1, le score global se situe entre 0 et 6 ($0 < 6$), qui exprime le degré d'exclusion d'un individu au cours de son existence. La valeur totale de l'indice traduit donc la probabilité pour un individu d'être exclu du processus de développement dans ses six dimensions clés. Si on ne dispose pas de statistiques pour décrire l'une des dimensions, on normalise afin de pouvoir réestimer les résultats sur la base de 5 indicateurs. Cependant, si deux ou plusieurs dimensions font défaut faute de statistiques, on ne peut pas évaluer l'exclusion, et il faut donc ne pas retenir le pays.

Estimations au niveau sous-national et dans le temps

La même méthode peut être appliquée pour évaluer l'exclusion au niveau des différentes sous-régions (ou départements) d'un pays pour identifier les inégalités dans les niveau d'exclusion à l'intérieur d'un pays. La méthode peut également être utilisée avec des séries chronologiques pour décrire l'évolution dans le temps des facteurs d'exclusion dans chacune des sous-région du pays. Ces résultats permettent de 'cartographier' les politiques sociales et les facteurs qui ont pu contribuer à la réduction (ou à l'accroissement) de l'exclusion au fil du temps et dans les différentes sous-régions d'un pays.

Exclusion entre sous-groupes de population

De même, l'Indice peut être ventilé par sexe et par milieu de résidence, permettant ainsi une analyse transversale de l'exclusion entre les différents groupes sociaux, affinant l'analyse et fournissant des éléments pour un meilleur ciblage des politiques sociales.

Annexe 2 : Revue des indices de développement social dans le monde

Depuis longtemps déjà, le PIB par habitant est utilisé comme seul indicateur de la croissance économique dans la plupart des pays et régions du monde. En 1990, le PNUD a introduit une innovation majeure en mesurant le développement humain dans sa première publication intitulée Rapport sur le développement humain (PNUD, 1990). L'Indice de développement humain a été introduit en raison de l'idée que la croissance économique, mesurée à l'aide d'indicateurs habituels reposant sur le revenu tels que le PIB par habitant, ne reflète pas correctement le développement humain et social. L'Indice regroupe trois principales dimensions du bien-être : l'espérance de vie à la naissance, l'éducation et le PIB réel par habitant. Le PNUD a depuis affiné certaines de ces composantes et retenu des indicateurs supplémentaires tels que l'Indice sexo-spécifique de développement humain et la mesure de l'autonomisation des femmes, qui traduisent le degré d'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le développement des différents pays⁴.

L'Indice de développement humain (IDH) a eu un écho puissant dans le discours sur le développement au fil des ans, mais certains observateurs estiment que les indicateurs constitutifs de l'IDH demeurent trop larges car ils ne saisissent pas des aspects critiques du développement, tels que l'inégalité, la vulnérabilité ou les questions d'environnement. D'autres observateurs ont remis en question l'indice en raison des conséquences de la simple sommation arithmétique des trois indicateurs constitutifs de l'Indice, méthode qui, semble-t-il, masque les corrélations existant entre ses divers éléments constitutifs (Desai, 1991; McGillivray, 1991; Sen, 1993). Cependant, la simplicité de l'IDH en a fait l'indice de développement sans doute le plus largement utilisé dans le monde actuellement.

En 2000, au Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde entier ont fait une nouvelle percée en adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) comme cadre principal d'analyse, à l'échelle mondiale, pour aider les pays à suivre et à accélérer les progrès de leur développement économique et social à l'horizon 2015. Chacun des huit OMD convenus sur le plan international comprend lui-même une liste de cibles quantifiables et assorties d'un calendrier, ainsi que d'indicateurs qui permettent de suivre les progrès dans les domaines de la pauvreté (objectif 1), de l'enseignement primaire (objectif 2), de l'égalité des sexes (objectif 3), de la lutte contre la mortalité infantile et maternelle, et des principales maladies transmissibles (objectifs 4, 5 et 6), de la durabilité environnementale (objectif 7) et d'un partenariat mondial pour le développement (objectif 8). Depuis leur adoption, les OMD sont probablement devenus le cadre de réflexion le plus important dans la coopération pour le développement au niveau mondial, et ont apporté une forte impulsion à l'action menée dans les différents régions et pays en ouvrant la voie au programme de développement pour l'après-2015.

Plusieurs institutions ont élaboré et utilisé un nombre d'autres instruments et indicateurs qui leur permettent de suivre le développement social dans différents domaines :

- L'Economist Intelligence Unit a élaboré un indice de la « qualité de vie » en 2005, en s'appuyant sur une méthode qui relie les résultats d'enquêtes sur la satisfaction subjective aux facteurs objectifs de la qualité de vie dans 111 pays. Le modèle distingue neuf facteurs : santé, bien-être matériel, stabilité politique et sécurité, relations familiales, vie collective, changement climatique, sécurité de l'emploi, liberté politique et égalité des sexes – les trois premiers facteurs étant les plus importants, comme le montre leur coefficient de pondération (EIU, 2005).

⁴ Ces deux indicateurs ont été introduits par le PNUD en 1995 et sont considérés l'extension sexo-spécifique de l'Indice de développement humain. Si l'Indice sexo-spécifique de développement humain tient compte des lacunes existantes concernant la parité, dans l'Indice de développement humain, la mesure de l'émancipation des femmes repose sur des estimations des revenus économiques des femmes, leur participation aux emplois les mieux rémunérés et l'accès aux professions libérales et aux sièges parlementaires (Klasen, 1998).

- Les indicateurs de travail décent de l'Organisation Mondiale du Travail reposent sur 10 éléments constitutifs d'un travail décent, notamment l'égalité des chances sur le lieu de travail, une rémunération adéquate, un emploi productif, la sécurité sociale et le dialogue social. Les éléments d'inclusion sociale existent mais renvoient au cadre juridique sur lequel reposent les conditions et perspectives de l'emploi (OIT, 2012a).
- Les indicateurs sociaux de l'Organisation de coopération et de développement économique ont été élaborés pour évaluer les progrès sociaux dans les pays de l'OCDE dans quatre grands domaines d'intervention publique, à savoir: l'autosuffisance, l'équité, l'état de santé et la cohésion sociale. Le dernier élément est particulièrement important dans l'optique de l'exclusion car il mesure l'ampleur de la participation des citoyens à la vie collective et à la confiance mutuelle. L'équité tient compte de la capacité de disposer de services sociaux et de perspectives économiques, tandis que l'autosuffisance comprend les indicateurs de l'emploi ou encore de la performance scolaire (OCDE, 2011).
- Les indicateurs d'inclusion sociale de l'Union européenne sont une série d'indicateurs regroupés autour de cinq dimensions principales qui mesurent la pauvreté, l'inégalité, l'emploi, l'éducation et la santé dans les pays de l'Union.
- L'Indice multidimensionnel de la pauvreté⁵ a été élaboré par le PNUD et l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI). Il s'agit d'un indice composite reposant sur un ensemble d'indicateurs du revenu et d'autres éléments, selon une méthode utilisée pour la première fois par Townsend (1979) puis par Sen (1985). Cet indice a jusqu'à présent été appliqué à 91 pays et est considéré comme le successeur de l'Indice de développement humain pour le suivi du programme de développement à l'horizon 2030 (MPI, 2011)⁶.
- Deux autres indices sont particulièrement importants car ils ont été élaborés spécifiquement dans un cadre africain:
- L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine, qui mesure la qualité de la gouvernance nationale en Afrique en fonction de 88 critères divisés en quatre grandes catégories : a) sécurité et état de droit; b) participation et droits de l'homme; c) possibilités économiques durables; et d) développement humain. Cet indice cherche à mesurer la qualité des services fournis par les gouvernements aux Africains.
- L'Indice du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a été élaboré par la CEA comme instrument multidimensionnel, appliqué à l'Afrique, pour évaluer l'égalité des sexes et l'évolution de l'autonomisation des femmes en Afrique (CEA, 2012). La troisième phase de la confection de l'indice – lancé pour la première fois dans 12 pays en 2009 – a été réalisée en 2014-2015. L'indice repose sur une évaluation quantitative des disparités entre les sexes dans la vie sociale, économique et politique – grâce à l'Indice de la condition féminine. Le deuxième élément constitutif de l'IDISA est le Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique, qui est une évaluation qualitative de ce que fait chaque gouvernement pour respecter les engagements pris à l'échelle mondiale et régionale concernant la condition féminine et les droits des femmes.

Malgré la diversité de cet ensemble d'indicateurs de développement, la méthode utilisée dans l'IADS est novatrice, car elle est fondée sur le cycle de vie, et permet donc d'évaluer les effets de l'exclusion depuis la prime enfance jusqu'au troisième âge selon différentes dimensions du développement. Son calcul, dans le temps et pour différents groupes de la population, aux niveaux national et sous-national, permet de saisir les inégalités à l'intérieur des pays et entre pays et identifier les principaux facteurs de l'exclusion pour un meilleur ciblage des politiques sociales en Afrique.

⁵ Voir <http://hdr.undp.org/en/content/multidimensional-poverty-index-mpi>.

⁶ Voir encadré 1 pour une analyse comparative des trois indices : l'Indice de développement humain, l'Indice multidimensionnel de la pauvreté et l'Indice africain de développement social.

